

LE PEUPLE

COURRIER

DE LA CÔTE
DU SUD



A l'intérieur

Avis divers	A-28
Cartes d'affaires	D-4
Carrières et professions	A-27
Cinéma	B25-27
Commentaire	A-4
Croc-l'oeil	A-2-B-2
Funambule	D-6
Horoscope	C-10
Invitation	A-2-B-2
Mots croisés	C-3
Mots mystère	C-4
Petites annonces	A-29-30-31
Sports	B-19
Télévision	D-18-19
Voyage	C-6

CAHIER A 80e année Série D Vol. 8 No. 10

Mercredi 19 mars 1980

40 cents

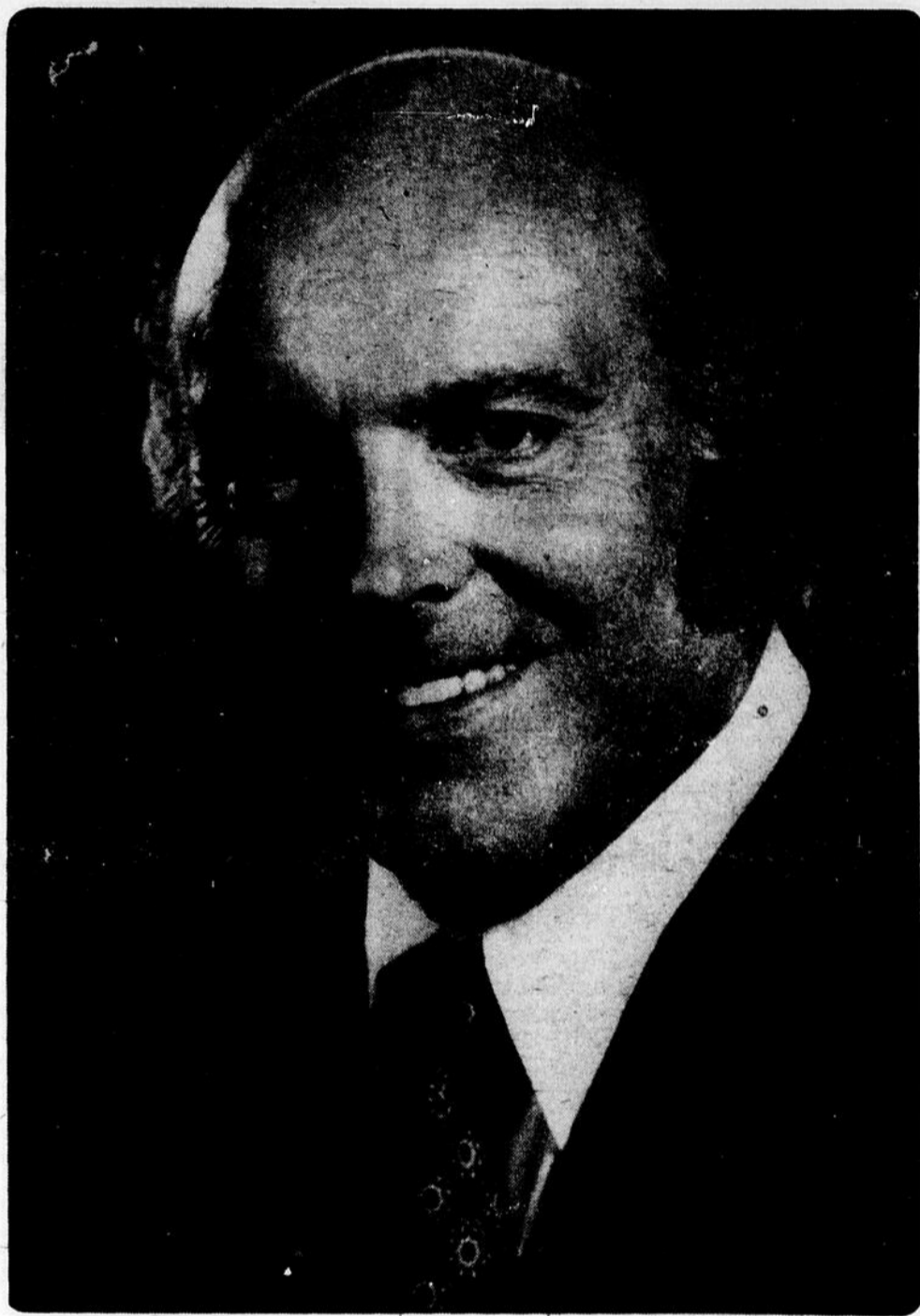
Le Conseil de Comté lève la voile sur les coûts de l'enfouissement sanitaire dans Bellechasse A-3

Méthanol dans Bellechasse: peu probable A-3



INCENDIE DESASTREUX A ARMAGH. Un des pires incendies à survenir dans la municipalité d'Armagh depuis quelques années a détruit complètement le Restaurant Forest dans la nuit de vendredi à samedi. L'élément destructeur n'a rien épargné sur son passage et les dégâts matériels sont évalués sommairement à plus de 200 000 \$. Les vents violents qui faisaient rage à ce moment obligèrent les pompiers à redoubler de vigilance pour éviter que l'incendie s'étende à une unité de motels adjacents et à un poste à essence qui se trouvait à proximité. Texte et autres photos en page 10 du Cahier A.

(P.B. Peuple-Courrier)



CLAUDE MORIN DANS MONTMAGNY-L'ISLET. Le ministre québécois des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, sera à Montmagny vendredi prochain le 21 mars pour y lancer officiellement la campagne de financement de l'Association du Parti Québécois de Montmagny-L'Islet. Texte en page 7 du Cahier C.

65 mises à pied chez Gérard Collin tandis que Consolidated Textiles Ltd ferme ses portes A-5

C'est une Invitation

Les Chevaliers de Colomb du Conseil 2634, organisent pour le 29 mars 1980 à 18:30 hres, une dégustation de viandes et fromages au Centre Sportif Le Bûcheron de Montmagny. Les cartes sont en vente auprès de: Denis Létourneau 248-2478, Jean Guérette 248-7367 et Philippe Thériault 248-1690. Le nombre de cartes est limité.

AVIS DE CONVOCATION.- Assemblée générale annuelle de la Société d'Accueil Humanitaire de Montmagny lundi le 31 mars à 19:30 hres, au sous-sol de l'église St-Thomas. Bienvenue à tous.

Samedi le 22 mars 80, à 8:30 hres p.m., à l'École Centrale de St-Cyrille, soirée récréative organisée par le Club de l'Age d'Or de St-Cyrille. Bienvenue à tous. La Direction du Club.

Le Comité organisateur du Festival de l'Oie Blanche Inc. te rappelle que le concours pour les hôtesse est ouvert actuellement. Si tu es mariée ou célibataire, âgée de plus de 18 ans, possédant une très grande disponibilité et une belle personnalité, tu peux t'inscrire en faisant parvenir ton nom, ton adresse, ton numéro de téléphone et le nom de ton employeur à: Concours des Hôtesse, Festival de l'Oie Blanche Inc., C.P. 101, Montmagny. Pour renseignements supplémentaires, communiquez avec Mme Rita Proulx (248-2362) ou Marcelle R. Fortin (248-0537).

Tous les couples mariés, jeunes ou moins jeunes, sont invités à poser leur candidature comme prochain couple-hôte du 9e Festival de l'Oie Blanche. Si vous voulez vivre une expérience enrichissante et inoubliable durant cette période de festivités, vous devez nous garantir une grande disponibilité et un bon dynamisme. Vous faites parvenir vos noms, adresse, numéro de téléphone et dates de naissance à l'adresse suivante: Concours du couple-hôte, Festival de l'Oie Blanche Inc., C.P. 101, Montmagny. Pour renseignements supplémentaires, communiquez avec Mme Rita Proulx (248-2362) ou Marcelle R. Fortin (248-0537).

SPECTACLE ANNUEL.- La Troupe Du Vieux Moulin De Montmagny vous invite à son 4e spectacle annuel, le 12 avril prochain, à l'Auditorium de la Polyvalente Louis-Jacques Casault, à 20:30 heures. Cartes en vente auprès des danseurs.

COMPETITION DE LEVEE DE BROUETTE.- A la Sapinière d'Armagh le 23 mars 80 aura lieu une compétition de levée de brouette. 3 classes pour les hommes: 0 à 150 lbs, 150 à 180 lbs et 180 lbs et plus. Il y aura également une classe ouverte pour les femmes. Les inscriptions se prendront jusqu'à 2 hres p.m. Cette activité est organisée par le Festival d'Été de Berthier-sur-Mer.

Soirée au profit du Club de Motoneige St-François samedi le 22 mars à l'École de Berthier-sur-Mer. Au programme: Clôture du concours Miss Motoneige 79-80. Orchestre Réal Noël. Admission à prix populaire. Bienvenue à tous.

Course d'accélération samedi le 22 mars sur le Lac St-Michel (à la Seigneurie Deladurantaye), toutes classes acceptées avec crampons et sans crampons. Inscription de 11 h à 1 h 30. Le départ se fera à 2 hres précis. Trophées à défendre plus bourses. Pour information, téléphonez à 884-2605. En cas de mauvaise température, appelez à 884-2605 et 884-2344. Parade aux flambeaux. Si les sentiers le permettent le 29 mars. Départ du Club des Montagnards à 8:30 hres à l'École St-Louis. La soirée aura lieu quand même.

croc l'oeil

MONTMAGNY - L'ISLET - BELLECHASSE

Ceux et celles qui nous font parvenir des textes pour publication dans le Peuple-Courrier sont priés de prendre note que lesdits textes doivent être signés par le ou leurs auteurs, nom complet; ceci afin de pouvoir vérifier la provenance du document, et pour s'assurer que la ou les personnes se portent garantes de leurs informations et de leurs opinions. Un texte non identifié ne sera pas publié.

Nous vous rappelons que tous les véhicules moteurs en circulation devront être munis de leur vignette d'immatriculation 1980, le 1er avril prochain. Pour éviter l'achalandage des derniers jours de mars, hâtez-vous donc de passer à l'un des bureaux d'immatriculation.

Dernier tournoi de 500 de la saison 79-80, dimanche le 30 mars à 13 hres à la Salle paroissiale de L'Islet-sur-Mer. Beaux trophées en prix, donnés pour 3 classes. Prix de présence, organisé par la Garde paroissiale de L'Islet-sur-Mer. Bienvenue à tous.

La Commission des Loisirs de Berthier-sur-Mer en collaboration avec la Caisse Populaire de l'endroit vous invitent à une soirée dansante le 21 mars à 19:30 hres avec l'orchestre Pat Métivier de Lévis. Entrée libre.

Les Loisirs de Berthier-sur-Mer passeront prochainement chez-vous pour vous offrir le pain des Loisirs. Nous comptons sur votre générosité de Québécois afin d'en faire un succès. De nombreux prix sont à gagner.

L'assemblée du Cercle de Fermière de Ville de L'Islet aura lieu jeudi le 20 mars à 20:00 hres à la salle de l'École Ste-Marie. Coucours du mois: Classe fantaisie et macramé. Le Cercle de St-Eugène est invité à nous rendre visite, Mme Diane Robichaud sera parmi nous pour répondre aux questions concernant le jardinage et les plantes. Goûter par les Fermières. Nous comptons sur la présence de tous les membres.

Grande soirée rétro samedi 5 avril 80 à la salle paroissiale St-Cyrille. En vedette, les Emeraudes, avec spécial mode. Invité: Boutique Jean Grenier, galerie Montmagny. Cartes en vente: information ou réservation 247-3676 ou 247-3667 - 247-3197. Organisée par l'O.T.J. St-Cyrille.

Exposition de jeux éducatifs: Pourquoi ne pas remplacer le traditionnel chocolat par un jeu éducatif à l'occasion de Pâques? Venez visiter notre exposition de jeux éducatifs dimanche le 23 mars de 13:00 à 20:00 hres à l'École Beaubien. Bienvenue à tous.

BERTHIER-SUR-MER.- Vendredi soir, le 21 mars à 20 h à la salle du Couvent de Berthier-sur-Mer, aura lieu la soirée annuelle de la Caisse populaire en collaboration avec les Loisirs de Berthier. Cette soirée sera suivie d'une partie récréative. Invitation à toute la population à venir se récréer avec l'orchestre de Pat Métivier de Lévis. Bonne soirée à tous.

Il y aura sous peu deux conférences sur l'alimentation naturelle données par Danièle Starenky. Ces soirées sont organisées par l'APQEECS (l'Association pour la promotion de la qualité de l'environnement et des économies d'énergies de la Côte-du-Sud Inc.). L'une des séances d'information aura lieu le mercredi 26 mars à St-Jean-Port-Joli, l'endroit reste à déterminer. la seconde se tiendra le mercredi 2 avril à 19 h au manoir Couillard-Dupuis. Pour information, Claire Gauthier à 598-6825 ou Lise Carré à 248-3816.

Samedi le 22 mars au sous-sol de l'église d'Armagh, on se donne rendez-vous pour une soirée de danses canadiennes et modernes, disco, et toutes autres musiques et danses de choix. On fêtera la mi-carême. Costume de circonstance si désiré et un prix sera attribué au plus original. Amenez vos amis, on va bien s'amuser. Bienvenue à tous.

Vous êtes cordialement invité à venir visiter l'exposition de graphisme, photos, peinture et artisanat qui se tiendra au Manoir Dupuis le 4, 5 et 6 avril. Les exposantes sont Marjolaine Aubé et Ginette A. Nadeau. Bienvenue à tous. Pour information 469-2459.

La Commission régionale Pascal-Taché a manifesté l'intention d'informer davantage la population de ses activités. Chapeau à M. Webster dont c'est là l'initiative, et souhaitons-lui un mandat long et profitable.

La décision de démolir ou non l'ancien édifice de la banque Royale, au coin des rues St-Thomas et de la Gare à Montmagny, n'est pas encore prise. Pensez-y bien, MM les édiles, il serait dommage de sacrifier pareille monument pour faire place à un stationnement si petit qu'il en serait insignifiant.

Nous espérons que vous réservez toujours votre soirée pour la passer à la salle des Chevaliers de Colomb de Ville de L'Islet, samedi le 26 avril, car c'est là que toute la population voudra être.

Tournoi de 500 mardi le 25 mars à 8:00 hres, au Club Sportif Les Appalaches Inc de St-Eugène. Trophées A et B ainsi que trophée à défendre. Prix de présence. Bienvenue à tous.

Samedi les 22 et 29 mars au Club Sportif Les Appalaches Inc de St-Eugène, messe à 9:00 hres suivie d'une soirée dansante avec orchestre "Les Cavaliers". Entrée à prix populaire. Invitation à tous.

Le Club de l'Age d'Or de St-Paul invite toute la population dimanche le 23 mars à 1:00 hre p.m., à l'École de la Colline, grande partie récréative. Venez en grand nombre encourager une oeuvre si utile qui contribue à apporter de la joie aux membres.

La soirée d'amateurs organisée par les Chevaliers de Colomb du Conseil 3186 de St-Paul qui devait avoir lieu le 15 mars à l'École Centrale de Ste-Apolline a été remise au 22 mars à cause de la mauvaise température, toujours au même endroit.

A tous les amateurs de danse, vendredi le 28 mars au Chalet des Loisirs Beaubiens de Cap St-Ignace, aura lieu une soirée avec concours de danse populaire et disco. Inscription sur place, pour la danse disco et populaire. Des trophées seront remis aux gagnants. Pour plus de renseignement, appelez à 246-5914.

Congrès du PLQ:

Un moment historique

"Nous revenons de ce congrès avec une détermination encore plus grande de maintenir notre Québec dans le Canada en disant NON à la question référendaire. C'est dans la solidarité et l'harmonie que les nombreux délégués, représentatifs de tous les secteurs de la société et des groupes d'âge, ont discuté avec vigueur les propositions du livre beige "Une nouvelle fédération canadienne" dont certains chapitres constituaient des points chauds". C'est en ces termes que s'exprimaient des délégués de Montmagny-L'Islet à des importantes assises.

Ces commentaires reflétaient bien l'esprit qui animait notre délégation qui a pris un rôle actif dans tous les ateliers. Et effet, nous avons des représentants dans chaque atelier de travail bien que le nombre de nos délégués fut plus important dans l'atelier "griciculture" auquel participait notre député, Monsieur Julien Giasson. Il est intervenu sur la modification de la résolution-synthèse sur l'agriculture permettant son adoption comme suit: "Que l'agriculture soit un domaine de compétence partagée, les provinces ayant la compétence exclusive sur le zonage des terres, l'amélioration des sols, l'orientation des productions, la mise en marché provinciale, la gestion de l'aide financière aux

agriculteurs, l'entreposage et la transformation des produits agricoles; le gouvernement fédéral ayant la compétence sur les aspects inter-provinciaux et internationaux du commerce agricole, la classification, l'inspection et le contrôle épidémiologique des produits agricoles et du bétail qui sortent du marché provincial".

Dans l'atelier "Santé & Services sociaux", c'est presque à l'unanimité que les délégués ont dit vouloir que l'assurance-chômage demeure de juridiction fédérale.

Rappelons que c'est au cours de la soirée du samedi et à la suite de nombreuses allocutions dans une salle comble et enthousiaste que Madame Chaput Rolland dévoilait le slogan adopté pour la campagne référendaire: "Mon NON est québécois". Elle disait alors "Nous avons un pays à défendre par un NON à faire entendre" et ce avec force jusqu'au référendum.

Le congrès s'est terminé par une allocution de grande qualité, celle de notre chef, Monsieur Claude Ryan, allocution dont les média d'informations ont fait large écho. Maintenant, c'est à nous d'agir et de dire bien haut notre foi au Québec et au Canada.

Lucielle Gagnon,
L'Islet
Participante au congrès du P.L.Q.

COUPON D'ABONNEMENT

J'aimerais m'abonner au PEUPLE-COURRIER

Pour une période de.....ans

Ci-inclus..... en paiement de cet abonnement.

NOM.....

ADRESSE.....

6 mois	9,00\$
1 an	15,00\$
2 ans	27,00\$
Etats-Unis 1 an	50,00\$
Camelots	0,40\$

RETOURNEZ A:
"PEUPLE-COURRIER"
C.P. 430, Montmagny
G5V-3S7

Le Conseil de Comté lève le voile sur les coûts de l'enfouissement sanitaire dans Bellechasse

(P.B.) Pour la première fois depuis l'ouverture du dossier de l'enfouissement sanitaire dans Bellechasse, les 21 maires de ce comté sont fixés sur les coûts de cette technique. En effet, l'étude préliminaire de l'ingénieur Ludger Lapointe de Ste-Marie de Beauce apporte plusieurs éclaircissements à ce chapitre en révélant qu'il en coûtera 384,500\$ en immobilisation pour l'aménagement d'un seul site dans le comté.

Selon les propos de l'ingénieur, mercredi soir à St-Raphaël lors de la séance du Conseil de Comté, on remarque qu'il faudra prévoir un taux de 7,93\$ la tonne pour l'enfouissement proprement dit, et ensuite un autre 7,65\$ pour le transport. C'est donc dire qu'il en coûtera 15,58\$ la tonne si on inclut aussi l'investissement pour l'immobilisation.

M. Lapointe a en outre déclaré qu'il opte définitivement pour l'exploitation d'un seul site dans le comté, car il y va, dit-il, d'une plus grande rentabilité non seulement au niveau des coûts d'immobilisation, mais aussi au niveau des coûts d'opération.

Ce choix s'impose tant du point de vue économique que technique. En contrepartie, il s'est lui-même refusé à préciser si le site de La Durantaye ou d'Armagh serait retenu, évitant par le fait même de devancer les conclusions des S.P.E.

On sait d'autre part que la capacité et la vie utile de chacun des sites sont conformes aux projections initiales. Il n'y a pas non plus de problème au niveau des frais de transport puisqu'on favorise un système de péréquation.

Implication monétaire et démographique

Le territoire couvert par l'étude englobe les 21 municipalités de Bellechasse en tenant compte d'un taux d'accroissement démographique qui variera de 1 à 4% d'ici 1995.

La population se chiffre en 1979, à 22,123 personnes pour atteindre une population permanente totale de 28,889 personnes prévue pour l'année 1995.

Par contre, en 1979, seulement 66% de la population (14 625) bénéficiait d'un service de vidanges. D'autre part, 7,498 transportaient sur une base individuelle leurs déchets au dépot municipal.

D'ores et déjà, il ressort que la production annuelle des déchets pour 1979 a totalisé 10 251 tonnes dont 5 533 pour le haut du comté (Armagh, St-Lazare, St-Damien, St-Magloire, Buckland, St-Philémon, St-Nérée, St-Damille et Ste-Sabine) et 4 718 pour le bas (Beaumont, La Durantaye, St-Charles, St-Gervais, St-Michel, St-Raphaël, St-Vallier et Honfleur).

Le volume s'établit donc, à ses dires, à 0,6 tonne per capita pour le haut et à 0,37 pour le bas. Quant aux coûts, les immobilisations à elles seules s'élèveront à 384 800\$, c'est-à-dire 50 000\$ pour le terrain, 130 000\$ pour l'équipement, et 204 800\$ pour l'aménagement du site. L'opération et le transport représenteront respectivement 86 000\$ et 82 995\$ pour des coûts à la tonne variant de 7,93\$ à 7,65\$ la tonne.

Les coûts d'immobilisation seront par contre perçus au moyen d'une taxe que décrètera éventuellement le Conseil de Comté de Bellechasse. En se référant à l'évaluation foncière redressée de chaque

municipalité, une taxe de 0,21 du 100\$ d'évaluation apparaît réaliste.

Les municipalités, quant à elles, adopteront le mode de paiement qui leur conviendra le mieux afin de ne pas surcharger leurs contribuables puisqu'une autre taxe devra être imposée pour le service des vidanges (à taux fixe).

Reste maintenant à définir avec le plus d'exactitude possible les coûts de la cueillette (ce qu'on ne retrouve pas dans l'étude) afin de soumettre à chaque famille le coût total de l'enfouissement sanitaire dans Bellechasse. L'ingénieur soumettra prochainement la quote-part de chaque municipalité au chapitre de l'enfouissement sanitaire, dernière étape, semble-t-il, avant que le dossier passe aux propositions concrètes.

Méthanol dans Bellechasse: peu probable

(Québec JPL) Le projet de construction d'une usine de production de méthanol à partir des résidus du bois pour le comté de Bellechasse semble aujourd'hui bien peu probable.

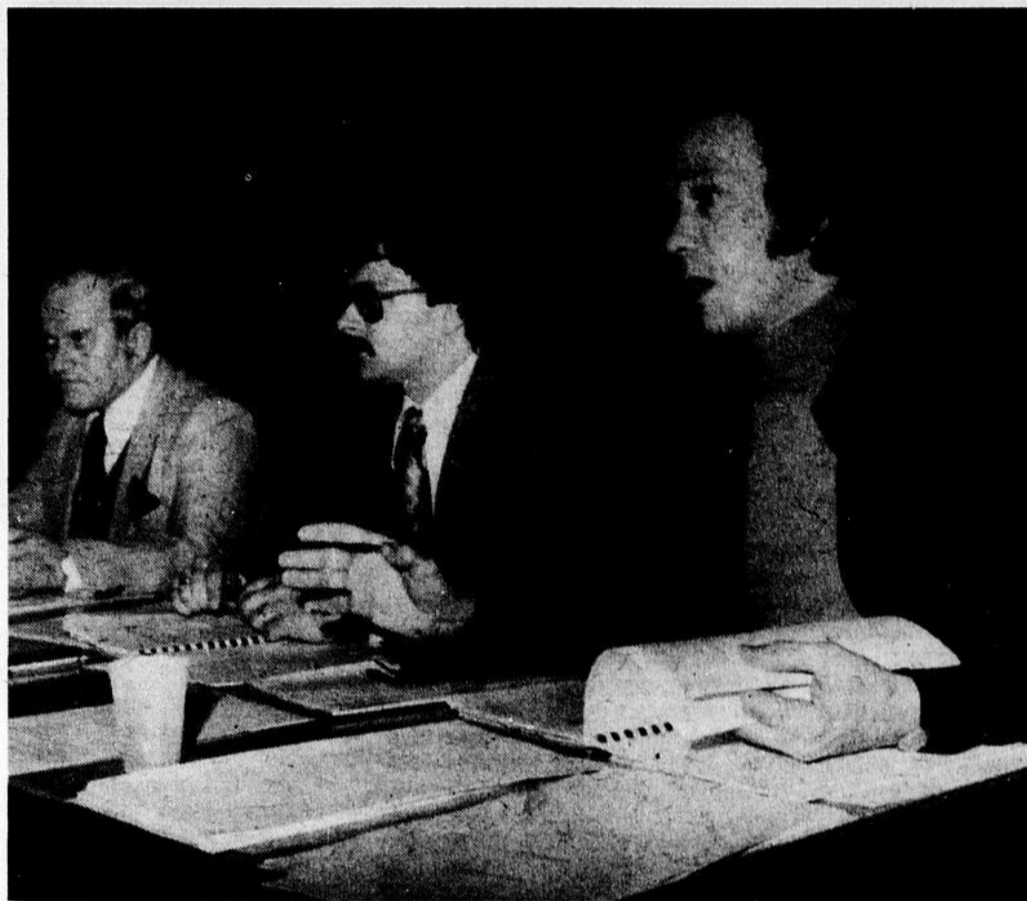
Répondant au député de Bellechasse, M. Bertrand Goulet, au cours de la période des questions, mardi dernier, le ministre de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Bérubé, a expliqué qu'on en était "encore au stade du développement de procédés".

"Tout le monde s'arrache l'usine et l'usine n'est pas construite" a lancé le ministre.

Le député de Bellechasse insistait pour savoir si des raisons politiques empêchaient l'implantation de l'usine dans son comté.

"Je ne voudrais pas décevoir le député de Bellechasse, répond le ministre. Cependant, les études préliminaires nous ont dirigés davantage vers les régions où nous aurons des résidus de sciage en quantités importantes, de manière à avoir la matière ligneuse au plus bas coût. Par conséquent, il y a également la région de l'Abilibi, il faut le reconnaître, qui est une région extrêmement favorable pour une telle implantation à l'échelle pilote. Matane également".

Quant à la question technique, le ministre a admis "que des études de faisabilité nous ont montré que si le gallon d'essence pouvait se vendre \$1,40, la fabrication de méthanol, avec les technologies connues, pourrait être concurrentielle. Il existe cependant un problème de rentabilité vis-à-vis de la production du méthanol à partir du gaz naturel".



Le préfet du Conseil de comté de Bellechasse, M. Ovila Lapointe, l'ingénieur des Services de protection de l'Environnement, M. Richard Bonin, et l'ingénieur M. Ludger Lapointe présentent leurs vues sur le dossier de l'enfouissement sanitaire dans Bellechasse.

La construction du C.L.S.C. Montmagny-Sud débutera la semaine prochaine à St-Fabien

(P.B.) Selon le contrat qui a été signé lundi de cette semaine entre le directeur général du C.L.S.C. Montmagny-Sud, M. Pierre Thibodeau, l'architecte M. Herbert Lavigne de Ste-Foy et l'entrepreneur Hervé Pomerleau de St-Georges de Beauce, les travaux de construction du C.L.S.C. Montmagny-Sud débuteront la semaine prochaine au coût de 657 300 \$.

Des huit entrepreneurs qui ont tenté leurs chances pour l'obtention de cet important contrat, avec des soumissions variant de 657 300 \$ à 771 938 \$, la firme Hervé Pomerleau Inc. de St-Georges fut retenue comme étant la plus basse lors de l'ouverture des soumissions le 27 février dernier.

Rejoint par téléphone lundi dernier, le directeur général du C.L.S.C. Montmagny-Sud M. Pierre Thibodeau a indiqué que la construction proprement dite de l'édifice devrait être complétée pour le 10 octobre

prochain comme le stipule une clause du contrat.

Le coût de cette construction est d'ailleurs conforme aux projections du ministère des Affaires sociales qui se situaient aux alentours de 790 000 \$.

Il faut d'autre part dire que le contrat de construction ne comprend pas 6 573 \$ pour les oeuvres d'art (1% de la construction), 80 000 \$ pour les honoraires professionnels, et 115 000 \$ pour les frais d'équipement fixe qui ont été acceptés en soumission il y a environ deux mois.

Depuis le déblocage des crédits de 793 906,79 \$ par le Conseil du trésor le printemps dernier, le dossier a donc évolué de façon positive; aucun retard appréciable n'ayant été remarqué dans son cheminement technique et administratif. En somme, un projet qui deviendra réalité d'ici six mois.

BIENTOT
A
L'AFFICHE
AU
LAFONTAINE

ROCKY II
«LA REVANCHE»

le film le plus populaire de l'année
en Amérique.
un drame déchirant qui vous amène
au bord des larmes!



La voix du peuple

La démolition... mille fois NON!

Comme moi, vous avez sans aucun doute été étonné d'apprendre que l'édifice qui a longtemps abrité la Banque Royale pourrait être démolé d'ici peu pour faire place à un terrain de stationnement.

Cette alternative me paraît fort discutable. Cet immeuble n'est tout de même pas que je sache, dans un état de détérioration avancé.

Construit en 1911, il a pendant une cinquantaine d'années logé les bureaux de la deuxième banque à s'établir à Montmagny. Situé angle St-Thomas et de la Gare, cet édifice témoigne encore aujourd'hui d'une forme d'architecture propre à la période qui précéda la guerre 14-18. A cette époque,

Montmagny connaissait une importante expansion sur le plan industriel à la faveur du début des grandes hostilités. Une usine se spécialisant dans la fabrication d'obus ouvrait ses portes. De plus, les usines des compagnies Price et Bélanger connaissaient alors un essor considérable et fournissaient un emploi à plusieurs centaines de personnes de la région. Ce n'est donc pas sans raison que fut choisi Montmagny comme lieu d'ouverture d'une nouvelle succursale, de la Banque Royale, il y a près de 70 ans.

Il y a quelques années, l'immeuble devenait la propriété de la ville. Depuis lors, il a été quelque peu négligé, à preuve la vigne qui ornait ses murs a

maintenant cessé d'exister. A l'heure où la présence sans cesse grandissante de l'automobile en milieu urbain est fortement remise en question, il est difficilement concevable qu'on veuille aller de l'avant avec l'idée de faire naître un nouveau "parking" en plein centre-ville, ceci au détriment d'un édifice évoquant nombre de souvenirs aux citoyens et citoyennes de notre localité.

Je ne suis pas la seule personne à m'intéresser à l'avenir de ce bâtiment. Vendredi dernier, deux représentants du Ministère des Affaires Culturelles du Québec, messieurs Claude Reny et Eugène Clément étaient à Montmagny afin de visiter l'ancienne banque. Ils

ont été impressionné par l'aspect tout particulier du bâtiment. Ils ont même laissé planer l'idée d'entreprendre prochainement une étude en vue de classer les lieux comme monument historique.

Il n'est de secret pour personne que plusieurs organismes et groupements sont actuellement à la recherche de locaux. Divers projets en gestation paraissent menacer faute de locaux. Je fais ici allusion au projet de création d'une bibliothèque municipale accessible à un public différent de celui de la polyvalente Casault. Je pense également à un projet de garderie qui pourrait facilement loger dans le

même édifice. Il est aussi question de créer une coopérative de logement.

Aujourd'hui, construire coûte chère, même très chère. Aussi faut-il y penser deux fois avant de passer une commande auprès d'une compagnie de démolition. Démolir cette ancienne banque pourrait facilement coûter entre 20 et 30 mille dollars. Là encore rien n'est gratuit.

L'opposition qui se manifeste actuellement à l'endroit de ce projet de démolition n'est pas sans rappeler à monsieur Léopold Côté, ex-syndicaliste et mordu de l'histoire magnymontoise, celle qu'il a menée au début des années 50 contre le projet de

démolition de l'ancien bureau de poste, rue St-Thomas. Fort heureusement, l'édifice d'une architecture assez particulière fut arraché au pic des démolisseurs à la suite de l'intervention de la population et de l'ouverture d'une station de radio privée à Montmagny.

A cette étape-ci, l'administration du maire Gauthier devrait opter pour un jeu ouvert. Je propose à cette fin la tenue d'une assemblée spéciale au cours de laquelle ceux et celles qui ont des idées et surtout des projets puissent les faire connaître à la population. La parole est maintenant au maire de la ville.
Benoit Proulx.

La voix du peuple

En marge des élections fédérales

Le sort en est jeté, les électeurs de Bellechasse ont opté pour un gouvernement libéral majoritaire. Je m'en voudrais de ne pas venir remercier M. Lambert qui s'est dévoué corps et âme pendant les douze ans qu'il fut député pour la circonscription de Bellechasse. Combien de problèmes a-t-il réglés? Des milliers. Il fut sans contredit un grand défenseur pour les démunis. Il ne faudrait pas oublier en plus d'être très présent dans le comté, il fut un de ceux qui firent le plus d'interventions à la Chambre des Communes toujours pour le plus grand bien des Canadiens.

A quoi bon qu'un député soit du bon bord s'il n'ouvre jamais la bouche en Chambre? Nous sommes représentés à Ottawa par un seul député francophone de l'opposition. M. Rock Lasalle devra lutter seul. Où

est la démocratie? On peut dire à juste titre que nous assisterons à quatre années de routine. Voilà le sort peu stimulant qui attend les élus du Québec à Ottawa. Nos députés n'ont plus d'adversaires à combattre. D'ailleurs c'est ce qu'ils voulaient. Si M. Trudeau voulait un gouvernement central fort et de bon sens, il aura de la difficulté à servir tous les comtés du Québec.

Je doute que le député de Bellechasse aille chercher tous les millions qu'il dit; même s'il est du bon bord. Il devra se contenter de peu. M. le premier ministre devra penser à l'Ouest même s'il n'a récolté que deux députés sur soixante-dix-sept; sinon le Canada va continuer à se diviser et nous assisterons à la séparation d'une des Provinces de l'Ouest avant celle du Québec. Certains bons

libéraux du comté commencent déjà à regretter M. Jos Clark. Comme le disait M. Marcel Pénin: au moins l'ancien premier ministre avait la bonne habitude de fournir d'abondants sujets de discours agressifs aux députés du Québec. Les bavardages sont finis. A l'exception des douze ministres, les soixante-deux députés libéraux du Québec devront se contenter d'applaudir machinalement, de se taire et de voter au son de cloche du bon côté.

En terminant je félicite M. Lambert et je suis certain que les gens de Bellechasse ne l'oublieront pas. Bonne chance à M. Alain Garant qui devra se servir un peu plus de son éducation que de son instruction à l'avenir. Je n'accepte pas que durant la campagne électorale, le candidat libéral s'en soit pris à un homme tel que M.

Lambert.

M. Lambert ne s'est jamais servi de ses candidats adversaires pour bâtir ses élections. Nous le connaissons par sa grande

honnêteté son éducation en tout et par sa lutte acharnée à bâtir une société juste. Nous vous remercions donc un MERCI très sincère pour le dévouement et l'aide irremplaçable que vous avez

apportés aux gens de Bellechasse.

Yves Laflamme,
professeur
St-François C.P. 97
Montmagny.

La voix du peuple / Il dégage le Comité de citoyens

Journal Peuple-Courrier
Monsieur,

Ceci est une mise au point suite à certaines rumeurs qui ont circulé à l'effet que une ou deux personnes voudraient se servir du Comité de citoyens de Ste-Euphémie pour vider certaines rancunes personnelles.

Je crois être l'une des personnes visées par ces racontars, surtout depuis la demande que j'ai faite pour obtenir certains renseignements municipaux

dont il a été question à la dernière séance du Conseil municipal en vue de passer un règlement spécial concernant une personne en particulier qui semble être de trop dans la paroisse.

Je voudrais que cela soit très clair: il n'y avait pas de Comité de citoyens à Ste-Euphémie, il y a trois ou quatre ans, lorsque je suis allé fouiller aux affaires municipales avec le résultat que la population de Ste-Euphémie connaît très bien. Et si un jour ou l'autre je

décide de retourner encore une fois dans les affaires municipales, que cela déplaît au secrétaire, à M. le maire ou à une tierce personne, ce sera à titre personnel et non en collaboration avec le Comité de citoyens.

Le Comité de citoyens a été formé à Ste-Euphémie dans le but d'apporter quelque chose de positif et non de détruire le peu qu'il y a.

Lauréat Laprise
Ste-Euphémie.

LE PEUPLE

COURRIER DE LA CÔTE DU SUD

Bureau principal: 45 du Sault 800, 6e Avenue
1 Place de l'Eglise, Suite 100 St-Raphael La Pocatière
Correspondance: C.P. 430 243-2745 856-1514
Montmagny 248-0415

Directeur général
THOMAS TREMBLAY
Directeur de l'information
CLAUDE MARCHAND
Rédaction
MLLE DIANE GENDRON
PAUL BEAUDOIN
GAETAN GODBOUT
MICHEL CHASSE
MME LEOPOLD FLAMAND
(COLLABORATRICE)

Directeur de la distribution
ROSAIRE TREMBLAY
248-0447
Secrétaire
MME ANDRÉE M. GODBOUT
MLLE HENRIETTE GAUMOND

Abonnement
MME ANDRÉE M. GODBOUT
MME DENIS FORTIN
R. LAMONTAGNE
Graphiste
MME LYNDY LEVESQUE
MLLE JOSEÉ-ANNE GAULIN
Composition
MLLE DIANE GAUMOND

Publicitaires
MLLE LOUISE LAVALLÉE 248-0415
MARCEL OUELLET 248-0415
PIERRE DUMAIS 856-4853

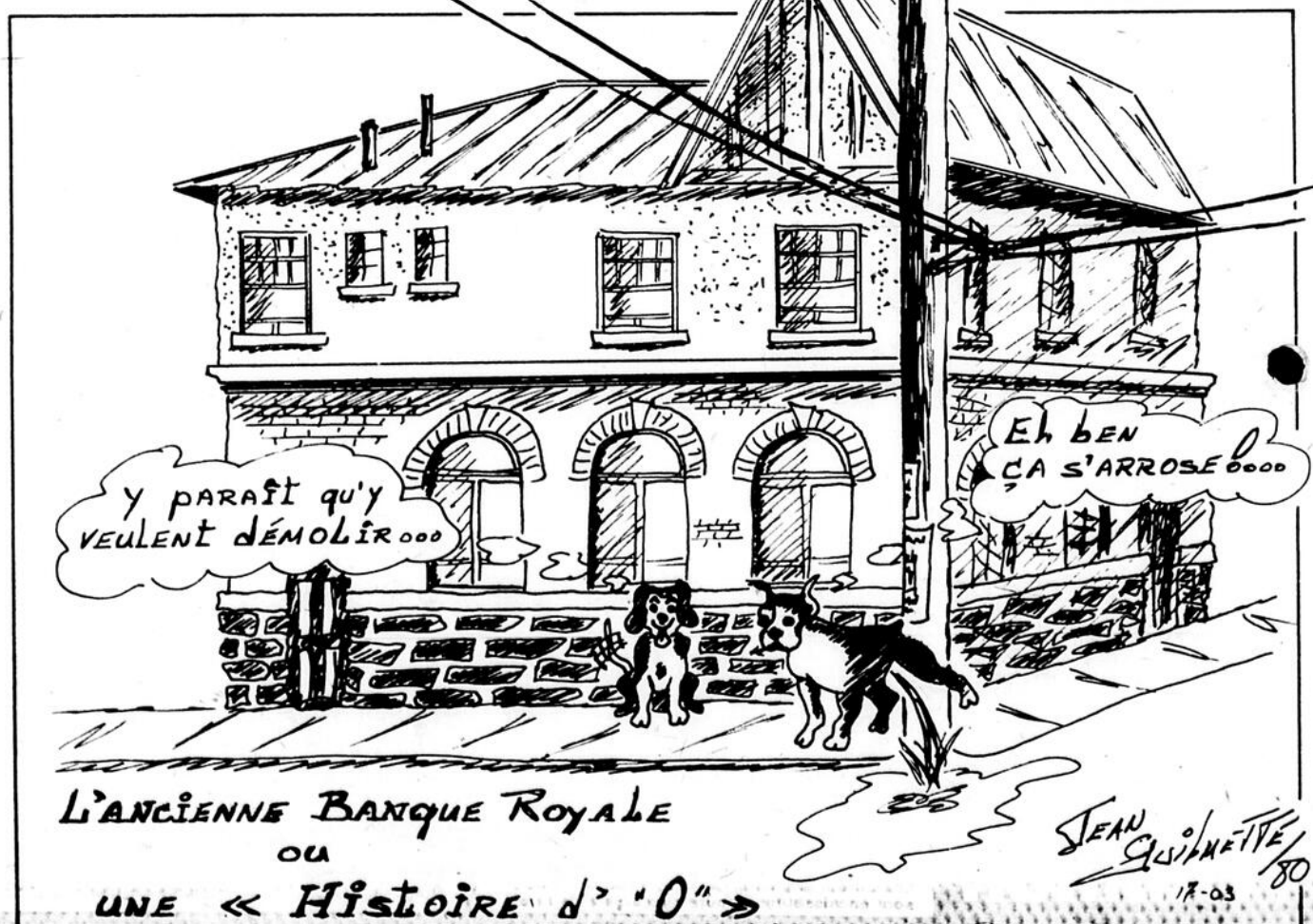
Comptabilité
MLLE DOROTHY BERMINGHAM
Directeur de la production
CLEMENT BOULANGER

LES HEBDOS RÉGIONAUX
ASSOCIATION DES ÉDITEURS
DE LA PRESSE HEBDOMADAIRE
RÉGIONALE FRANCOPHONE



Port payé à Montmagny
Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no 0420
Dépôt légal - Bibliothèque
Nationale du Québec

IMPRIMERIE A L'IMPRIMERIE ST ROMUALD OFFSET
Toute reproduction des annonces ou informations est interdite



Loi sur l'aménagement et l'urbanisme

Montmagny est dans la zone de consultation attachée à L'Islet, Kamouraska, Rivière-du-Loup, Témiscouata

(D.G.) Dans la mise en place des municipalités régionales de comté (comtés renouvelés) découlant de l'application de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme (125), le gouvernement insère une phase de consultation. Cette étape précède l'émission des lettres patentes constituant les municipalités régionales de comté.

Pour les fins de cette opération, le Québec se divise en 19 zones de consultation dans lesquelles oeuvreront des comités expressément formés à cet effet. En ce qui a trait au comté de Montmagny, il rejoint la zone aussi constituée de L'Islet, Kamouraska, Rivière-du-Loup et Témiscouata. Le

préfet du conseil de comté de Montmagny, M. Jacques Dumas, livrait ces informations lors de la séance régulière du Conseil de comté, le mardi 11 mars dernier.

La consultation porte sur deux points précis, la délimitation du territoire des municipalités régionales de comté et d'autre part les modalités de représentation des municipalités au sein du conseil qui chapeautera cette structure régionale.

Le mandat général des comités

Informé et consulter les élus municipaux, les organismes et la population, telle est la première tâche du comité. Réunir les maires

des municipalités rurales et des cités et villes sur la base des territoires des comtés actuels et enfin faire rapport au ministre d'Etat à l'Aménagement et au ministre des Affaires municipales en leur transmettant les propositions soumises lors de la consultation, voilà les autres fonctions assignées aux comités.

Composition du comité

Chaque comité de zone se compose de trois personnes nommées par le gouvernement dont un élu d'une municipalité rurale sur recommandation de l'Union des conseils de comté, un élu d'une ville suite à une consultation par l'Union des

municipalités et enfin une troisième personne représentative du milieu et qui n'aura pas statut de maire ou de conseiller municipal. Cette dernière personne agira comme président du comité.

Dans la zone de consultation qui nous intéresse, on a déjà désigné quelqu'un pour faire partie du comité, il s'agit de M. Emile

Michaud, préfet du conseil de comté de Rivière-du-Loup. On ne sait pas encore qui sera le représentant d'une municipalité de ville du territoire. Quant à la personne représentative du milieu, le conseil de comté de Montmagny propose la nomination de M. Jean-Paul Cloutier de St-Paul, résolution qui a reçu l'appui unanime, ce mardi 11 mars

dernier. A cette rencontre, le préfet a aussi rappelé les trois propositions sur la table concernant le découpage du territoire donnant naissance à la municipalité régionale de comté de Montmagny. Ces suggestions comprennent soit l'annexion de l'Île-aux-Grues soit l'intégration de St-Philémon ou encore les deux à la fois.



Le préfet du conseil de comté de Montmagny, M. Jacques Dumas, à droite, et le secrétaire de l'organisme, M. Bernard Létourneau, lors de la séance régulière du conseil de comté, le mardi 11 mars dernier. [D.G. Peuple-Courrier]

65 mises à pied chez Gérard Collin tandis que Consolidated Textiles Ltd ferme ses portes

(M.C.) Consolidated Textile Ltd, une industrie de tricotage et de tissage de Montmagny qui emploie 165 personnes, a dû fermer ses portes lundi matin le 17 mars à cause d'un surplus d'inventaire.

Cette mesure s'étendra sur une semaine. On croit que ce laps de temps sera suffisant pour écouler le surplus de stock. Tous les employés de la compagnie doivent rentrer au travail lundi matin le 24 mars.

Une autre usine de Consolidated Textile Ltd, dont le siège social est à Montréal, a dû également fermer ses portes pour une durée d'une semaine. Il s'agit de l'usine Cowansville qui emploie 150 travailleurs.

Gérard Collin

La manufacture de meubles Gérard Collin Inc., de Montmagny, a procédé à la mise à pied de 65 de ces 150 employés, lundi matin dernier.

Cette mesure fut appliquée à cause d'une diminu-

tion générale des commandes à la grandeur du Canada, et à cause d'un taux d'intérêt trop fort pour supporter des

inventaires élevés.

Les employés réintégreront le travail quand la situation le permettra.

Yvon Deschamps

Auditorium Lavironde
Montmagny

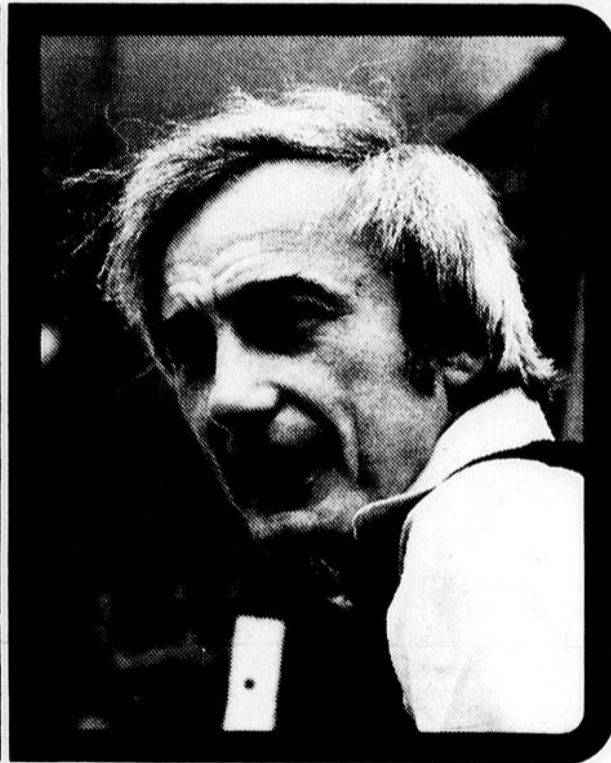
MARDI LE 25 MARS
A 20.30 HRES.

BILLETTS EN VENTE:

- La Jolie Québécoise
- L'Entre-Deux
- Axe Jeans



Une présentation de: **ckbm** 149 ET **LA JOLIE QUÉBÉCOISE** Inc. "A TOUT POUR TOI"



6/36
GROS LOT
\$492,000.
APPROXIMATIF VENDREDI

NUMEROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE					
6	19	22	30	31	33
6 SUR 6	NOMBRE DE GAGNANTS 0	PRIX 332,289.00		NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AU 5 SUR 6	
5 SUR 6	100	1,529.50		28	
4 SUR 6	4796	88.60		VENTES TOTALES \$1,770,289.	
5 SUR 6+	4	25,492.20			

TIRAGE 9.50 14 mars 1980	
NUMERO	POSSIBILITE DE
847983	3 GAGNANTS DE \$50,000.
47983	27 GAGNANTS DE \$5,000.
7983	279 GAGNANTS DE \$250.
983	2781 GAGNANTS DE \$50.
83	27810 GAGNANTS DE \$5.

Tous les billets gagnants de \$250. et \$50. de la Mini sont encaissables à toute succursale de la BCN

Super Loto
NUMEROS GAGNANTS
\$1 million

TIRAGE: 16 mars 80		Les détenteurs de billets se terminant par:							
2246631	5109957	246631	109957	46631	09957	6631	9957	631	957
	2022395	445107	022395	45107	22395	5107	2395	107	395
5445107	1055647	421046	055647		55647		5647		647
			642571	21046	42571	1046	2571	046	571
2421046	3642571	GAGNANT \$10 000.		GAGNANT \$1 000.		GAGNANT \$100		GAGNANT \$50.	

Les billets gagnants de \$50, \$100 et \$1 000 sont encaissables à toute succursale de la BN. Tirage du 10/2/80 Numéros gagnants 5756111 4128579 5065481 également décomposables.



Que faire de ses loisirs?

Dis-moi quels sont tes loisirs, je te dirai où tu habites! "Les Québécois présentent des disparités assez grandes dans leurs comportements culturels, soit entre les différentes activités et manifestations culturelles, soit encore selon les milieux ou régions du Québec. Mais il apparaît que la participation des Québécois aux activités culturelles augmente avec la facilité avec laquelle on peut y avoir accès ou bien avec la facilité de compréhension d'un art ou d'un mode d'expression".

C'est ce qui semble se dégager d'un sondage que vient de rendre public le ministère des Affaires culturelles. Le sondage a été réalisé par la maison CROP, spécialisée dans les sondages.

Pour le ministre Denis Vaugeois, le sondage ne restera pas sur les tablettes. "L'analyse des données permettra au ministère des Affaires culturelles de réévaluer son action et il pourra ainsi rajuster ses programmes en fonction des besoins de populations régionales et de certains groupes sociaux. Ainsi, des programmes pourraient être mis sur pied afin de favoriser l'accessibilité à des activités culturelles qui semblent appropriées par des clientèles restreintes".

Quelle est la situation dans notre région, telle que découverte par ce sondage?

Sans doute, les grandes conclusions du sondage sur

les habitudes de loisirs s'appliquent-elles aussi aux gens de la région.

"Au terme de l'analyse, on peut esquisser le profil du québécois moyen. Il préfère s'adonner à des activités sportives plutôt qu'à des activités culturelles pendant ses loisirs. Cependant, il est allé dans une boutique d'artisanat, chez un libraire et chez un disquaire au moins une fois depuis un an. Il est possible qu'il ait assisté à une manifestation sportive ou à un spectacle de musique populaire, peut-être même à une pièce de théâtre depuis ce temps, mais il est peu probable qu'il ait assisté à un concert ou à un récital de musique classique ou à un spectacle de danse. Il lit souvent les journaux et il lit aussi des revues et des livres, quoique moins souvent que les journaux. Il écoute souvent de la musique, surtout à la radio. Il se procure plus volontiers une pièce d'artisanat qu'une oeuvre d'art".

Mais dans l'étude publiée, la région est mentionnée quelques fois. Pour faire ce sondage le Québec a été divisé en plusieurs régions et la région de la capitale en trois sous-régions: la ville de Québec, la rive-nord et la rive-sud de Québec.

A propos de cette dernière sous-région voici quelques remarques extraites du rapport.

"L'assistance aux concerts ou récitals de musique classique n'est pas courante mais elle est relativement

fréquente dans L'île de Montréal (18%) et dans la ville de Québec (15%) par rapport aux autres régions, surtout par rapport aux deux sous-régions de Québec (sud de Québec, 9% et nord de Québec 3%)."

Pourquoi en est-il ainsi? "Au niveau de certaines régions, l'éloignement des salles est un facteur plus important; parmi ceux qui ne vont pas au théâtre, 61% des gens du nord de Québec et de ceux du sud de Québec ont dit que l'éloignement des salles les empêchait d'aller au théâtre. Le prix des billets et un facteur d'empêchement particulièrement important dans la ville de Québec (40%), dans le sud de Québec (34%)."

Quant aux habitudes de lecture le rapport mentionne: "De même, dans le nord et le sud de la région de Québec, les habitudes de lecture sont moins fréquentes qu'ailleurs dans la province".

Et l'acquisition d'oeuvre d'art? "Au niveau régional, les régions où on observe les plus faibles proportions de gens qui ont acheté des oeuvres d'art ou pièces d'artisanat sont les sous-régions nord (15%) et sud (17%) de Québec..."

Il ne s'agit là évidemment, que de quelques-uns des renseignements contenus dans les résultats du sondage commandé par le Ministère des Affaires culturelles.

En agriculture le fédéralisme a été avantageux, selon Giasson

(Québec JPL) "Lorsque l'on découvre que l'ensemble des dépenses fédérales en agriculture au Canada représentait, en 1975-1976, 15,5% des revenus agricoles du pays et qu'on apprend également que les dépenses fédérales au Québec, toujours dans le secteur de l'agriculture, représentaient, pour la même année, 22,6% des revenus agricoles de la province, il est faux d'affirmer que les programmes fédéraux ont toujours défavorisé le Québec. Les politiques fédérales visent dans leur ensemble à développer l'agriculture de chacune des provinces en fonction de ses possibilités et de sa complémentarité avec les autres régions agricoles du pays".

C'est en voulant souligner les avantages du système fédéral actuel pour les agriculteurs du Québec que le député de Montmagny-L'Islet, M. Julien Giasson a participé au débat

référendaire à l'Assemblée nationale.

Selon le député libéral: "Pour l'année 1977-1978, le total des subventions directes à l'ensemble des producteurs laitiers se chiffrait à \$263 millions dont \$128 millions ont été versés au Québec. Ce montant représentait une moyenne de \$5,123 par producteur de lait de transformation. Selon les dernières statistiques, 48% du lait destiné à l'industrie de la transformation était produit sur les fermes québécoises".

M. Giasson a voulu "rappeler certaines réalisations dans leur vraie dimension".

Ainsi "qu'il me soit permis d'affirmer qu'en général les politiques agricoles fédérales ne sont pas conçues pour favoriser une province ou une région plutôt qu'une autre. Elles visent à développer l'agriculture de toutes les régions du pays selon leur potentiel et leur contribution à l'économie canadienne". Au Canada, on retrouve 79% des terres

agricoles dans les prairies, "tandis que le Québec ne renferme que 5% des bonnes terres agricoles du Canada". Parmi les programmes agricoles du gouvernement fédéral qui ont en conséquences bénéfiques, le député Giasson a mentionné l'assurance-récolte.

"Il s'agit d'un programme instauré à la suite d'une entente avec le ministère fédéral de l'Agriculture, en vertu de laquelle le fédéralisme, ce méchant fédéralisme, comme disent les gens d'en face, a permis un contribution financière de près de \$10 millions pour la période de 1973 à 1978. Il s'agit d'une participation dont on n'entend pas parler chez les gens d'en face".

M. Giasson a également souligné les bénéfices des programmes de crédits agricoles, de l'Office canadien des provenances et des programmes à frais partagés.

"Il faudrait également se souvenir des ententes à frais partagés qui ont permis des

retombées financières du gouvernement fédéral vers des régions du Québec, désavantagées par la topographie, le climat, la qualité des sols comme des missions que nous avons connues assez récemment encore, l'expérience du BAEQ et d'autres analogues. Plus près de nous dans le

temps, nous bénéficions de l'entente auxiliaire sur le développement agricole. De fait, le MEER, organisme fédéral, a conclu avec les gouvernements provinciaux des ententes auxiliaires inhérentes à l'agriculture".

Pour M. Giasson "des programmes de la Commission canadienne du lait

de transformation constituent un très bel exemple d'un impact nettement supérieur pour l'agriculture québécoise que pour celle des autres provinces".

Le discours de M. Giasson a immédiatement provoqué une réplique du ministre de l'Agriculture M. Jean Garon.

Garon réagit immédiatement

(Québec JPL) Aussitôt prononcé le discours de M. Julien Giasson, député de Montmagny-L'Islet, a suscité la réaction, en chambre, du ministre de l'Agriculture M. Jean Garon.

Le ministre a voulu brièvement reprocher au député libéral certains chiffres avancés.

"Son discours avait peut-être été préparé par un chercheur aussi. Je remarquerai que l'assurance-récolte, c'était de 1973 à 1978, un montant de \$10 millions. C'est fort, cela

fait \$2 millions par année. Il y a l'office du crédit agricole et la Société du crédit agricole. Vous savez que, si le gouvernement du Québec ne subventionnait pas le taux d'intérêt de la Société du crédit agricole fédérale, elle ne prêterait pas un cent au Québec parce que cela coûterait trop cher."

M. Garon a ajouté: "Vous remarquerez, dans les crédits qu'on a versés pour subventionner des taux d'intérêts payés par les agriculteurs qui empruntaient à la Société du crédit agricole fédérale parce

que le fédéral prête à un taux trop cher et que personne n'emprunterait là".

M. Garon a également fait remarquer que "dans les chiffres qu'il a mentionnés, il est toujours obligé de remonter à plusieurs années parce que les chiffres auraient été trop petits".

Il s'agissait de la deuxième intervention de M. Garon dans le débat référendaire. On sait que les députés peuvent parler plus d'une fois mais lorsqu'ils le font ils enlèvent ce temps à l'un de leur collègue.

Nouvelles brèves

Condition féminine

Le ministre de la Fonction publique, M. François Gendron, vient d'annoncer une nouvelle politique d'égalité pour les femmes à l'emploi de l'Etat.

"Il est d'abord prévu d'éliminer des différents paliers d'intervention gouvernementaux tous les éléments qui pourraient être de nature discriminatoire, notamment dans les secteurs bien particuliers de l'embauche, de la formation professionnelle, des promotions, des conditions de travail, de la classification des emplois, des traitements et de l'évaluation de l'expérience".

La nouvelle politique prévoit accroître le nombre de femmes à tous les niveaux et dans tous les secteurs d'emploi. Pour cela, M. Gendron a indiqué "que les mécanismes d'attraction dans la fonction publique seront modifiés, que les employés féminins seront encouragés à profiter des différents programmes de formation et de perfectionnement, enfin, que les femmes seront particulièrement invitées à se porter candidates aux différents concours de promotion".

Le ministre Gendron entend veiller à corriger "les anomalies détectées dans la classification des emplois comme, par exemple, le classement des employés de secrétariat selon le statut du supérieur immédiat".

Suicide

Le suicide est la deuxième cause de mortalité chez les jeunes de 15 à 30 ans, la première étant les accidents de la route.

"La progression du taux de suicide par

rapport au total des décès est très importante: en 1950, le taux de suicide comptait pour 3,7% du total; en 1955, 4,4%; en 1960, 5%; en 1965, 5,7%; en 1970, 9% et en 1973, 11,4%. Il importe donc que le Québec cherche des solutions à ce fléau."

Le ministère des Affaires sociales annonce la parution d'une étude sur le sujet. "Le document présente différentes approches utilisées dans l'étude du suicide ainsi que divers moyens d'intervention qui peuvent le prévenir ou, du moins, en réduire l'importance. Il passe aussi en revue la documentation sur le sujet, pour ainsi faire connaître le phénomène et ouvrir la voie au développement de modes d'intervention".

Formation professionnelle

Jusqu'au 15 avril, le ministre de l'Éducation poursuivra sa consultation au sujet de la formation professionnelle des jeunes.

Cette consultation "permettra de recueillir les réactions des milieux de l'éducation, des entreprises et des organismes syndicaux au document préliminaire préparé par le ministère de l'Éducation, lequel présente diverses hypothèses d'orientations et d'organisation quant à la formation des jeunes".

Il s'agit d'une première phase de la consultation, car le document qui en découlera, au mois de juin, sera ensuite présenté entre autres, au Conseil supérieur de l'éducation, du Conseil des collèges, au Conseil du statut de la femme, etc... Il comprendra des indications fermes quant aux moyens d'action qu'entend préconiser le ministère de l'Éducation.

Montmagny-Sud a-t-il de l'avenir?

L'unanimité se fait autour de la formule coopérative à Ste-Lucie

Le caractère inévitablement dualiste de la population de Ste-Lucie est ressorti clairement à la séance d'information sur l'avenir de Montmagny-Sud dans cette municipalité. L'assistance de 45 personnes à l'École de

Ste-Lucie, mardi le 11 mars dernier, a clairement démontré cette dichotomie entre les jeunes et les moins jeunes.

Toutefois, le phénomène n'est pas nouveau puisqu'il avait été indiqué dans l'étu-

de du C.L.S.C. Conscients qu'il faut surmonter ce manque de communication entre les diverses couches de cette société rurale, les personnes présentes ont fait l'unanimité autour de la formule coopérative.

Compte tenu de la faiblesse socio-économique d'une population peu élevée, on a vite compris que cette formule se révélerait comme un excellent moyen de regrouper toutes les énergies avant qu'il ne soit trop tard pour agir.

Les plus âgés ne se gênent pas pour dire aux plus jeunes qu'ils devront faire beaucoup de sacrifices pour obtenir quelque chose de concret, et les plus jeunes ne demandent pas mieux que de recevoir des conseils par des gens plus expérimentés. Chacun des groupes trou-

verait donc son profit en adhérant à une éventuelle coopérative; le manque de communication entre jeunes et vieux disparaîtrait du même coup. Car, on se dit convaincu d'autre part que le développement socio-économique de Ste-Lucie ne se fera pas par des étrangers.

Désireux d'assumer la responsabilité qui leur incombe, 17 personnes ont donc accepté de former un groupe de travail pour approfondir certaines idées qui ont été soumises lors de cette soirée.

La mise sur pied d'un atelier de couture pour la main-d'oeuvre féminine, la revalorisation de l'artisanat et la création d'une usine de meubles constituent autant de propositions concrètes.

La plus originale fut certes l'aménagement d'une zone d'exploitation contrôlée pour l'élevage d'animaux de chasse. En somme, un moyen comme un autre d'attirer le tourisme dans cette localité qui ne demande pas mieux que d'assumer sa part de responsabilité en ce qui concerne l'avenir de Montmagny-Sud.

Rexfor est orientée vers la rentabilité

(Québec JPL) Rexfor devient rentable. En posant il y a quelques jours à l'Assemblée nationale le rapport annuel de cette société d'état, M. Yves Bérubé, ministre de l'Énergie et des Ressources, a indiqué que Rexfor affichait, pour 1978-1979, un bénéfice net de \$3,8 millions.

Longtemps déficitaire, Rexfor, selon le ministre Bérubé, serait maintenant orienté résolument vers la rentabilité. Notons que le surplus de \$3,8 millions réduit le déficit accumulé de \$8,8 millions à \$5 millions.

A cause d'une conjoncture favorable dans le domaine du sciage et à l'amélioration de la gestion des entreprises,

Rexfor a pu améliorer ses performances quant à ses opérations et au rendement de ses placements.

Selon M. Bérubé, "la nouvelle approche du gouvernement actuel quant au fonctionnement des sociétés d'état constitue sans contredit le point tournant qui a permis à Rexfor et qui permettra aux autres sociétés d'état de devenir rentables et de générer des profits comme la plupart des entreprises privées bien gérées."

M. Bérubé a ajouté: "Et c'est de la même façon que nous entendons développer nos principales sociétés d'état au cours des prochaines années, et faire la preuve qu'elles peuvent

être tout aussi rentables que des entreprises privées oeuvrant dans les mêmes domaines".

Réunion sur les modes d'exploitation agricole

La réunion d'information organisée par le comité de la relève agricole de Montmagny qui devait se tenir le 14 mars dernier est reportée à vendredi prochain le 21 à cause de la mauvaise température qu'on a connue.

Cette réunion se tiendra le 21 mars à 20h 15 au sous-sol du Bûcheron à Montmagny.

Rappelons que le conférencier invité est M. Pierre Beaulieu, c.a., qui nous entretiendra des sujets suivants: aspects humains, légaux et fiscaux pour les différents modes d'exploitation (en société, en compa-

gnie, en coopérative ou individuelle).

Si toutefois la température serait encore défavorable à la tenue de cette réunion, celle-ci sera retardée d'une semaine.

Nous espérons bien avoir le plaisir de vous rencontrer lors de cette première activité du comité de la relève agricole.

Martial Lachance
Président
Réal Fontaine, d.t.a.
Bureau des renseignements agricoles,
Montmagny

Les maisons fabriquées en usine par:



sont vendues et installées par:

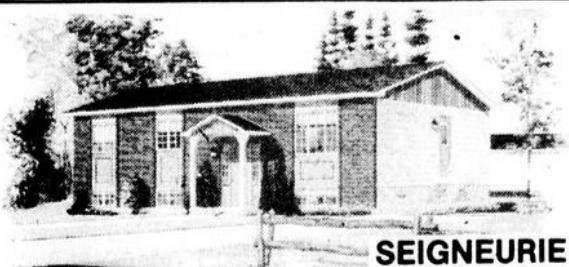
EDOUARD FORGUES

ENTREPRENEUR GENERAL

70 Boul. Blais Ouest [Rte 132]

Berthier-sur-Mer

259-7937

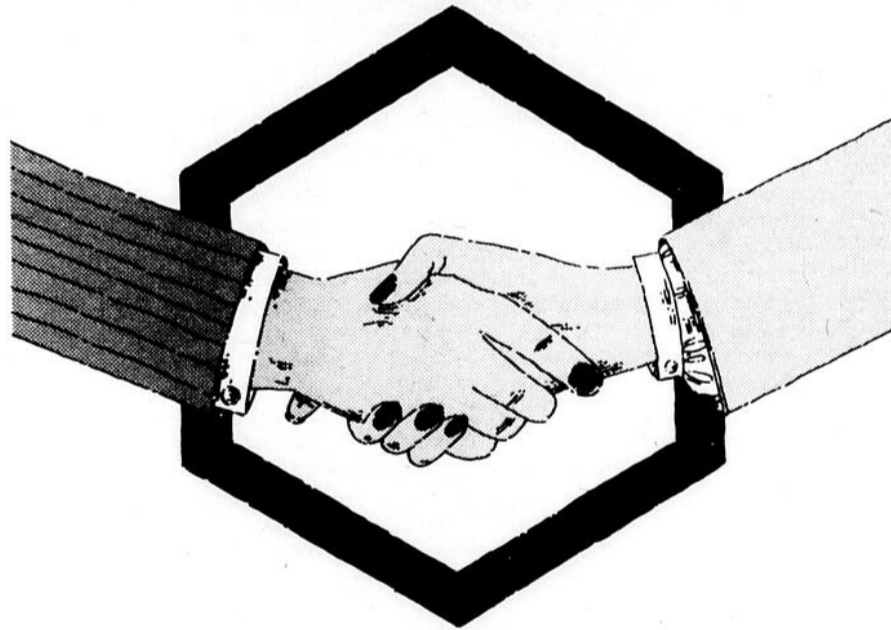


SEIGNEURIE

Terrains disponibles

PARLONS D'ARGENT.

PARLONS PRÊT PERSONNEL



PARLONS-EN AVEC CONFIANCE !

Le prêt personnel est avant tout un outil financier. Bien maîtrisé et bien utilisé, le crédit s'avère souvent une bonne solution. À la Caisse populaire Desjardins, nous sommes prêts à vous conseiller et à vous offrir un prêt qui correspond vraiment à vos besoins et à votre budget.

PARLONS-EN CLAIREMENT !

Choisir d'emprunter est une décision bien personnelle... mais encore faut-il être renseigné sur toutes les modalités de crédit.

À la Caisse populaire Desjardins, nous vous indiquerons clairement le coût exact de votre emprunt, ses modalités et les engagements de part et d'autre.

NOUS VOUS EN PARLERONS !

Quand vient le temps de parler d'argent, vous pouvez en parler en toute aisance et confiance avec le personnel de la Caisse populaire Desjardins, votre coopérative d'épargne et de crédit.

PARLONS PRÊT PERSONNEL

la caisse populaire



desjardins



M. Gilles Couture, agent de promotion du Programme d'intégration des jeunes à l'emploi, qui dépend de O.S.E., [D.G. Peuple-Courrier].



Les participants à la session d'information de groupes portant sur le Programme d'intégration des jeunes à l'emploi, tenue le jeudi 13 mars dernier à Montmagny. De gauche à droite, on aperçoit M. Gilles Couture, agent de promotion, Andrée Bouchard et Maryse Gaudreau, Daniel Bélanger, Robert Poirier et Marc Couillard; Roland Blais et Laurin Proteau étaient aussi à la table.

Le programme d'intégration des jeunes à l'emploi

(D.G.) Au Québec, on dénombre 100 000 jeunes bénéficiaires d'aide sociale âgés entre 18 et 29 ans. De ce nombre, 32 000 se recrutent dans la catégorie des 18-24 ans et sont titulaires d'un diplôme d'études secondaires, collégiales et - ou universitaires. Conscient de ce sombre tableau, le gouvernement du Québec par l'intermédiaire de l'Opération Solidarité Économique accorde une priorité absolue à la lutte au chômage et à la création d'emplois.

Dans cet optique, le moyen institué pour rejoindre la clientèle des jeunes se nomme P.I.J.E. (Programme d'intégration des jeunes à l'emploi) pour lequel le ministère du Travail et de la Main d'oeuvre consacre 20 millions \$ à un éventail de mesures nécessitant le concours essentiel des entreprises.

Ces renseignements émanent de M. Gilles Couture, agent de promotion du programme P.I.J.E. dans la région, rencontré le mercredi 12 mars dernier à Montmagny. M. Couture privilégie les séances d'information de groupes comme mode d'intervention auprès des entreprises intéressées. Jeudi dernier se déroulait une rencontre de ce type à Place Le Gerموir à Montmagny.

Le programme d'intégration des jeunes à l'emploi offre cinq mesures pour les entreprises désireuses de contribuer à la lutte au chômage de cette catégorie de population.

1- Projet d'amélioration du

milieu de travail dans l'entreprise

Cette mesure vise la création d'emplois destinés aux jeunes de 18 à 29 ans par l'octroi de subventions aux entreprises pour des projets d'amélioration des milieux de travail ou au niveau du bien-être des personnes oeuvrant dans les entreprises. Elle consiste essentiellement à subventionner une partie des coûts de salaires. Par ailleurs, dans certains cas, la participation gouvernementale peut atteindre 80 pourcent des salaires payés, durant un an, jusqu'à concurrence de 150 000\$ pour un projet.

2- Partage de l'emploi dans le secteur privé

Par ce volet, on veut encourager l'embauche des jeunes en accordant un soutien technique et financier aux entreprises pour la création d'emplois à temps plein résultant d'une réduction volontaire des heures de travail de certaines catégories de travailleurs et travailleuses déjà à l'emploi. Le gouvernement peut verser jusqu'à 50 pourcent des salaires payés durant un an avec un plafond financier de 4 500\$ par emploi créé.

Pour les volets un et deux, toute entreprise industrielle, agricole, commerciale ou

financière qui fait affaire au Québec, peut participer. Pour ce faire, on doit adresser sa demande au Centre de Main d'Oeuvre du Québec à Montmagny.

3- Stages en industrie

Faciliter l'intégration au marché du travail des jeunes de 18 à 24 ans, promus des institutions d'enseignement professionnel, par la réalisation de stages pratiques d'une durée de trois mois dans les entreprises, et l'octroi d'allocations de 145\$ net par personne, aux stagiaires durant l'acquisition de leur expérience de travail, tel est l'objectif de cette troisième mesure. Obligatoirement, les stagiaires acceptés doivent être inscrits au Centre de Main d'oeuvre du Québec et doivent avoir terminé avec succès leurs études professionnelles depuis au moins six mois.

4- Projets de création d'emplois permanents dans les petites entreprises

Visant également la création d'emplois, cette mesure s'adresse aux petites entreprises par le versement de subventions pour des investissements générateurs d'emplois permanents qui autrement n'auraient pu être créés. Seuls les entreprises manufacturières ayant un actif inférieur à 1.5

million \$ et les commerces ayant un chiffre d'affaires en-deça de un million \$ pour l'année financière précédant la demande, peuvent participer. La collaboration gouvernementale peut atteindre une moyenne de 6 500\$ par emploi créé, jusqu'à un maximum de 65 000\$ par projet, conditionnellement à l'occupation des emplois à temps plein durant 52 semaines, selon la limite de temps établie.

5- OSE-ARTS

Dans le cadre de ce cinquième volet, on subventionne une partie des salaires versés à des jeunes pour des projets de création, de

production, de distribution ou de conservation de biens culturels dans des domaines comme la conception publicitaire, architecturale ou graphique, la direction artistique, l'administration en art, l'animation touristique, la production artisanale, l'aménagement ou la restauration d'équipements culturels etc... Un jeune travailleur culturel de même que toute entreprise ou tout organisme, à l'exception des ministères provinciaux et fédéraux, peuvent présenter des projets.

Pour de plus amples informations sur le programme P.I.J.E., il suffit de contac-

ter Pierre Lemay au Centre de Main d'oeuvre du Québec à Montmagny à 248-2047. Par ailleurs, pour les sessions d'informations de groupes, il faut s'adresser à Gilles Couture au bureau régional, au 1995 Boul. Charest Ouest à Ste-Foy à 643-3149 ou en passant par le no. de Communications Québec, sans frais, à zénith 2-6770 ou encore à Montmagny à 248-2047.

Enfin, tous les jeunes entre 18 et 29 ans qui désirent être embauchés dans la cadre d'un projet P.I.J.E. doivent s'inscrire le plus tôt possible au Centre de Main d'Oeuvre du Québec, à Montmagny.

ME JOGUES LAVOIE AVOCAT

72 St-Jean Baptiste est, Montmagny
(Edifice de la Banque Canadienne Nationale)

248-7474

Participe au régime d'Aide Juridique

FINI LA PEINTURE...

Avec les
Revêtements de maisons:

Aluminium	(Garantie 20 ans)
Masonite	(Garantie 20 ans)
Acier	(Garantie 20 ans)
Vinyl	(Garantie 40 ans)

PORTES, FENÊTRES, TOITURES, CORNICHES
ESTIMATION GRATUITE, TRAVAIL GARANTI

Aucun intermédiaire, pas de vendeur, vous faites affaires directement avec le patron, c'est moins coûteux.



JOCELYN LAVOIE

ENTREPRENEUR EN RENOVATION

Cap St-Ignace

246-3736

SPECIAUX DE LA SEMAINE

T-Bone Catégorie A1	3.29lb
Pointe de boeuf congelée, complète ou demie	2.29lb
Saucisse fumée Swift Premium	1.39lb
Bacon tranché canadien	1.09lb
Margarine molle Lactantia	.89lb

Nous vendons du
boeuf de l'ouest

la vraie maison spécialisée en viande
des couples français et italiens

SPECIAUX CONGÉLÉS

Moitié de porc	.91lb
Devant de boeuf Canada A1	1.39lb

Dépecé, emballé et congelé

BOUCHERIE CAP ST-IGNACE ENR.

GILLES RICHARD, PROP.
Entrée Ouest, Cap St-Ignace
(Ancien restaurant Chez Lucien)

246-5013



Un 6ième Festival de l'Erable à St-Raphaël les 21, 22 et 23 mars

(P.B.) Les Loisirs de St-Raphaël Inc. présenteront pour une 6ième année consécutive leur populaire Festival de l'Erable. Cet

événement printanier se tiendra cette année les 21, 22 et 23 mars prochain au Centre communautaire St-Raphaël.

Rejoint au téléphone dimanche dernier, le président des Loisirs M. Réal Carbonneau a indiqué que le Festival de l'Erable,

édition 1980, débutera avec la présentation des duchesses Mlles Aline Carbonneau, Céline Roy et France Roy. Cette

cérémonie se déroulera au Centre communautaire dans la soirée du vendredi 21, soirée où l'animation musicale sera assurée par la présence de la Disco C.F.L.S.

C'est à compter de 20 hres, samedi le 22, que le sort déterminera la Reine du Festival de l'Erable. La soirée se poursuivra d'autre part, dit le président, avec de la musique canadienne et moderne; un orchestre fera les frais de la musique.

La traditionnelle Fête à sucre a été prévue dans la journée du dimanche 23 et ce, à compter de 13 hres. Une course en raquette, ouverte

aux hommes et aux femmes, est inscrite au programme au cours de l'après-midi.

Enfin, le tout sera poursuivi par un gargantuesque souper communautaire vers 17:30 hres avec un menu bien typique du temps des sucres. Une soirée dansante avec orchestre clôtura les activités de cette journée avec la remise des trophées aux gagnants des compétitions sportives.

Ce 6ième Festival de l'Erable s'adresse, rappelons-le, à toute la population régionale. Cette manifestation devrait d'ailleurs donner le ton au temps des sucres pour toute la région de Bellechasse.

Le Comptoir artisanal Ste-Apolline réalise des profits de 725\$ en 79

(M.C.) Le Comptoir artisanal Ste-Apolline a réalisé des profits nets de 725\$ en 79 suite à des revenus de 4598\$ et à des dépenses de 3873\$. Ce bilan financier était présenté à une quinzaine de personnes présentes à l'assemblée générale annuelle du Comptoir, jeudi soir dernier à la salle paroissiale.

En plus du bilan financier, on a fait rapport des principales réalisations pour l'année 79. Il y a eu la mise sur pied d'un comptoir de vente de matières premières pour l'artisanat, comme du fil à tisser et de la laine. Ces matières sont vendues au meilleur prix possible.

On a aussi fait l'achat d'une maison qui deviendra le futur comptoir artisanal. Quant au comptoir mobile, il a fait trois sorties à l'extérieur; aux Galeries Chagnon de Lévis, à l'exposition de

Montmagny et à St-Paul. Ce même comptoir était également à la disposition des vacanciers pendant les fins de semaine de l'été dernier, au Lac Carré.

Pour l'année en cours, on prévoit aménager la maison qui servira de comptoir artisanal. Pour ce faire, elle sera déménagée d'une centaine de pieds pour être installée sur des fondations. L'ouverture est prévue pour cet été. Ce comptoir est organisé en collaboration avec le Cercle des Fermières de l'endroit.

Quelques sorties à l'extérieur sont encore prévues, puisqu'on a reçu plusieurs invitations.

A l'ordre du jour, on retrouvait des élections pour combler les deux postes sortants sur un bureau de direction composé de sept membres. Ainsi, Marie-Elise

Noel a été réélue, et Georgette Marceau élue, toutes deux par acclamation. Cette dernière remplace Mme Gaby Bernier.

Elles rejoignent Jeannette Lapointe, Béatrice Bernier, Denise Fortin, Cécile Couture et Yvonne Leblond.

L'exécutif a été dissout lors de cette assemblée générale. Les nouvelles fonctions seront attribuées à la réunion du 1er avril.

Le Comptoir artisanal Ste-Apolline regroupe actuellement 33 membres, dont 15 artisans.

les industries
CIDEL
MAISONS USINEES

Vous présente cette semaine



Prix à partir de: \$20,000.

DISTRIBUTEUR
Construction Oscar Paradis
51 de la Rivière Sud, Montmagny 248-2966 248-2120

NOUVELLES EMISSIONS D'OBLIGATIONS

TAUX FLOTTANT %

Profitez des taux d'intérêt plus élevés pour le placement de vos épargnes

- Intérêts payables 2 fois par année
- Aucun frais d'acquisition
- Frais d'appels interurbains acceptés


Pour renseignements



JACQUES GAUDREAU
158 Ave Collin,
Montmagny 248-2700

Molson Rousseau et Cie Limitée, Bureau 1814,
800 Place Victoria, Montréal H4Z 1G2 Tél.: 866-1551

Membres de l'Association Canadienne des Courtiers en valeurs mobilières et des bourses de Montréal et Toronto.




L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DES GALERIES MONTMAGNY INC.

Hé, les enfants! Vous fréquentez l'école primaire à Montmagny ou dans la région? Vous pouvez gagner à notre promotion des

Oeufs de Pâques

Confectionnez des oeufs de Pâques ou décorez des oeufs



POUR VOUS INSCRIRE: Procurez-vous une preuve d'achat d'un des magasins des Galeries Montmagny en date du 24 mars au 5 avril. Apportez vos inscriptions au bureau des galeries. Les oeufs seront installés dans la sphère et des juges compétents et neutres feront l'évaluation. Vous pouvez gagner des prix lors du tirage dans le mail. Participez...



Quelques badauds s'attardaient dimanche dernier sur les lieux de l'incendie où les ruines fumaient encore.



L'automobile du gérant par intérim de la Caisse populaire d'Armagh, stationnée à l'avant du Restaurant Forest, n'a pas été épargnée lors de ce sinistre.

Le Forest est ravagé par un incendie à Armagh

(P.B.) Tôt dans la nuit de vendredi à samedi, un violent incendie a complètement détruit le Restaurant Forest à Armagh. Propriété de M. Laurier Denette depuis plus d'un an, l'immeuble, évalué sommairement à plus de 200 000\$, est considéré comme une perte totale. C'est vers 3 hres samedi matin que le feu s'est déclaré. Le propriétaire, son épouse et une employée se trouvaient alors au rez-de-chaussée de l'édifice. Décelant une forte odeur de fumée qui montait du sous-bassement, ils alertèrent immédiatement les pompiers-volontaires de la municipalité qui ne tardèrent pas à s'amener.

Aucun client n'était à l'intérieur de l'établissement à ce moment; le bar de l'étage inférieur était en outre fermé. Le feu se propageant rapidement à la partie supérieure de l'édifice, en empruntant un escalier à l'ouest, les trois occupants sortirent immédiatement pour ne pas être prisonniers des flammes. Vers 3.30 hres, les pom-

piers commençaient à combattre le sinistre. Neuf sapeurs, sous la direction du chef-pompier M. Gérard Roy n'eurent pas la tâche facile. Le feu sortait par les fenêtres et des vents violents de l'ouest compliquaient leur harassant travail.

Usant du camion-incendie et des borne-fontaines situées à proximité, ils luttèrent avec acharnement contre l'élément destructeur. Il fallait éviter à tout prix que l'unité de motel adjacente et le poste à essence à proximité soient aussi la proie des flammes.

La chaleur du brasier était

tellement intense que les pompiers ne purent s'approcher d'une automobile stationnée à l'avant. Le petit véhicule européen n'a d'ailleurs pas échappé au désastre.

Les pompiers, quant à eux, ne regagnèrent pas leur caserne avant 6 hres. Le feu était circonscrit et tout danger de conflagration était en outre écarté.

Rien n'a été sauvé, semble-t-il, au cours de cet incendie catastrophique. Les dommages matériels à eux seuls représentent plus de 200 000\$ à cet édifice dont la construction remonte à une

dizaine d'années est donc considéré comme une perte totale.

Quoi qu'il en soit, on ignore la cause véritable. L'agent Gaétan Rouillard de la S.Q. de Montmagny mène présentement une enquête dans cette affaire.

A vendre cause départ

- St-Jean Port-Joli, rue Jacques Chouinard, maison canadienne en pierre 26 X 42, terrain fini, construction récente.
- Terrain rue du C.L.S.C., 16,000 p.c., service aqueduc. Prix .33 cents du pied.
- Jimmy 4 X 4, 1978, état neuf, 14,000 milles, zébraté, prix: \$6,500.

**Pour renseignements
598-3222**



Nos produits... un délice!

A notre comptoir...
Par votre livreur...

Nous confectionnons nous-mêmes pains et pâtisseries et en surveillons jalousement la qualité

Notre variété de pains et notre assortiment de pâtisseries sont toujours **FRAIS, BONNS, SAVOUREUX**

GRANDE VARIÉTÉ DE FROMAGES:
canadiens et importés



**La Boulangerie
Jean-Claude Fortin Inc.**

105, Rue St-Louis
Montmagny
248-1062



Marcel Lajeunesse

Audioprothésiste

PROTHÈSES AUDITIVES
TESTS AUDIOPROTHÉTIQUES

3, Avenue Bégin, Lévis

837-4458

**Toute
question
mérite une
réponse...**

Le représentant de la Régie des rentes sera à votre disposition pour vous informer à propos...

- de la rente de retraite
- des prestations payables au décès
- des prestations payables en cas d'invalidité
- des allocations familiales du Québec
- du remboursement de l'impôt foncier scolaire aux personnes de 65 ans et plus

les 27 et 28 mars,
au centre commercial
Les Galeries Montmagny,
101, boul. Taché,
à Montmagny,
pendant les heures d'ouverture
des magasins.



Régie
des rentes
du Québec

La garderie sur le point de trouver asile à Montmagny

(D.G.) Après des débuts plutôt laborieux, les démarches conduisant à l'implantation d'une garderie à Montmagny commencent à porter fruit. Une étape très importante est sur le point d'être franchie avec la trouvaille d'un local destiné à abriter

ce service. Le second étage d'un immeuble situé sur l'avenue de la Gare et qui loge au rez de chaussée les bureaux de la Caisse d'Entraide Economique, rencontrerait les vues de l'équipe du projet Canada au Travail. La situa-

tion privilégiée du local en centre ville, son éclairage abondant provenant des grandes ouvertures et sa terrasse, un élément particulier à utiliser, ont retenu l'attention de l'équipe. Les négociations avec le propriétaire, M. Claude Hébert,

sont amorcées et déjà existe un projet de bail, précise Mme Rachel Daigle, directrice du projet.

Mais encore faut-il que le Service de garderie du ministère des Affaires sociales donne son approbation et retourne un plan modifié du local insérant les transformations répondant à ses exigences avant de conclure l'étape dans le dossier.

Un permis pour 38 enfants

Le ministère émettra un permis d'opération pour 38 enfants de 18 mois et plus. Ayant à faire un choix entre le nombre de 38 enfants de 18 mois et plus ou celui de 30 enfants et quatre bébés, l'équipe et le comité de parents impliqués dans cette initiative optaient pour la première formule en raison des coûts prohibitifs greffés à l'opération d'une pouponnière, explique-t-on.

Demande d'incorporation

Sur le plan du choix du statut juridique, on favorise l'incorporation en vertu de la 3e partie de la loi des compagnies. La demande en ce sens a été acheminée et d'ici un mois on devrait recevoir la charte, d'espérer les membres du projet, Rachel Daigle, Doris Després et Paule Vaillancourt, rencontrées vendredi dernier. L'accomplissement de

cette phase préliminaire dans l'évolution du dossier permettra d'adresser par la suite les demandes de subventions gouvernementales suivies des aménagements physiques nécessaires du local.

Soirées d'information

Deux séances d'information prendront l'affiche en avril. Le mercredi 2 avril, une personne ressource du Département de santé communautaire de l'Hôtel-Dieu de Montmagny parlera de l'implication du service au niveau de la garderie. A l'exposé succèdera la présentation d'un montage audiovisuel "la vie de l'enfant en

garderie", suivi d'une plénière.

La semaine suivante, mercredi 9 avril, un psychologue professeur à l'Université Laval, Richard Cloutier, animera la rencontre. Ce dernier a déjà produit une étude sur le développement de l'enfant en garderie. Le thème de la soirée: "Est-ce que la garderie répond aux besoins familiaux et éducatifs de l'enfant". Pour s'entretenir du sujet, on procédera par la formule des ateliers.

Donc à ne pas oublier ces rendez-vous, les 2 et 9 avril, au Centre Sportif Le Bûcheron, à 19h. 30 min.



Vraisemblablement, la garderie de Montmagny s'installera au 136, avenue de la Gare à Montmagny, l'édifice qui abrite au rez-de-chaussée les bureaux de la Caisse d'Entraide Economique. Présentement, on accède au local par un escalier donnant sur une terrasse. Sur la photo, on aperçoit Mme Rachel Daigle, directrice du projet Canada au Travail qui compte mettre sur pied une garderie.

[D.G. Peuple-Courrier]

L'Artiste et l'Artisan Enr.

Fil à tisser - Guenille - Phildar
656 Rte Bellavance, Cap St-Ignace
246-5960

POUR VOTRE DÉCORATION INTÉRIEURE CONSULTEZ:

PAUL ST-PIERRE

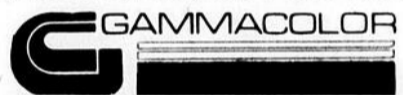
I.D.S.A.S.D.E.I.D.

(SUR RENDEZ-VOUS) 248-3743 653-2850

JOHANNE DE KINDER

S.D.E.Q. m.a.s.

(TOUS LES JOURS) A.M.: 598-3468 P.M.: 248-3743



**DU 19
AU 30
MARS**

**Le festival du matelas,
c'est pour vous!**

Profitez de nos
spéciaux printaniers

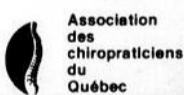
GRAND SPÉCIAL:
Matelas et sommier-caisse
ensemble 39". Spécial:

\$89.

Matelas et sommier-caisse
ensemble 54". Spécial:

\$139.

**GARANTIE
20 ANS**



Matelas et sommier-caisse
Ensemble 54"

\$295.



Matelas extra-ferme, unique et spécial pour le mal de dos.

Approuvé par l'association des chiropraticiens du Québec.

**MEUBLES
BARNABÉ**

**Meubles
Barnabé Inc.**

DEUX-MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR:



POUR VOTRE PROTECTION nous sommes membre de
LA CORPORATION DES MARCHANDS DE MEUBLES DU QUÉBEC

St-Paul Est, cté Montmagny **469-2188**

St-Vallier, cté Bellechasse **884-2832**

LIGNE DIRECTE MONTMAGNY: **248-5684**



LE COMITE DES SECRETAIRES DE LA RIVE-SUD. - Lors d'une soirée d'information à l'Islet-sur-Mer, le lundi 10 mars dernier, le Comité des secrétaires de la Rive-Sud accueillait une conférencière de l'Office de protection du consommateur, bureau régional de Québec. Il s'agit de Nicole Villeneuve, au premier plan à l'extrême droite, qui exposait grosso modo le contenu de la nouvelle loi sensée entrer en vigueur le 30 avril. Elle rappelait que la loi existe pour assainir le marché mais que le consommateur détient un rôle important pour devenir de plus en plus éveillé et critique et ce en changeant ses habitudes de consommation. Le bureau de direction du Comité des secrétaires de la Rive-Sud comprend, sur la première rangée de gauche à droite, Lisette Poitras, publiciste, Huguette Dorval, présidente et Denise P. Lord, vice-présidente. A l'arrière plan se côtoient Diris Ancil, trésorière et Marie-Claire C. Bernier, secrétaire. A cette occasion, le Comité en profitait pour tenir sa soirée de recrutement.

Le Carnaval de Ste-Apolline fut un succès

Le Carnaval de Ste-Apolline édition 1980, fut vraiment un succès.

Les activités autant à l'intérieur qu'à l'extérieur furent une réussite grâce à la collaboration d'un bon nombre de bénévoles et surtout la grande participation du public en général.

Tous les prix furent distribués à chaque activité. Nos gagnants au rallye de moto-neige sont: 1er prix: M. Gilles Deschênes, 2e M. Hervé Talon et 3e M. Paul Nadeau.

Au Tournoi de Charlemagne, les trophées furent distribués comme suit: Classe A: 1- M. et Mme Wilfrid Auclair, 2- M. Magella et André Bernier
Classe B: 1- Maurice Thérien et Maxime Morin
2- Diane Marceau et René Boutin
Charlemagne: M. Magella Bernier.

Pour les monuments de glace le 1er prix fut donné à Mme Alphonse Marceau, le 2e prix M. Mme Réjean Nadeau et le 3e prix: M. Simon Lachance.

Pour la compétition de tapecul le 1er prix: Denis Bernard 2e prix: Normand Nadeau 3e prix: André Ouellet dans la catégorie Hommes, Viateur Collin et Tony Deschênes, catégorie enfant. Le \$25. don du Bar le Voyageur, pour le tag-day du Bonhomme: Mlle Annie Fortin. Et pour terminer, les 5 prix de \$100.00 chacun des billets furent distribués comme suit: 1- M. Paul-Emile Ouellet, Ste-Apolline

2- Mme Paul-Emile Ouellet, Ste-Apolline
3- M. Marcel Couture Ste-Apolline
4- M. Yvon Labonté, St-Paul
5- Mme Lucette Normand

Montmagny.

Un gros merci spécial à M. Guy Bélanger, représentant de la Brasserie Molson pour sa coopération en faisant imprimer les programmes du Carnaval.

A tous et chacun Merci et continuez votre belle collaboration car les Loisirs c'est l'affaire de tout le monde.

Louise Bertrand,
Publiciste
Comité des Loisirs
Ste-Apolline

Chantier 80, Montmagny-Sud

A l'occasion du temps du carême, des équipes se sont formées pour réfléchir sur la qualité de la vie dans leur milieu respectif.

A St-Juste, l'animatrice est Huguette Lacroix qui travaille avec Yvonne Masson, Suzanne Lamontagne, Ida Bilodeau, Huguette Dupuis et Lorraine Drouin ainsi qu'une personne ressource du C.L.S.C. Montmagny-Sud. Leur projet, un comité permanent d'entraide pour répondre aux besoins qu'expriment des personnes âgées et des mamans de la paroisse dans une garderie bénévole ainsi que pour répondre aux attentes de d'autres paroissiens.

A St-Fabien, Rosario Bélanger assure l'animation de l'équipe formée aussi de Mme Rosario Bélanger, Thérèse Bilodeau, Marie-Paule Brisson, Hélène Bélanger, Colette Gosselin, Thérèse Belle, Jeanne Richard et Mme Rosario Belle. Le projet, une sensibilisation pour le développement de la paroisse dans des plantations d'arbres d'ornementation là où on en désire.

A Lac Frontière, Claudette Demers agit comme animatrice et oeuvre avec M. et Mme Alyre Robert ainsi que Mmes Gérard Bossé et Paul-Emile Croteau. Ils ont comme projet de divulguer de l'information dans la paroisse sur le bonheur humain par l'intermédiaire de conférenciers.

A St-Paul, on retrouve deux équipes. L'une d'entre elles est animée par M. Joseph Létourneau et regroupe Mme Joseph Létourneau, M. Paul-Maurice Adam, Mme Thérèse Langlois, Marie-

Jeanne Langlois, M. et Mme Joseph-André Patry, et M. et Mme Gérard Proulx, Mme Julienne Fortin et Mme Simone Langlois ainsi que M. Joseph Talbot.

L'autre équipe se compose de M. Dominique Hamelin, animateur. Participent, Mme Dominique Hamelin, M. et Mme Léo Langlois, Mme Martin Godbout, Mlle Anita Blais et Raymonde Laferrière ainsi que M. Clément Nicole. Ils ont à mener à bien différents projets complémentaires impliquant la collaboration des autorités ministérielles et municipales de même qu'un projet voulant apporter plus d'hygiène et de sécurité sur les routes.

A Ste-Euphémie existe aussi deux équipes. M. Pierre Mercier assure l'anim-

tion dans une équipe qui regroupe Mmes Pierre Mercier, Adrienne Noël, Laureanne Matteau, Jeannine Bernard, Cécilia Aubé et Ghislaine Therrien. Leur projet, une rencontre d'amitié qui réunira différents paroissiens et paroissiennes et leur permettra d'échanger, de prier et de se recréer ensemble.

Enfin, l'autre équipe animée par Thérèse Chabot, comprend aussi Mmes Alizé Bernard, Rosalie Chabot, Magella Bernard, Suzette Fradette et Sr Louise Bourque. Leur projet, l'entraide spirituelle par des réunions de prières tous les mercredi à 15 hrs débutant le 25 mars prochain.

Sr Marguerite Roy
Responsable de Chantier
dans Montmagny-Sud

Société Mutuelle du comté de Montmagny

A tous nos assurés de Berthier, St-François, St-Pierre, Montmagny et Cap St-Ignace, bien vouloir prendre note que nos bureaux sont maintenant situés au:

**29 Ouest, St-Jean Baptiste
Montmagny Tél.: 248-7940**

Comme par le passé, nous sommes à votre disposition pour répondre à vos besoins.

MARC COUILLARD, dir. général
Société Mutuelle d'assurance
contre l'incendie du
comté de Montmagny



Pour vos parties de sucre, à compter du
22 mars, vous avez rendez-vous:

A L'ÉRABLIÈRE
OUVERTE TOUS LES JOURS

A compter du 29 mars, l'orchestre

L'HARMONIE

Samedi après-midi: à compter de 14 hres.

Samedi soir: à compter de 20.30 hres.

Dimanche: De 13.30 hres. à 16.30 hres.

Pour le public en général

Repas: samedi et dimanche de 11 hres à 20 hres

Bienvenue à tous

L'ÉRABLIÈRE

(LICENCIÉE)

342 Chemin des Erables est, Cap St-Ignace

Pour réservations:

Rés.: 246-5495

Cabane: 246-5467

Québec: 842-9160

INSTITUT TECHNIQUE AVIRON en éducation technique
depuis 1939

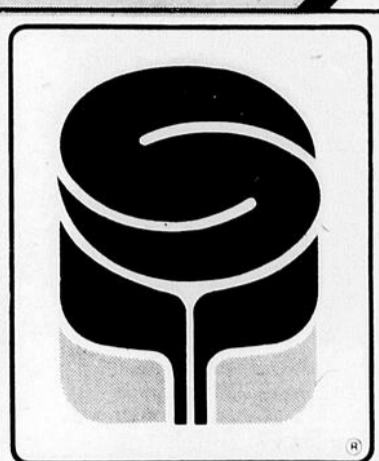
Auto Mécanique, Soudure, Débrossage, Electronique, Radio et T.V., Réfrigérateur-Air Climatisé, Dessin Technique. Ces cours de métiers sont disponibles à Québec à l'Institut Technique Aviron au Niveau Secondaire 111 et V, de nature intensive, où l'étudiant doit s'attendre à se salir les mains.

Il est possible de trouver des maisons de pension pour ceux qui ne peuvent demeurer chez des parents. Pour renseignements supplémentaires, écrivez-nous à:

INSTITUT TECHNIQUE AVIRON

270 Boul. Charest Est, Québec
G1K 3H1

ou appelez-nous, à frais virés, du lundi au vendredi, entre 9:00 A.M. à 9:00 P.M. au 418-529-1322. Demandez M. Lacroix.



SEAVI



X Coupe de viande disponible dans ces marchés

PRO

FROMAGE VELVEETA
 KRAFT
 Bte 500 g. **1.85**

PRO
MOUTARDE PRÉPARÉE
 SCHWARTZ
 Bocal 16 on. **.49**

PRO

CAFÉ INSTANTANÉ
 CHASE'N SANBORN
 Bocal 10 on. **5.25**

L'HIVER

le temps de bien manger



Spéciaux en vigueur les 19-20-21-22 mars 1980

viandes

JAMBON Épaule Genre picnic .95 lb.		PATTES DE PORC Pour ragout .45 lb.	CRETONS BILOPAGE 283 g. 1.35 ch.
FOIE DE PORC .49 lb.		TÊTE FROMAGÉE BILOPAGE 283 g. 1.17 ch.	EGGS ROLLS BILOPAGE Bte 12's 1.89

grad Chez nous pour vous

JUS DE TOMATES Can. font. GRAD Bte 19 on.	.42
HUILE VÉGÉTALE GRAD Bte 1 L.	2.08
LAIT INSTANTANÉ GRAD Bte 1.5 kg.	4.89

fruits et légumes

CAROTTE Culture du Québec Sac 5 lb. .59		PIMENTS VERTS Large .59 lb.	CITRON De Californie Gr. 140 4/ .39
ECHALOTES De Californie .19 ch.		ANANAS DÔLE Prod. imp. Gr. 14 .89 ch.	

produits surgelés

JUS D'ORANGE MINUTE MAID 12 on.	1.05 ch.
GÂTEAUX McCAIN Chocolat ou vanille 19 on.	1.59 ch.

BISCUITS Petit beurre ou The VIAU Bte 700 g. 1.39	GELÉE DE POMME OKA Bocal 250 ml. .69	ULTRA-PILES Alcaline grosse EVEREADY No E 95 BP Pqt 2's 2.99
ÉPAULE PORC Picnic MAPLE LEAF Bte 1 lb. 2.55	CÉRÉALE Bte entier WEETABIX Bte 400 g. 1.09	ULTRA-PILES Alcaline pour radio grosse Eveready pqt 2's 1050 BP 1.29
PÂTE DE TOMATES HEINZ Bte 13 on. .69	COUCHES Régulières SCOTT Bte 30's 2.45	DÉSODORISANT SECRET ultra sec, parfume, me. inodore cont. 150 ml. 1.49
SAUCE B.B.Q. CORDON BLEU Bte 14 on. .43	NOURRITURE Chat CAT CHOW Sac 10 kg. 10.59	PERMANENTE Maison, reg. douce ou super TONI Unite 3.19
SOUPES AYLNER Bte 10 on. Tomates .25 Legumes .27 .27	NOURRITURE Chien BURGER BITS Sac 8 kg. 5.39	RINCE CRÈME AGREE (3 types de chev.) Bte 225 ml. 1.39
FÈVES Blanches ST-ARNAUD Sac 4 lb. 1.95	TAMPONS A recurer S.O.S. Bte 10's .59	SHAMPOING Pour chev. normaux/gras AGREE Bte 225 ml. 1.59
MÉLANGE 4 gâteaux SNACKIN Bte 14 on. 1.09	ASSOUPNISSEUR De tissus en feuilles BOUNCE Bte 20's 1.29	SERVIETTES Femmes reg. KOTEX Bte 12's 1.09

PRO
LAMES
 Super inoxydables
GILLETTE
 Pqt 10's **1.79**

PRO

DÉTERGENT
 Poudre
 OXYDOL
 Bte 12 L. **6.49**

PRO

ESSUIE-TOUT
 Couleur et décoré
 SCOTTOWEL
 2 rlx **1.09**

PRO

EAU DE JAVEL
 JAVEX
 Cont. 64 on. **.69**

NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES ET DE CORRIGER LES PRIX INCORRECTS RESULTANT D'UNE ERREUR D'IMPRESSION

SPÉCIAUX DISPONIBLES CHEZ CES MARCHANDS SEULEMENT

on pense à vous

L'Isletville Épicerie Gaudreault	Ste-Perpétue de L'Islet Majoric Pelletier	St-Gédéon de Beauce X Germain Mercier	St-Théophile de Beauce
St-Marcel de L'Islet X Hervé Blanchet	St-Alexandre de Kamouraska Régent Ouellet	St-Zacharie de Beauce Parent & Roy	X Richard Poulin

Bonjour
chez-toi!



Clement, ptre.

Au retour d'un voyage, ça fait beaucoup plaisir d'avoir un accueil chaleureux. Il fait bon de se retrouver au coin du feu avec la famille et les amis. On a l'impression de recommencer à vivre lorsqu'on se met à table pour partager le pain. On oublie les rancunes du passé pour vivre dans l'unité des cœurs et des esprits. On est porté par les sentiments d'une chanson:

"Fais du feu dans la cheminée, je reviens chez-nous..."

Quand nous nous réconcilions avec Dieu et avec nos semblables c'est encore plus beau. C'est la vie de Dieu qui circule en nous et qui fait notre unité; il nous reçoit à bras ouverts, avec un cœur débordant de tendresse. Quelle délicatesse de Dieu!

St-Paul veut que nous goûtions à cet amour:

"Au nom du Christ, nous vous le demandons, laissez-vous réconcilier avec Dieu".

C'est la préoccupation de Dieu, notre Père. La parabole de l'enfant prodigue nous le décrit très bien. Le père sort au devant de son fils cadet et de son fils aîné pour faire la réconciliation. Sa miséricorde est sans limite, son amour est sauveur.

Et Jésus est allé jusqu'au bout de lui-même. Suspendu entre ciel et terre, sur le Calvaire, les bras en croix comme pour accueillir l'humanité il dit:

"Père, pardonne-leur car ils ne savent pas ce qu'ils font".

Il a donné sa vie parce qu'il y croyait. "Père, entre tes mains je remets mon esprit".

Les qualités de Dieu attirent les pécheurs que nous sommes. Voici une belle prière:

"Seigneur Jésus, parole éternelle du Père, toi qui nous a apporté ton Saint Evangile, accorde-moi, grâce à ta parole, de te reconnaître et de me connaître moi-même. Que je voie ma misère et ta miséricorde, mon péché et ta grâce, ma pauvreté et ta richesse, ma faiblesse et ta force, ma folie et ta sagesse, mes ténèbres et ta lumière."

[J.Arndt]



NOUVEAU TYPE D'AMBULANCE. - La compagnie et Frères Ltée, de Victoriaville, vient de fabriquer la première ambulance de Type "Trans-Vie" au Canada, suivant un modèle déjà très répandu aux Etats-Unis. Deux fois plus spacieux que les camionnettes avec ses 12 pieds de long et ses 8 pieds de large, ce véhicule contient, outre l'équipement requis par la Loi, trois civières, une bouteille d'oxygène d'hôpital, un lavabo, un ressuscitateur, des mâchoires de vie, le courant de 110 volts et même un équipement de plongée sous-marine. Un véhicule plus sécuritaire et plus sécurisant, quoi!

Jocelyn Dancause

Comptable agréé

(418) 356-2398
66 Principale
St-Marcel, L'Islet
GOR 3R0

(418) 681-8317
686 Joffre
Québec 6
G1S 3L5

Yvon Coulombe Inc.



ENTREPRENEUR

PLOMBERIE
CHAUFFAGE
BRULEUR
A L'HUILE
PISCINES
creusées
et hors terre

• RESIDENTIEL ET COMMERCIAL

• ESTIMATION GRATUITE

FOURNAISES
ÉLECTRIQUES

• PRIX COMPÉTITIFS

• SERVICE 24 heures

350 Chemin du Côteau, Montmagny
Tél. Bur.: 248-1872
Service routier: YP4-7293

CHRYSLER CANADA

offre toujours plus à ses clients

Du 1er mars au 10 avril 1980, en plus des engagements Chrysler, vous bénéficierez d'un **RABAIS SPÉCIAL** sur l'achat d'une voiture 1980



Cordoba ou Le Baron

\$450.00



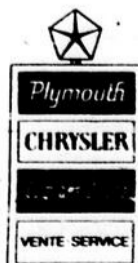
Caravelle

\$200.00



Camions légers Dou W
100 - 200 - 300

\$100.00



W. Fortin Automobile Inc.

78, 9^e Rue, Ville de L'Islet

247-3914

150 producteurs agricoles à l'assemblée générale du Syndicat de l'U.P.A. L'Islet-Nord

(M.C.) Quatre conférenciers se sont succédé jeudi soir dernier le 13 mars, à la salle des Chevaliers de Colomb de Ville de L'Islet, pour donner de l'information aux quelque 150 producteurs agricoles venus assister à l'assemblée générale annuelle du Syndicat de l'Union des Producteurs Agricoles (U.P.A.) L'Islet-Nord.

M. Pierre Vallée, du Ministère de l'Environnement, a expliqué les besoins de protéger l'environnement (qualité de l'eau et de l'air) ainsi que les normes à respecter par les producteurs agricoles en ce qui concerne les nouvelles constructions, les agrandissements de bâtisses, et l'augmentation de la capacité des bâtiments déjà existants.

Il fut aussi question de la gestion et de l'entreposage des fumiers et de la manière

de procéder pour obtenir un permis de l'Environnement. Dorénavant, il y aura moins de problèmes causés par la lenteur dans l'émission de permis puisque le délai entre la demande et l'obtention est maintenant de un mois et demi.

M. Adrien Lavoie, de la Fédération de l'U.P.A. de la Côte-Sud, a ensuite parlé de l'entente dans la mise en marché du lait au Québec. Il a aussi expliqué "le talon du chèque de paye" du lait industriel.

Puis ce fut le tour de M. Albert Gaudreault, président du Syndicat des producteurs de boeufs, qui a donné des statistiques sur la qualité des bovins produits au Québec et assurés avec la CARASRA.

Il a informé les producteurs sur le fait qu'ils peuvent en tout temps, 24 heures par jour, connaître les prix du

marché des bovins en appelant, sans frais, à 1-800-267-8370.

Enfin, M. Charles Proulx, président du Syndicat des producteurs de porcs, a répondu aux questions des producteurs présents concernant les prix qu'ils retirent de la vente de leurs produits et des possibilités d'adhérer au régime d'assurance-stabilisation des revenus.

M. Proulx a insisté sur l'importance pour les producteurs de porcs

d'assister aux réunions d'information qui se tiendront le mois prochain afin de prendre connaissance du nouveau projet de plan conjoint de mise en marché du porc.

Rapport d'activités et élections

Auparavant, on avait présenté un rapport des activités du Syndicat de l'U.P.A. L'Islet-Nord pour 79. On a entre-autres adopté une nouvelle formule pour le

Congrès de secteur, soit celle d'un conseil d'administration élargi, où plusieurs sujets choisis furent étudiés. Cette année, il y avait un atelier spécialement destiné aux femmes.

Au cours de l'année, des délégués du Syndicat ont assisté à des rencontres sur différents sujets.

Au chapitre des élections, le conseil d'administration a été réélu au complet. On y retrouve deux représentants pour chacune des

municipalités. Pour St-Damase, ce sont Jacques Bélanger, président, et Benoît Gamache. Pour St-Aubert, Julien A. Caron, vice-président, et Hervé Robichaud. Pour St-Jean-Port-Joli, Marcel Bélanger et Daniel Dubé. Pour L'Islet, Jean N. Pelletier et Léon Bélanger. Pour St-Eugène, Denis Cloutier et Pierre Gagné. Pour St-Cyrille, Paul-Emile St-Hilaire et Luc Caron. Enfin, Annette D. Leclerc agit à titre de secrétaire.

Le Syndicat des fermiers de Montmagny tenait son assemblée générale annuelle

(D.G.) Les producteurs agricoles, membres du Syndicat des fermiers de Montmagny une partie constituante de l'U.P.A. Côte-du-Sud, répondaient en grand nombre à l'invitation de leur organisme à l'occasion de l'assemblée générale annuelle, le mardi 11 mars au Centre Sportif Le Bûcheron.

A l'ordre du jour figuraient plusieurs sujets d'importance de même que l'élection des directeurs sortant de charge.

Rejoint pour dresser un compte-rendu de la réunion, le président, M. Jean-Marie Fiset dont le mandat prenait fin ce soir-là mais qui fut réélu sur le bureau de direction, rappelait les principaux points abordés.

Ainsi, M. Jacques Boucher a entretenu l'assistance de l'entente des deux laits alors que M. Raymond Lévesque traitait du projet de gazoduc et du tracé actuellement proposé. Pour sa part, M.

Jean-Claude Roy apportait de plus amples informations sur le projet d'un Centre d'entreposage et de séchage des grains dans la région tandis que M. Joseph Gendron parlait de l'aménagement des rivières à Montmagny.

Elections

Tous les directeurs dont le terme expirait cette année ont été reconduits dans leur fonction. Selon la formule de représentation par localité, le bureau de direction se compose donc pour l'Île-aux-Grues, de Jean Dancause (réélu) et Simon Painchaud; St-François, Raymond Simard (réélu) et Jacques Paré; St-Pierre, Michel Montminy et Jean-Marie Fiset (réélu); Montmagny, Pierre Nicole (réélu) et Marcel Gaulin; Berthier-sur-Mer, Rosaire Talbot et Auguste St-Pierre (réélu) et enfin Cap St-Ignace, Jean-Guy Richard et Guy Dionne (réélu).

CONSTRUCTION

LF LANDRY & FILS ENR

L'Islet-sur-Mer 247-5847



La Pierre Val Neigette de Ste-Blandine

Ste-Blandine Cté Rimouski
Spécialiste en pierre synthétique
maçonnerie reconstituée, pierre de marbre
Estimation gratuite
A l'épreuve du feu
Alban Gagné, prop. 735-2714
Fernand Morneau, rep. 735-2190

SUPER SPÉCIAL 1^{er} anniversaire

Pour **0.01¢** seulement

Branchez-vous au câble T.V.

Frais réels d'installation: **\$20.00**
Économie de: **\$19.99**

Faites vite!

Cette offre est valide pour les

100 premiers clients

À se prévaloir de cette offre
exceptionnelle 1^{er} anniversaire

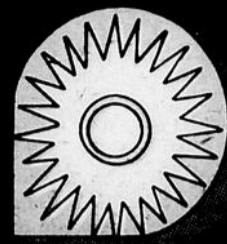
LA CABLODISTRIBUTION DE MONTMAGNY INC.

70 du Palais de Justice Montmagny

248-5697

* Ce spécial s'applique également pour nos clients actuels pour des branchements additionnels de télévision

provigain



VIANDES

EPAULE DE PORC FUME

De Provigo
La livre

.88

BOEUF HACHE Régulier La livre	1.88
FOIE DE PORC Frais tranché La livre	.48
BACON TRANCHE Legrade 500 g	1.08
BOUDIN Bilopage La livre	.98
BOEUF FUME TRANCHE "Smoked meat" Hygrade, 4X57 g	2.08
PIZZA GARNIE Rochette, 20 onces Chaque	2.38
ROULES AUX OEUFS Bilopage boîte de 6 Chaque	.98
POULET CUIT PANE Barillet de 9 morceaux De Schneiders Chaque	3.49

BIFTECK OU ROSBIF D'ALOYAU

T-Bone Coupe de boeuf
Canada "A" la livre

3.88

FRUITS ET LÉGUMES

**COEURS DE
CELERI**
Produit de Floride
Canada no 1
Chaque

.69

**RAISINS
BLEUS**
Produit du Chili
Canada no 1

1.39

FRAISES

Contenant de 1 chopine
Produit de Floride
Canada no 1 La chopine

.79

**ORANGES
SUNKIST
NAVEL**
Grosneur 138 Produit
de Californie

1.39

ECHALOTES
Produit de
Californie

.25

PRODUITS PROVIGO

ASPERGES COUPEES de choix Provigo boîte de conserve de 12 onces	MAIS EN GRAINS DE CHOIX Provigo boîte de conserve de 12 onces	POIS A SOUPE Provigo emballage de 4 livres	RELISH sucrée Provigo bocal de 24 onces	DETERGENT liquide Provigo contenant de 1.5 litre	AMPOULES PROVIGO 40, 60 ou 100 watts emballage de 2
.79	.39	1.39	.94	1.49	.49
CHAMPIGNONS en morceaux Provigo boîte de conserve de 10 onces	HARICOTS VERTS ou jaunes entiers, de choix Provigo boîte de conserve de 19 onces	JUS ORANGE PAMPLEMOUSSE reconstitué, sucré ou non Provigo boîte de conserve de 48 onces	BEURRE DE CAMEL Provigo contenant de 28 onces	BONBONS PROVIGO menthe épaisse, écossaise ou rayée emballage de 250 g	NOURRITURE POUR CHIENS boeuf, foie ou poulet Provigo boîte de conserve de 25 onces
.87	.52	.99	1.39	.79	.49

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS • PAS DE VENTE AUX MARCHANDS • PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 22 MARS 1980 INCLUSIVEMENT

C'est tout choisi!

ÉPICERIE

SEVEN UP

boisson gazeuse
bouteille consignée de 750 ml

6 POUR

2.19

SPAGHETTI, SPAGHETTINI

ou macaroni coupé Catelli
emballage de 500 g

.55

RIZ FRIT INSTANTANE

Variété au choix Dainty
boîte de 12 onces

.57

FROMAGE CHEEZ WHIZ régulier de Kraft bocal de 1 kg	3.49	POULET désossé Notre Dame bocal de 900 g	4.97	SOUPE aux légumes Campbell boîte de conserve de 10 onces	.28
OLIVES FARCIES manzanilla Gattuso bocal de 12 onces	1.29	LANGUES DE PORC marinées Labonté bocal de 85 g	2.49	SAUCE FRENCH spaghetti, B.B.Q. ou Sloppy Joe l'enveloppe	.37
POIS VERTS DEL MONTE No 1 et 2, de fantaisie Petit Jardin boîte de conserve de 14 onces	.55	DINER Cordon Bleu boîte de conserve de 15 onces	1.09	SAUCE A LA VIANDE Catelli boîte de conserve de 28 onces	1.39
FARINE tout usage Purity emballage de 3.5 kg	2.09	RAGOUT CORDON BLEU boeuf, poulet ou irlandais boîte de conserve de 15 onces	.93	NOURRITURE POUR CHATS variété de saveurs Purina boîte de 500 g	.71
GRAISSE pure Burns emballage de 1 livre	.55	KETCHUP aux fruits Canadienne bouteille de 426 ml	1.29	SACS A CUISSON pour poulet Look emballage de 6	.99
JUS DE PAMPLEMOUSSE ou d'orange pur, non sucré, Oásis contenance de 1 litre	.79	TABLETTES DE CHOCOLAT variété de saveurs Rowntree emballage de 4	1.19	PAPIER MOUCHOIRS blanc ou variété de couleurs Royale boîte de 100	.75
JUS DE TOMATES de fantaisie Aylmer boîte de conserve de 19 onces	.37	SIROP de table Habitant contenant de 750 ml	1.37	DETERSIF pour la lessive Oxydol boîte de 4.8 kg	6.79

PRODUITS SURGELÉS

BEAUTÉ SANTÉ

JUS D'ORANGE SURGELE de Floride Minute Maid boîte de 12 1/2 onces	.99	TARTES AUX PAGANES Mrs Smith emballage de 24 onces	1.88	CURE OREILLES Provigo emballage de 90	.52	MAXI SERVIETTES régulières Liberté Nouvelle emballage de 12	1.19
BROCOLI en pointes surgelé, Frasersvale emballage de 10 onces	.66	PIZZA DE LUXE surgelée Mc Cain emballage de 15 onces	1.88	LYPSIL pour les lèvres l'unité	.57	SHAMPOING HERBAL cheveux normaux ou gras, Clarol bouteille de 350 ml	2.29

L'employeur est responsable de la sécurité des travailleurs

(C.M.) Les nouvelles dispositions inhérentes à la santé et à la sécurité des travailleurs ne sont pas sans préoccuper la majorité des industriels et dirigeants d'usines. Et pour cause puisque c'est toujours l'employeur qui est responsable de la sécurité de ses travailleurs.

A Montmagny, le 11 mars dernier, une cinquantaine d'hommes d'affaires de la région qui participaient à la première assemblée de l'année du Comité régional de l'Association de prévention des accidents industriels (A.P.A.I.) ont laissé l'ingénieur en mécanique Robert Trudel, du Service de l'hygiène industrielle au ministère de l'Environnement du Québec, les renseigner sur la teneur et les conséquences du règlement relatif à la qualité du milieu de travail; règlement qui est en vigueur depuis le 19 décembre 1979 suite à son adoption par l'Assemblée nationale le 28 novembre précédent, en vertu de la Loi de la qualité de l'environnement, et qui doit éventuellement être intégré à la Loi 17 sur la santé et la sécurité au travail.

Signalons tout de suite que, vu l'intérêt des participants, la conférence a vite tournée en échanges de points de vue, plusieurs y allant de considérations et de commentaires par rapport à la situation actuelle dans leurs usines.

Le but de ce règlement sur la qualité du milieu de travail, a expliqué M. Trudel, est de lutter contre les maladies industrielles aux niveaux surtout du bruit, de la poussière et des gaz, toujours de façon compatible avec les normes de l'hygiène.

Le règlement s'applique à tous les établissements où s'effectue un travail, et les dates de mise en application

ont été fixées au 30 juin 1980 pour les industries de moins de 50 employés et au 30 juin 1981 pour celles de 50 travailleurs et plus. Aux entreprises de moins de 50 employés, le gouvernement pourra apporter une aide technique dans l'élaboration et l'installation des moyens de préventions désormais requis; quant aux autres, elles devront prendre elles-mêmes les moyens de se conformer à la Loi. Il existe cependant, a signalé M. Trudel, une méthode d'évaluation de la qualité du milieu de travail qui est disponible pour les industriels qui n'ont qu'à en faire la demande au ministère de l'Environnement.

Les principales mesures que prévoit le règlement, selon le conférencier, sont l'installation dans les ateliers d'un système d'admission d'air frais qui remplace l'air vicié, le chauffage des lieux à des minima de 20 degrés Centigrade pour les bureaux et 12 degrés pour les usines, un éclairage adéquat, le contrôle du bruit à 90 décibels A et moins pour huit heures de travail ou en cas contraire fournir des protecteurs auditifs et limiter le temps d'exposition au bruit, de même que le port de vêtements spéciaux là où on manœuvre des produits toxiques et des métaux lourds. Toutes ces mesures devront toutefois tenir compte des exigences de la conservation de l'énergie, a indiqué M. Trudel.

Puis il a insisté à nouveau sur le fait que la Loi de l'environnement n'est là que pour faire prendre conscience de l'importance de la santé et de la sécurité des travailleurs et que c'est l'employeur qui a le devoir

et la responsabilité de la faire appliquer. M. Trudel a par la même occasion rassuré ceux qui craignent de ne pas être appuyés par les syndicats dans l'application de ce règlement; personne ne va chialer là-dessus, a-t-il dit, et de toute façon la compagnie ou un contremaître ne peut en aucun temps subir un grief pour avoir voulu protéger un employé.

Chariots élévateurs

Par ailleurs le Comité régional de Montmagny de l'A.P.A.I. annonce la tenue d'un cours de conduite préventive des chariots élévateurs pour la première semaine d'avril à Place le Gerموir de Montmagny. Ce cours d'une durée de deux heures et trente, qui sera dispensé par M. Fernand Lortie, permet aux conducteurs et à leur contremaître de connaître les risques d'accidents dans la conduite des chariots ainsi que les méthodes de sécurité à développer; il porte précisément sur les risques d'accidents, les moyens de sécurité et l'entretien préventif.

Pour être donné, ce cours nécessite un minimum de 10 participants. Ceux qui désirent s'inscrire peuvent le faire en communiquant avec M. Jean-Marie Roy, président régional de l'A.P.A.I., au numéro de téléphone 248-1484 (bureau) ou 248-4969 (résidence). Le coût est de \$5 pour les membres et de \$10 pour les non-membres.

Le Comité régional de Montmagny de l'A.P.A.I., rappelons-le, regroupe les représentants (patrons et ouvriers) de quelque 250 entreprises opérant sur le territoire qui va de St-Michel à La Pocatière.



Dans l'ordre habituel, MM Gilles Bisailon, coordonnateur de l'A.P.A.I. pour l'est du Québec, Jean-Marie Roy, président du Comité régional de Montmagny, Robert Trudel, conférencier, et Fernand Lortie, conseiller à l'A.P.A.I.

(C.M. Peuple-Courrier)

CLÉMENT MERCIER ENR.

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

Cap St-Ignace

Tél.: 246-5664



NOUVEAU MANUFACTURIER de plancher de

-Lamelles
ou
-Bois franc

AVANTAGES:

- La beauté du bois
- Durable pour la vie
- Entretien facile
- Prévient tout allergie

MERISIER — CHENE — ERABLE



LES BOIS DE PLANCHER P.G. INC.

407, rue Principale
St-Edouard Lotbinière
C.P. 175
G0S 1Y0 Tél.: (418) 796-2328



SI VOUS VOULEZ BOIRE ET
LE POUVEZ C'EST VOTRE AFFAIRE
SI VOUS VOULEZ ARRÊTER ET
NE LE POUVEZ
C'EST NOTRE AFFAIRE

Alcooliques Anonymes
248-0332

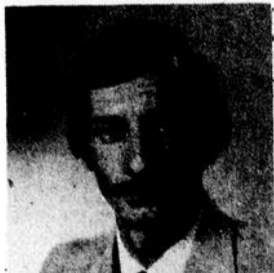
IMPOT

Tenue de livres, administration
GHISLAIN BERNIER B.ADM.

34 A, St-Jean Baptiste ouest, Montmagny
248-0217

Je suis
PRESENT
pour la vie

Faites-nous
CONFIANCE
pour la vie!..

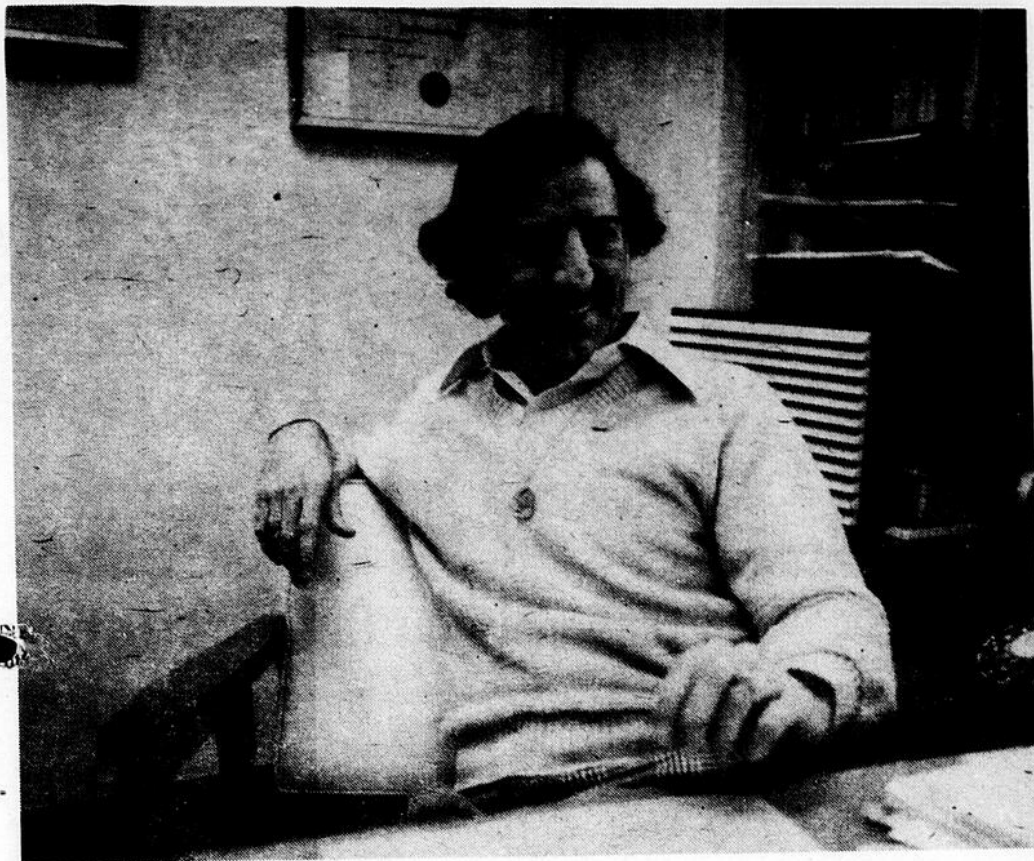


Gilles Marceau

Courtiers en
assurances: vie
salaire
collective
Régime de rentes

Gilles Marceau

16 Ave Fournier Montmagny G5V 2X7 248-0150



M. Magella Webster, secrétaire général de la Commission régionale Pascal-Taché, fera de l'information l'une de ses préoccupations constantes.

(C.M. Peuple-Courrier)

La Régionale Pascal-Taché plus ouverte à l'information

(C.M.) La direction de la Commission régionale Pascal-Taché a décidé de s'ouvrir davantage à l'information. Ainsi des conférences de presse seront tenues régulièrement par le secrétaire général, M. Magella Webster.

C'est ce que ce dernier nous annonçait vendredi dernier, à l'occasion de la première de ces rencontres.

Cette initiative de M. Webster s'explique par le fait que des commissaires se sont plaints le 10 mars, lors d'une réunion régulière du Conseil exécutif de la Régionale, du mutisme que fut celui de la direction de la Commission durant le récent conflit avec ses employés portant sur les coupures de salaires; problèmes qui, selon M. Webster, ont finalement été réglés à la satisfaction des deux parties.

Par ailleurs, nonobstant ces événements particuliers, M. Webster estime que les gens sont en droit de savoir qu'est-ce que ça fait une entreprise de services comme la Commission régionale Pascal-Taché qui occupe quelque 1,000 personnes et qui gère un budget de l'ordre de \$20,000.

Le secrétaire général a relaté une première expérience qu'il avait tentée à l'automne 1977 dans le sens de l'information avec la publication, à tirage limité, d'un bulletin mensuel intitulé Info 159; s. numéros étaient alors sortis mais les résultats n'avaient pas été concluants.

Dorénavant M. Webster, qui n'a pas l'intention de jouer les journalistes, entend plutôt utiliser les services de presse existants pour véhiculer l'information émanant de la Régionale à l'intention de la population, conformément au désir des

commissaires.

Négociations locales

M. Webster nous a fait savoir, vendredi, que la négociation locale a débuté à Montmagny le 12 mars, l'essentiel du protocole d'entente sur les libérations syndicales et le fonctionnement pour les fins de la négociation locale ayant été accepté par les parties patronale et syndicale. Les parties en présence se sont entendues pour essayer de négocier au moins trois jours par semaine afin de finaliser une entente locale le plus tôt possible.

Bulletins de notes

Pour ce qui est des bulletins de notes des élèves, a expliqué M. Webster, les perturbations au niveau

scolaire cette année ont obligé la direction de la Commission régionale Pascal-Taché à en réduire le nombre à trois au lieu de quatre. Cependant, d'ajouter le secrétaire général, les enseignants, suite à l'entente intervenue récemment avec le syndicat, compileront toutes les notes accumulées par les élèves depuis l'émission du dernier bulletin en novembre dernier.

Pas responsable

Moi sousigné William Huard ne me tiens plus responsable des dettes de mon épouse Lucia Bourque.

William Huard, St-Pamphile

Pharmacie Beaulieu de Montmagny

400\$ de dommages pour un vol de 20\$

(M.C.) La Pharmacie Beaulieu, située sur le boulevard Taché ouest à Montmagny, a reçu la visite d'un (ou de) cambrioleur dans la nuit de samedi à dimanche.

Si le montant du vol est dérisoire, on a tout de même causé pour 400\$ de domma-

ges. Le bandit s'est en effet introduit par effraction, brisant la vitre de la porte avant.

Il a ensuite ouvert une armoire spéciale dans laquelle sont conservées quelque 75 catégories de narcotiques. Le malfaiteur s'est

alors emparé d'une seule catégorie, un dérivé de la morphine, pour une valeur approximative de 20\$.

L'agent Jacques Matte, de la Police Municipale de Montmagny, mène l'enquête dans cette affaire.

Message important destiné aux bénéficiaires du Supplément du revenu garanti et de l'Allocation au conjoint.

Pour continuer à recevoir vos prestations de Supplément du revenu garanti ou de l'Allocation au conjoint après le 31 mars 1980, Santé et Bien-être social Canada vous invite à compléter, signer et poster dès maintenant le formulaire de demande que vous avez reçu tout récemment.

Si vous éprouvez de la difficulté à compléter votre formulaire ou encore désirez plus de renseignements, communiquez avec votre bureau des programmes de la Sécurité de la vieillesse.

On se fera un plaisir de vous aider et de vous indiquer au besoin, où sont situés nos bureaux temporaires dans la région.

15, rue Henderson,
C.P. 1816,
Québec 2, Qué. G1K 7L5
Téléphone: (418) 694-3332
Heures d'accueil: du lundi au vendredi
de 8:30 à 16:30



Santé et Bien-être social Canada

Health and Welfare Canada

Canada

Plus près de vous pour mieux vous servir!

Entre propriétaires et locataires...

Quand on s'en parle clairement, on s'entend!

C'est le temps de renégocier les baux. C'est aussi le temps de s'informer, de discuter ouvertement et de conclure des ententes équitables.

Au besoin, la Commission des loyers peut vous aider à y arriver par sa documentation, ses conseils et ses interventions.

Voici la liste des bureaux de la Commission des loyers de la région:

MONTMAGNY:

Palais de Justice, Rue du Palais de Justice
Tél.: voir Lévis
1er et 3e vendredis de 9h à 16h

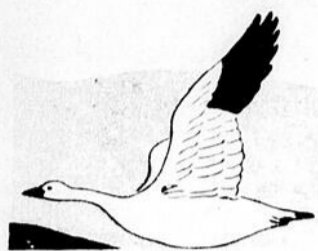
LÉVIS:

51, Rue Bélair
Tél.: 833-5224 (418)
Ouvert du lundi au vendredi



Nous assumons les frais d'appel interurbain.
Gouvernement du Québec
Commission des loyers

Porteras-tu les couleurs du Festival de l'Oie Blanche?



Depuis quelques semaines déjà, les membres du Bureau de Direction du Festival de l'Oie Blanche arborent un nouveau blouson aux

couleurs du Festival. Fabriqués ici à Montmagny, ces blousons sont de couleur noire avec des rayures blanches et bleues sur les bras; de plus, ils sont utilisables durant les quatre saisons.

Puisque plusieurs personnes nous ont demandé si ces blousons étaient disponibles, nous avons fait des démarches pour en faire fabriquer, pour toutes les personnes intéressées. C'est pourquoi il serait facile de vous en

procurer un si vous en faites la demande auprès des membres du comité organisateur ou en vous présentant, le mardi entre 18h30 et 19h30, au Bureau du Festival de l'Oie Blanche, situé à l'arrière, dans l'édifice du Garage Municipal. Une fois sur place, on pourra prendre vos mesures et fixer approximativement le moment de la livraison.

Le coût de ce nouveau

blouson aux couleurs du Festival variera en fonction du nombre à fabriquer, c'est-à-dire que plus la demande sera grande, moins le prix sera élevé. Afin de rassurer les intéressés, on peut tout de suite vous dire qu'il coûtera entre 25 et 30 dollars. Ainsi c'est une invitation du comité organisateur à vous procurer le plus rapidement possible votre blouson, car cette opération de vente dûra jusqu'au 15

avril prochain.

C'est donc un rendez-vous au Bureau du Festival de l'Oie Blanche, tous les mardis, entre 18h30 et 19h30,

afin de vous procurer votre blouson.

Michel Fortin
Relationniste pour le 9e Festival

Viens-tu à Montréal avec un groupe du Festival de l'Oie Blanche?

Lors du prochain Salon Camping, Chasse et Pêche tenu à Place Bonaventure, à Montréal, du 28 mars au 6 avril, le Comité organisateur du Festival tient à faire une promotion concernant cette grande activité qui nous tient tous à cœur. En effet, le Bureau de Direction est à préparer un spectacle avec sa troupe de danseurs et ses musiciens, de même qu'une période de divertissement avec les mascottes.

Comme la région 03 sera

La voix du peuple

Vive le Carnaval d'hiver de St-Pamphile

Le Carnaval d'hiver du Club Lions de St-Pamphile, est maintenant chose du passé.

Ce Carnaval a connu cette année, un succès sans précédent.

Je veux donc rendre hommage au grand responsable de cette réussite, le Lion Edmond Morneau, président du Carnaval qui est malheureusement trop souvent demeuré dans l'ombre.

Il a fait un travail vraiment remarquable, secondé de son épouse Edith.

Merci aussi à son équipe de bénévoles.

Félicitation à la Reine

présente à cette exposition dans la journée du 6 avril prochain, nous organisons un voyage en autobus pour les participants à cette promotion. Vu que le nombre requis de personnes pour cette présentation est d'environ vingt et que l'autobus contient 45 places, nous offrons la possibilité de venir avec nous à Montréal à toutes les personnes intéressées. Tous ceux qui voudront se joindre à nous pourront le faire en communiquant avec Mme Rita

Proulx au numéro de téléphone suivant: 248-2362.

Lors de cette journée, vous n'êtes pas tenus de demeurer avec le groupe du Festival, mais vous devez vous soumettre aux conditions suivantes: le départ s'effectuera vers 7 heures le matin, et le retour vers 21 heures.

Pour que ce voyage soit vraiment une réussite, il faut que les gens de Montmagny participent. Viens montrer aux visiteurs du Salon que toi, Magnymontois, tu crois au Festival et que tu espères sa réussite.

Michel Fortin
Relationniste pour le 9e Festival

Remerciements de sympathie

Sensible aux nombreux témoignages de sympathie, messes - fleurs - prières - visite et assistance au funéraille exprimés lors du départ de M. Georges Mercier de St-Mathieu, la famille s'unit pour remercier parents et amis et pour leur dire comment en cette

occasion il fut bon de se sentir proches pour porter le message de joie et d'espérance que papa nous laisse et dont il jouit assurément.

Mme Georges Mercier et sa famille
St-Mathieu, Montmagny.

DENTUROLOGISTE



André Normand
21 Valcourt, Montmagny
248-0849



BOUCHERIE JULIEN ROY

348, rue Principale
St-Vallier, Cté Bellechasse,
Qué., G0R 4J0
Tél.: 884-2888

Quartier avant D1	1.22lb
Quartier arrière D1	1.64lb
Moitié de boeuf D1	1.45lb
Moitié de boeuf C1	1.49lb
Quartier arrière C1	1.69lb
Quartier arrière A1	1.94lb
Moitié de porc	.89lb

Dépeçage - emballage
et congélation compris

Spécialité: viande pour congélateur
Livraison: St-Vallier, Berthier, St-François, St-Pierre, Montmagny

884-2888

Avis aux intéressés à la fête nationale du Québec

Tous ceux et celles qui ont déjà participé de près ou de loin à la fête nationale du Québec savent qu'on doit s'y prendre assez tôt pour organiser une fête de cette ampleur.

Cette année, pour poursuivre le mouvement de décentralisation des fêtes entrepris par les années passées, un conseil de zone sera mis sur pied dans chacune des 12 zones de la région 03. Pour la zone Pascal-Taché, ce conseil

sera formé d'un représentant délégué par projet.

Les formulaires de demande d'aide technique et financière sont désormais disponibles et la date limite de présentation des projets a été fixée au 19 avril. Pour tous renseignements supplémentaires on peut communiquer avec: Paul Samson, représentant de la zone Pascal-Taché pour la fête nationale du Québec. Tél.: 248-0749



153 St-Ignace, Montmagny

Charles Denault

Notaire, conseiller juridique

Tous les jours: 9 hres. à 17 hres.

Le soir et les fins de semaine sur rendez-vous

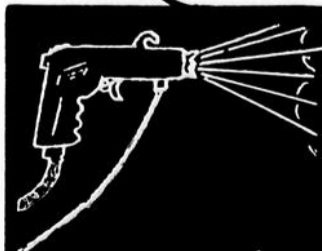
248-7178

Spécial d'ouverture

Mobilier
de cuisine
100% - merisier

1 table ronde 42"
2 extensions
4 chaises
 finition comprise
(couleur à votre choix)

\$330.

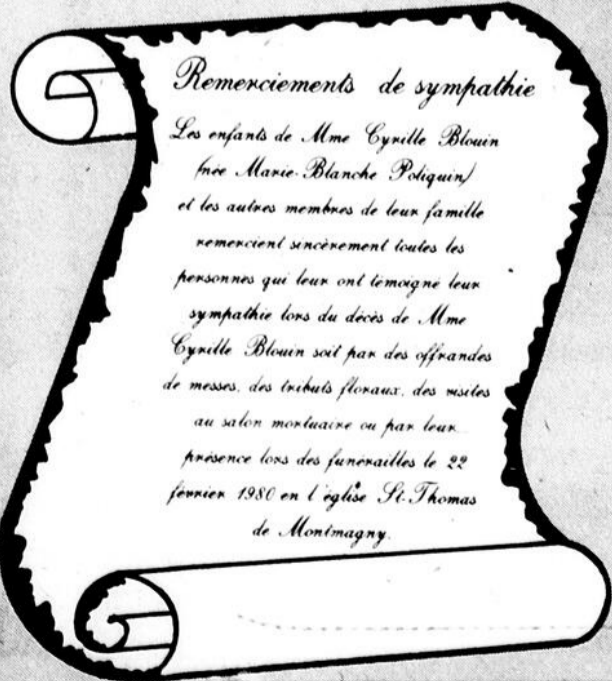


AU BOIS VERNI ENR.

VENTE ET FINITION
DE MEUBLES NEUFS
RESTAURATION DE
MEUBLES ANTIQUES

Rés. 248-2196
Bur. 248-7887

MAURICE BOULET prop.
Rang Gauthier, Montmagny, P.Q.



Remerciements de sympathie

Les enfants de Mme Cynille Blouin
(née Marie-Blanche Potiquin)
et les autres membres de leur famille
remercient sincèrement toutes les
personnes qui leur ont témoigné leur
sympathie lors du décès de Mme
Cynille Blouin soit par des offrandes
de messes, des tributs floraux, des visites
au salon mortuaire ou par leur
présence lors des funérailles le 22
janvier 1980 en l'église St-Thomas
de Montmagny.

Création d'un service

d'information sur les

énergies nouvelles

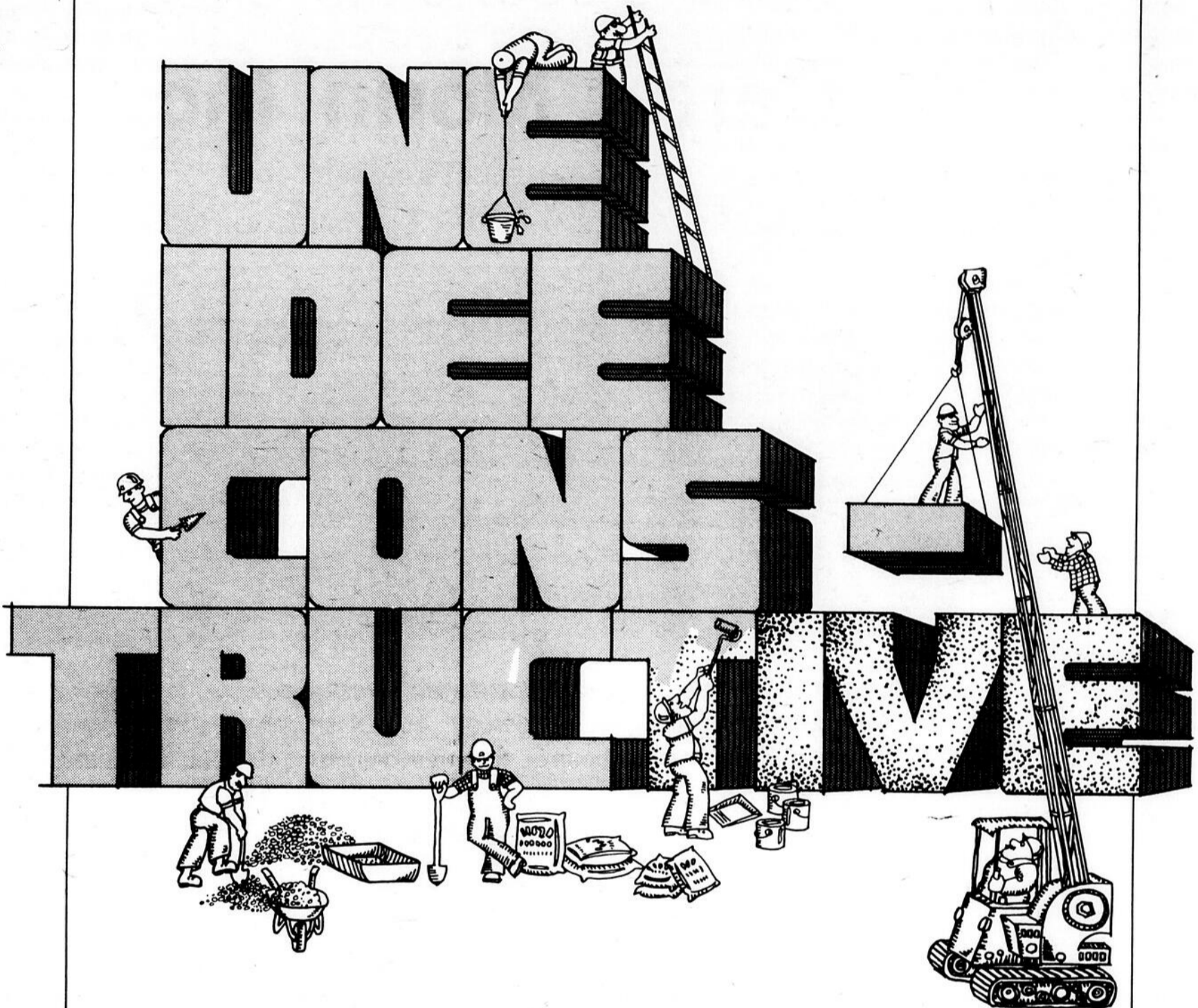
Sainte-Foy, le 4 mars 1980
 - Un service d'information technologique et industrielle sur les énergies nouvelles est mis à la disposition des entreprises québécoises. C'est ce que viennent d'annoncer conjointement le Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ) et le ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec. Le ministère a confié au Centre la mise sur pied de ce service d'information qui sera connu sous le nom d'ENERGIE NOVE.

Information et sensibilisation

La technologie des énergies nouvelles évolue très rapidement. Il est donc important d'inciter les industries du Québec à profiter du développement de cette technologie. Pour administrer un tel programme de sensibilisation et d'information aux énergies nouvelles, le CRIQ est l'organisme le mieux placé. Il est en contact permanent avec les entreprises qu'il aide dans leur évolution technologique; il possède également une longue expérience et une réputation enviable dans le domaine de la diffusion de l'information industrielle et technologique. La collecte et la diffusion d'information industrielle et technologique est l'un des mandats confiés au Centre de recherche industrielle du Québec par sa charte.

Le service d'information ENERGIE NOVE est en mesure de fournir une assistance directe aux entreprises québécoises, et particulièrement à la petite et moyenne entreprise. Il s'adresse d'une part aux industries qui voudraient utiliser efficacement le soleil, le vent, le bois, la tourbe ou les déchets urbains et agricoles pour s'alimenter en énergie; et d'autre part, à celles qui voudraient prendre leur part des nouveaux marchés qui s'ouvrent pour les produits et les équipements nécessaires à l'exploitation de ces sources d'énergie connues depuis longtemps mais dont la technologie est nouvelle. ENERGIE NOVE deviendra un véritable centre de documentation sur les énergies nouvelles, constamment remis à jour par ses contacts avec les intervenants québécois et les autres sources d'information au Canada et à l'étranger. Pour rejoindre ENERGIE NOVE directement et sans frais, on composera de Québec 659-1558 et de l'extérieur 1-800-463-3390

La réalisation de ce programme repose sur la participation conjointe du CRIQ et du ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec. Ce dernier y affectera une somme de 300 000\$ répartie sur trois ans alors que le CRIQ y investira, outre ses ressources humaines et matérielles, les sommes excédentaires requises pour administrer ce service d'information.

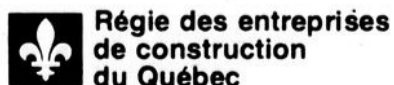


Vous aurez sûrement besoin, un jour ou l'autre, d'un artisan ou d'un entrepreneur de construction. Quand vous voudrez faire effectuer des travaux, assurez-vous que l'artisan ou l'entrepreneur avec qui vous traiterez est détenteur d'une licence émise par la Régie des entreprises de construction du Québec. C'est à la fois une garantie de compétence et de solvabilité.

Pour de plus amples informations, écrivez ou téléphonez à la Régie des entreprises de construction du Québec:

1100 boul. Crémazie est 690 Grande-Allée est
 Montréal H2P 2X2 (ou) Québec G1R 2K5
 Tél. (514) 725-9321 Tél. (418) 643-7150

**Traiter avec un artisan ou un entrepreneur licencié, c'est
 UNE IDÉE CONSTRUCTIVE**



Régie des entreprises
 de construction
 du Québec

Voyez ce que vous épargnez en faisant un essai d'économie chez **Caron Morin Inc.**

144 rue des Pionniers
L'Islet-sur-Mer Tél.: **247-3911** Québec: **694-0926**



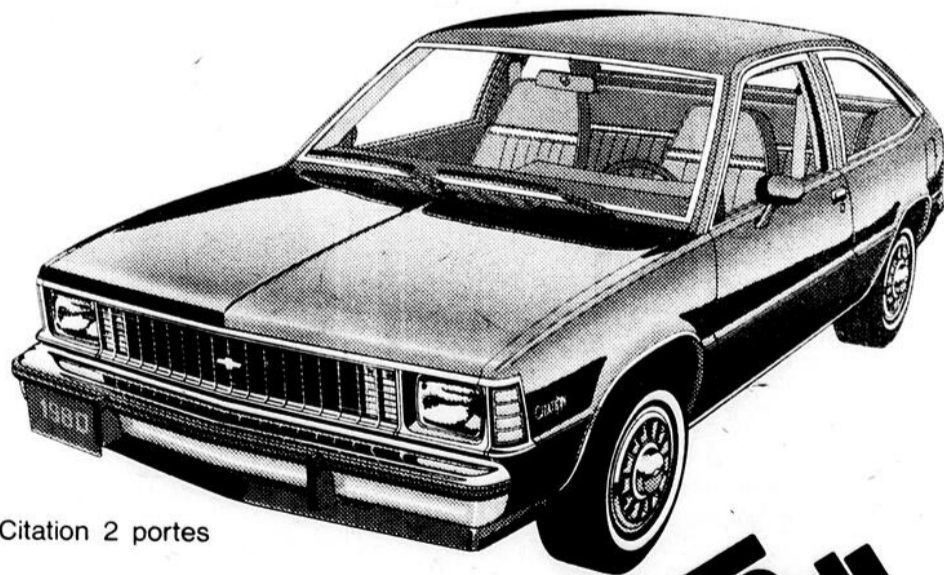
Pendant la Campagne canadienne d'économie au volant, vous pourrez faire un essai d'un genre nouveau: celui d'une Chevrolet ou Oldsmobile 1980 équipée d'un ordinateur. Pendant que vous parcourez les rues de L'Islet-sur-Mer, l'ordinateur vous indiquera votre millage au gallon. Voyez l'économie de consommation d'une Chevrolet ou d'une Oldsmobile... et voyez ce que vous pouvez épargner chez Caron Morin Inc.



GRATIS QUAND VOUS FAITES UN ESSAI.
Vous pouvez obtenir ce convertisseur métrique gratuitement. Il vous permettra de calculer facilement le millage au gallon de votre voiture actuelle.



Omega Brougham Sedan



Citation 2 portes



**Campagne
canadienne
d'économie au volant**

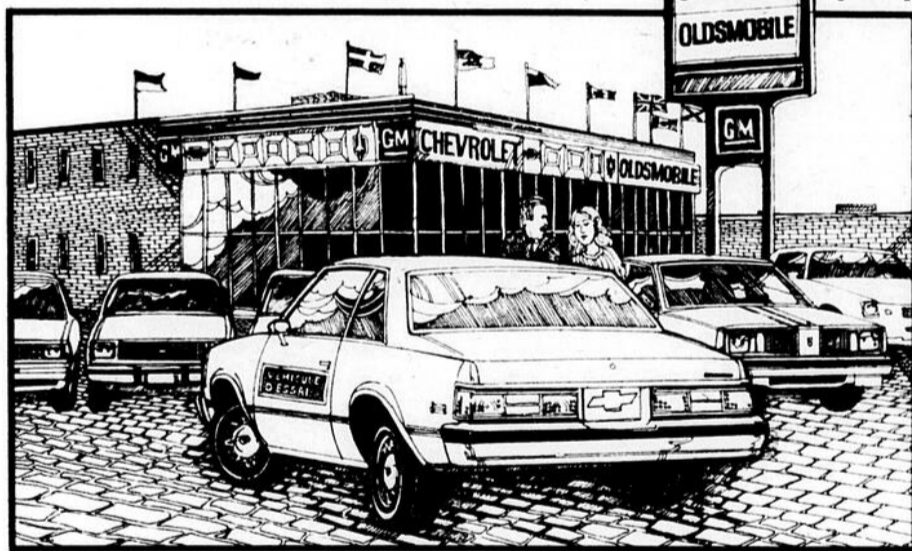


Vous êtes au volant et l'ordinateur vous renseigne.



Économies confirmées par ordinateur – pendant que vous êtes au volant. Venez vous promener dans une des voitures d'essai spécialement équipées pour la campagne canadienne d'économie au volant chez le concessionnaire Chevrolet-Oldsmobile. L'ordinateur vous révélera le millage que vous tirez de chaque gallon d'essence, pendant que vous êtes au volant. Prenez note du fait que les Chevrolet et les Oldsmobile vous

permettent d'économiser le carburant à votre goût, puis prenez note des économies que le concessionnaire Chevrolet-Oldsmobile vous permet de réaliser à l'achat ou à la location de la voiture ou du camion de votre choix.



C'est une histoire de première place sur toute la ligne. La Chevrolet **CAPRICE** – du confort pour six personnes, du luxe, et de l'économie de carburant. (26.9 mi/gal, 10.5L/100km, avec V8 de 4.4L en option*) La **MONTE CARLO** – allure sportive et tenue de route, plus une cote d'économie de carburant qu'aucune autre voiture à essence de taille moyenne n'égale. (28.4 mi/gal, 9.9L/100km, avec V6 standard de 3.8L*) La **CUTLASS**, d'Oldsmobile – nulle autre voiture luxueuse de taille moyenne ne peut égaler le rendement en carburant d'une Cutlass diesel. (31.7 mi/gal, 8.9L/100km, avec moteur diesel V8 de 5.7L livrable*) La **CHEVETTE** – la petite voiture la plus vendue au Canada**, car vous savez reconnaître une bonne affaire. (36.2 mi/gal, 7.8L/100km, avec moteur 4 cyl. standard de 1.6L et boîte à 4 vitesses*)

La **MONZA** – grande beauté et fameuse économie de carburant, à prix que nous considérons extrêmement économique. (32.4 mi/gal, 8.7L/100km, avec moteur 4 cyl. standard de 2.5L et transmission automatique en option**) La **MALIBU** – la voiture de taille moyenne la plus populaire au Canada**. Une belle machine. (28.4 mi/gal, 9.9L/100km, avec V6 standard de 3.8L et transmission automatique en option*) Et la **CITATION** de Chevrolet, à traction avant. "La voiture de l'année 1980" d'après Motor Trend. (34.9 mi/gal, 8.1L/100km, avec moteur 4 cyl. standard de 2.5L et boîte à 4 vitesses*) Faites-en la preuve vous-même. Faites un essai sur route et voyez les économies. General Motors donne priorité à l'utilisation efficace du carburant.

Campagne canadienne d'économie au volant



*D'après la méthode d'essai approuvée par Transports Canada. Se rappeler que les chiffres de consommation/économie de carburant sont estimatifs. Vos résultats réels varieront d'après le parcours, vos habitudes de conduite, l'état de votre véhicule et son équipement en option.
**D'après des enregistrements R.L. Polk 1979.

Elle bat son plein chez les concessionnaires Chevrolet et Oldsmobile.

Au sein des Caisses Populaires

Les conseillers de surveillance sont les 3 gardes du corps de la Caisse

Les Caisses Populaires Desjardins de demain devront être dirigées et administrées par des administrateurs encore mieux qualifiés et motivés que ceux des Caisses d'hier et d'aujourd'hui. Les Conseillers de surveillance, pour leur part, ont aussi un défi à relever pour représenter les sociétaires alors que les Caisses Populaires sont, partout, en pleine expansion.

Ils représentent l'assemblée générale en permanence à côté des officiers choisis pour administrer les affaires de la société.

Devoirs du Conseil

"Les affaires de la société", c'est-à-dire les affaires d'une Caisse Populaire, coopérative d'épargne et de crédit, ne se limitent pas qu'aux affaires

comptables de la Caisse Populaire. Les membres du Conseil de surveillance doivent:

- surveiller l'administration de la Caisse Populaire, vérifier les progrès mensuels à la lueur des Rapports financiers,
- s'assurer que les opérations sont conduites en conformité avec le règlement et les décisions de l'Assemblée générale annuelle,

- examiner les décisions de la Commission de crédit et les opérations qui en découlent,

- vérifier les correctifs apportés aux lacunes opérationnelles mentionnées par les Vérificateurs de la Fédération,
- analyser la qualité des services déjà existants et la possibilité d'en offrir de nouveaux pour répondre aux attentes des membres,
- prendre note des suggestions émises par les sociétaires et les acheminer, s'il y a lieu, aux membres du Conseil d'administration.

Pouvoirs du Conseil

- suivre la réalisation des objectifs proposés conformément au Plan de travail mis de l'avant par les Conseillers de surveillance,
- rappeler régulièrement les orientations coopératives,
- examiner les besoins du milieu, susciter la coopération comme moyen d'améliorer la condition de vie de nos sociétaires. Ex: Les Coopératives d'habitation,
- agir comme animateurs dans la Caisse tout en assumant un rôle d'information et de formation dans le milieu; être des

agents de relations extérieures vigilants et innovateurs.

Charge facile à remplir

Est-ce que les Conseillers de surveillance connaissent bien leurs sociétaires, leurs aspirations, leurs besoins? Est-il croyable, qu'en 1980, des Conseillers de surveillance puissent encore souffrir d'immobilisme alors que leurs Caisses sont en pleine expansion? Pourtant, la charge de Conseillers de surveillance est facile à remplir, mais encore faut-il aimer sa Caisse Populaire, faut-il s'aider à sortir de sa torpeur, faut-il vouloir sincèrement servir les sociétaires qui ont mis en nous toute leur confiance. Conseillers de surveillance, nous devons être des générateurs d'idées, des agents conduisant au mieux-être collectif.

Le Service de l'Education, Division Formation et Animation de l'Union régionale, nous a fait bénéficier de séries de cours pratiques et a su mettre en nos mains des outils indispensables. Ces cours ont-ils contribué à un nouveau départ? Notre caractère essentiellement coopératif

doit, d'ailleurs nous inciter à trouver de nouvelles modalités d'adaptation à notre taille qui ne doit pas cesser de grandir. Il n'y a pas de recette toute faite pour la vie d'un Conseil de surveillance. S'ils ne cherchent pas à innover, les Conseillers de surveillance cesseront bientôt de bâtir.

Les Conseillers de surveillance ne doivent pas se gêner pour solliciter la collaboration du gérant lors de la tenue de leurs réunions. Il fournira volontiers les Rapports financiers, les suels et d'inspection, une copie du procès-verbal de la dernière assemblée générale, une copie des Règlements de Régie interne de la Caisse, les Cahiers des procès-verbaux des autres conseils, et que sais-je encore? Une chaîne n'est pas plus forte que son plus faible chaînon. Le Conseil de surveillance, le Conseil d'administration et la Commission de crédit sont trois chaînons d'une égale importance dans la chaîne coopérative.

Conseillers de surveillance, soyons fidèles à nos réunions, faisons l'honneur à nos sociétaires. Etudions, observons et agissons!

Roland Martin

La voix du peuple

Les politiques agricoles fédérales favorisent-elles les agriculteurs de l'Ouest au détriment de ceux de l'Est?

Beaucoup de propos relativement aux politiques agricoles fédérales sont exprimés de façon inexacte par les tenants souverainistes. Ainsi, "les politiques agricoles fédérales ont favorisé l'Ouest en donnant aux agriculteurs de ces provinces des subventions plus importantes que dans l'Est" est une affirmation assez fréquente de la part des péquistes.

A cela il faut répondre que les politiques agricoles fédérales ne sont pas conçues pour favoriser une région ou une province plutôt qu'une autre. Elles visent à développer l'agriculture de toutes les régions du Canada selon leur potentiel et leur contribution à l'économie canadienne. A cause de la nature variée des sols et des climats, certains programmes ont une incidence plus forte dans certaines provinces. Avant d'évaluer l'impact des politiques agricoles fédérales, il faut d'abord tenir compte de l'importance de l'agriculture dans l'activité économique des différentes provinces canadiennes. Pour ce faire, il y a lieu:

- A- de souligner quelques faits concernant l'agriculture.
- B- de noter les programmes agricoles fédéraux
- C- de mentionner l'apport du gouvernement fédéral à l'agriculture du Québec en

guise de conclusion.

Quelques faits concernant l'agriculture:

1- la superficie des terres cultivées:

Le rôle prédominant que jouent les Prairies dans la production agricole nationale s'explique par le fait que c'est dans cette région que l'on retrouve 79% des terres agricoles du pays. Certes, le Québec est vaste, mais son territoire agricole (en grande partie confiné à la plaine du St-Laurent) demeure fort limité. En effet, le Québec ne possède que 6 millions d'acres de terres cultivées comparativement à 89 millions d'acres pour l'Ouest canadien.

2- la population agricole:

De 1961 à 1971, la population agricole de toutes les provinces a accusé une baisse. C'est cependant au Québec et dans les provinces Atlantique que cette réduction s'est fait le plus sentir. C'est là un autre facteur qui explique la faiblesse relative de l'industrie agricole du Québec par rapport à celles des provinces de l'Ouest.

La main d'oeuvre agricole ne représentait au Québec (en 1971) que 5.6% (61 257 agriculteurs) du total de la main d'oeuvre active. Il est donc normal que les revenus agricoles y soient moins élevés que dans les Prairies où la main d'oeuvre agricole représente plus de 17% (174 653 agriculteurs au

Québec, soit une baisse de 14.4% par rapport à 1971, tandis que la population agricole des Prairies connaissait une baisse de 10.2% durant la même période.

3- le climat, important facteur dans l'agriculture au Canada:

L'agriculture est un domaine instable. Les cultures dépendent de facteurs impondérables comme les variations climatiques (le froid ou la chaleur excessive, les pluies trop abondantes ou la sécheresse), qui peuvent les anéantir ou tout au moins amener des différences considérables de rendement d'une année à l'autre. À certains moments tout se passe idéalement; à d'autres, la situation est beaucoup plus difficile. C'est pourquoi chaque région du Canada est plus ou moins spécialisée et se concentre sur certaines productions agricoles, compte tenu des caractéristiques qui lui sont propres. En Colombie Britannique et en Ontario, on cultive surtout des fruits; les provinces Atlantiques mettent l'accent sur les pommes de terre; les Prairies produisent beaucoup de blé et le Québec est réputé pour ses produits laitiers.

(A suivre)

René J. Bernier
Animateur politique provincial pour le Parti libéral du Québec.

La voix du peuple

Message de gratitude de la Commission régionale Pascal-Taché

La Commission régionale Pascal-Taché désire remercier et féliciter tous ceux qui de près ou de loin ont facilité la reprise normale des cours dans les écoles.

- Merci à son personnel de soutien qui, après l'acceptation d'une nouvelle convention collective a repris le travail très sérieusement.

- Répondant à un appel des autorités de la Régionale qui s'inquiétaient parce que des enseignants affluaient dans le centre administratif après avoir enlevé les gonds de la

porte d'entrepôt, merci aux policiers qui le 6 mars dernier n'ont pas hésité à fracasser la vitre de la porte pour pénétrer à l'intérieur, au plus tôt, afin d'assurer l'ordre si ça avait été nécessaire.

- Merci aux enseignants qui ont évacué dans l'ordre et rapidement les locaux du centre administratif le 6 mars dernier.

- Merci aux commissaires et au personnel de la Commission qui n'ont pas ménagé temps et efforts, pendant la fin de semaine du 8 mars, pour finaliser une

entente avec les enseignants, concernant les coupures de salaires de ces derniers pendant la grève du personnel de soutien.

- Merci aux représentants du Ministère de l'Education et de la Centrale de l'Enseignement venus à Montmagny tempérer le climat.

En terminant, la Commission régionale Pascal-Taché souhaite, à son personnel et aux élèves du territoire, une fin d'année efficace dans un climat de paix et de sérénité.

Raymond Coulombe, président.

La voix du peuple

Un Oui pour nous Québécois

J'aimerais ici vous donner une partie de mon point de vue sur la décision que nous devons prendre d'ici quelque temps, soit notre avenir politique. Je crois sincèrement, qu'un non au référendum voudrait tout simplement dire que nous sommes simplement ce que nos voisins anglais pensent de nous, de vrais "peasoupers", ce qui veut dire aussi que nous avons peur de négocier avec eux par le biais de notre gouvernement.

Peu importe la couleur. Un oui au référendum ne veut pas absolument dire que nous sommes péquistes. Ce oui ne veut pas dire aussi ce que Claude Ryan "Cette espèce de vendu qui veut nos vendre encore plus" se plaît à crier à qui veut l'entendre "ce qui signifie perdre son temps" que ce sera une sorte de guerre entre les 2 peuples canadiens. Cela nous permettra de pouvoir dire non à un projet qui ne nous portera pas.

Connaissez-vous une personne, une seule, qui est prête à donner son argent à une autre pour qu'elle s'en serve contre-elle, vous n'en connaissez sûrement pas, alors pourquoi, nous peuple Québécois continuons-nous à le faire? Nous avons le "pétrole de demain", soit l'électricité, et nous en avons à profusion.

Pourquoi les Albertains sont-ils si riches, par ce qu'ils ont eu la chance d'avoir du pétrole à profusion; mais dans une

vingtaine d'années, que feront-ils? Alors ce sera à notre tour de devenir riche avec notre électricité.

Alors pourquoi avoir peur de prendre nos responsabilités. Cessons de nous promener la tête entre les deux jambes, marchons la tête haute. Cessons de vivre dans les conditions actuelles, montrons une fois pour toutes que nous voulons, nous peuple Québécois, être égal au reste du Canada. Regardez le résultat de l'élection fédérale du 18 février. Il faut être aveugle pour ne pas voir la différence entre nos deux peuples. Savez-vous que dans le système dont nous faisons partie maintenant, nous payons plus cher pour des services dits fédéraux, donc les mêmes que nos voisins ont aussi. Voici un exemple: le transport ferroviaire de notre papier. Saviez-vous qu'il en coûte environ 60.00\$ la tonne pour l'exporter aux Etats-Unis, alors que pour la même distance, nos voisins ontariens payent eux environ 40.00\$ la tonne. Devons-nous continuer à accepter cela sans dire un mot, et ceci n'est qu'un exemple parmi tant d'autres.

Avant de crier au scandale, avez-vous pris le temps de lire le libre blanc du Parti Québécois, plutôt que de lire les sottises de Claude Ryan. Vous verrez bien qu'on a tout à gagner à négocier avec nos voisins. Répondez bien franchement à cette question "Aimez-vous mieux prendre vos propres décisions ou bien accepter

celles des autres qui n'est pas toujours à votre avantage? Alors pourquoi notre peuple l'accepterait?

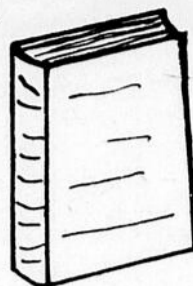
Un non voudrait dire un recul pour notre société, ne perdons pas de temps, montons un échelon en votant oui.

Ce n'est sûrement pas un projet de fou, sinon pourquoi des personnalités du spectacle, du monde des affaires, des maires avouent publiquement qu'ils sont pour le oui. Aussi pourquoi avoir peur, il y a des pays qui sont plus petits que nous, qui n'ont pratiquement pas de ressources. Prenez la Belgique ils n'ont pas d'électricité, de pétrole, d'amiante, de bois, de rivières, contrairement à nous, ils ne sont pas plus misérables, pourquoi le serait-on plus qu'eux avec toutes nos ressources par surcroît.

Je vous le redis une fois dire non, c'est s'abaisser soi-même. Montrons au reste du Canada, qu'on veut la pleine part qui nous revient, et pour leur montrer, il faut voter oui, pas seulement 55% ou 65% du vote, mais un beau 75% à 80%, alors on nous prendra au sérieux.

Ne vous en faites pas, on passera pas pour des traitres bien au contraire, nous passerons pour un peuple qui veut prendre ses responsabilités, son destin en main. Alors soyez réalistes et dites un gros oui au référendum.

Réjean Pellerin
St-François
Cté Montmagny.



Station-bibliothèque vous rappelle

L'état du développement des bibliothèques publiques au Québec

Le développement des bibliothèques publiques s'effectue lentement, non sans peine et non sans douleur.

Pourtant, du côté des bibliothèques municipales, l'aide de l'Etat s'est substantiellement accrue durant les années 1976 à 80. Le montant des subventions totales est passé de 4 419 500 \$ en 1976-1977 à 9 284 500 \$ en 1979-1980. Il s'agit de la plus forte augmentation de tous les secteurs couverts par le ministère des Affaires Culturelles.

Le tableau ci-dessous illustre bien l'état du développement des bibliothèques publiques au Québec. Comme vous pouvez le remarquer, la proportion de municipalités avec bibliothèque subventionnée directement du gouvernement est beaucoup plus élevée que celle non subventionnée. L'on constate que le ministère des Affaires Culturelles contribue grandement à implanter de nouvelles bibliothèques publiques au Québec.

	5 000 hab. et plus	
	Nombre de municipalités	Population (1978)
Municipalités avec bibliothèque subventionnée directement	78	3 747 029
Municipalités avec bibliothèque non subventionnée	16	193 300
Municipalités avec bibliothèque affiliée à une B.C.P.	9	75 300
Municipalités sans bibliothèque	52	595 700
Total:	155	4 611 329

Références: Biblio-Contact vol. 5 no. 1 printemps 79
Une bibliothèque dans votre municipalité... (ministère des Affaires culturelles).

Quant à la bibliothèque centrale de prêts (B.C.P.), son programme ne s'adresse qu'aux municipalités de moins de 5,000 habitants. Ce qui ne s'adresse pas à la municipalité de Montmagny, puisqu'elle compte plus de 12,000 habitants.

Le Ministère des Affaires Culturelles vient de faire connaître un nouveau programme d'aide financière à la création de bibliothèques municipales. On peut croire que ce programme favorisera la mise sur pied, d'un grand nombre de bibliothèques municipales.

L'équipe de Station-Bibliothèque pour information 248-7860.

Louise Breton au Manoir Dupuis

Vendredi le 21 (cette semaine) le Sieur Dupuis accueillera Louise Breton, "chansonnière". Puisque la tradition veut que le Sieur informe son public, nous vous présentons aujourd'hui cette artiste de la région qui saura sûrement vous plaire.

Visant un public chaleureux, de tout âge et de toute culture, notre invité interprétera des pièces folkloriques et québécoises. Utilisant la guitare, le violon, le dulcimer, Louise chantera le folklore français, anglais ou

espagnol, et, évidemment quelques compositions. C'est donc dire que notre artiste s'adressera à un public des plus variés.

D'ailleurs, la feuille de route de Louise Breton est des plus variées. Elle a fait partie du groupe Presqu'île (chansons du Québec et musique traditionnelle) en 1973-74. Puis, elle fit plusieurs spectacles dans les collèges et universités, en plus de l'émission La Relève à Radio-Canada. En 1978, elle se joint à Jean-Pierre

Lachance ex-membre du Rêve du Diable. Elle participe aux Fêtes de la St-Jean en 1979 et au Festival Folk de Mariposa à Toronto (1979). Ses spectacles s'étendent sur Québec, l'Abitibi, le Saguenay, Sorel, Rivière-du-Loup, Montmagny (été 79, avec Jean-Pierre Lachance).

Louise fait maintenant carrière seule et c'est au Manoir Dupuis qu'elle viendra nous présenter son spectacle constitué d'interprétations et de créations.

Ne perdez donc pas la chance qu'il vous est offert de venir entendre, écouter et apprécier Louise Breton, vendredi soir.

Prochain spectacle

Le Sieur Dupuis prépare actuellement d'autres spectacles pour le printemps et la saison estivale. Il vous réserve peut-être quelques agréables surprises. Suivez donc nos communiqués dans ce journal si vous voulez savoir ce que prépare Le Sieur.

Le Sieur vous salue!

Les optométristes refusent de livrer la population à la publicité "sauvage"

Parce qu'ils refusent de livrer la population à la publicité "sauvage" et de se rendre complices d'une commercialisation de leurs services professionnels, les optométristes du Québec ont décidé de saisir l'opinion publique de la gravité de la crise qui secoue présentement le secteur des profes-

sions chez nous.

Cette décision découle d'une tentative faite par l'Office des professions du Québec, par le truchement d'un nouveau règlement de publicité adopté par l'Ordre des opticiens d'ordonnances, pour implanter dans le milieu professionnel québécois les méthodes publici-

taires utilisées dans le commerce de détail.

Pour les optométristes comme pour leurs collègues des autres professions, il apparaît certain qu'ironiquement, c'est le consommateur qui hériterait du coût élevé du système publicitaire que l'on semble vouloir leur imposer. De plus, les biens

et services professionnels et plus particulièrement ceux du domaine de la santé ne pouvant être considérés comme des biens de consommation, ils ne devraient évidemment pas faire l'objet d'un effort d'accroissement artificiel de la demande.

L'ordre des optométristes du Québec

L'Alliance mutuelle-vie rend compte à ses assurés



Hervé Belzile, C.A., Président

"Une année sans précédent", voilà comment monsieur Hervé Belzile, Président de l'Alliance mutuelle-vie, résume les résultats financiers de l'exercice 1979. S'adressant aux assurés lors de l'assemblée annuelle tenue à Montréal le 10 mars dernier, monsieur Belzile a brossé un tableau extrêmement réconfortant des progrès de l'Alliance mutuelle-vie qui, malgré un contexte économique parfois hésitant, a atteint au cours de cette dernière année les plus hauts sommets de son histoire.

L'actif à son plus haut niveau

Grâce à une augmentation record de \$41 millions, l'actif total de l'Alliance mutuelle-vie s'élevait à \$337 millions au 31 décembre 1979. Cette augmentation est la plus forte jamais réalisée et représente, par rapport à l'actif au 31 décembre 1978, une progression de 13.9%.

Ces montants considérables sont représentés au bilan par des placements de haute qualité et garantissent la sécurité totale des contrats d'assurance de l'Alliance tout en fournissant un rendement maximal.

Ainsi, en 1979, des investissements de \$65 millions, au taux avantageux de 10.27%, démontrent bien tout le souci porté par la direction aux placements des fonds des assurés. Ce souci se traduit par un taux de rendement annuel moyen de 9.72% pour l'ensemble de l'actif, maintenant ainsi l'Alliance dans les tout premiers rangs des

compagnies canadiennes d'assurance-vie pour le rendement des fonds placés.

Bientôt \$5 milliards en vigueur

Une augmentation de 21.7% n'est pas commune et pourtant c'est celle enregistrée au secteur de l'assurance individuelle dont le chiffre d'affaires a atteint \$364 millions. Les nouvelles affaires d'assurance collective s'étant élevées à \$440 millions, le chiffre d'affaires total de la Compagnie, en 1979, s'établit donc à \$804 millions. La souscription de ces nouvelles assurances a permis de porter le total de l'assurance-vie en vigueur à \$4 milliards, 900 millions. D'après M. Belzile, il n'est pas présomptueux d'affirmer que les \$5 milliards d'assurance-vie en vigueur seront atteints au cours des premiers mois de 1980.

Nos assurés, nos premiers bénéficiaires

Fidèle à sa vocation et à ses engagements, l'Alliance a versé en 1979 la somme de \$36 millions à ses assurés ou à leurs bénéficiaires. De ce montant, \$8 290 000 ont été payés à la suite de décès alors que tout près de \$28 millions ont été versés aux assurés eux-mêmes et à leur famille sous forme de prestations diverses et de participations.

L'Alliance est une compagnie mutuelle et, à ce titre, elle fait profiter ses titulaires de polices avec participation de ses bons résultats financiers. C'est ainsi qu'au cours de l'année 1979, une somme sans précédent de \$10 049 000 a été versée à titre de participations. Ce montant représente une augmentation de 15.5% par rapport à la somme totale des participations versées en 1978. Ces participations ont été utilisées, au choix des assurés, soit pour diminuer le coût annuel de leur assurance, soit pour accumuler un fonds d'épargne à un taux de rendement avantageux, soit pour ajouter une protection d'assurance additionnelle et ainsi atténuer les effets négatifs causés par l'inflation.

Les dépenses se maintiennent, les revenus progressent

Le Président de l'Alliance s'est particulièrement plu à souligner les beaux résultats obtenus au niveau du contrôle des dépenses dont le taux annuel moyen d'accroissement, au cours des cinq dernières années, a été maintenu à 14% alors que les revenus, pendant la même période, augmentaient annuellement de 20%. Ces résultats dignes de mention ont pu être

réalisés, d'une part, grâce au perfectionnement des méthodes administratives et au contrôle rigoureux des dépenses et, d'autre part, par des performances exceptionnelles tant au niveau des programmes de placements qu'au niveau d'une politique de marketing orientée vers le client.

La conséquence la plus directe de cette progression constante des revenus de l'Alliance constitue un facteur de stabilité de la plus haute importance et permet d'établir avec confiance des programmes de développement particulièrement ambitieux.

Quelques chiffres feront mieux comprendre l'importance du progrès réalisé. Ainsi, l'ensemble des revenus est passé de \$44 millions à \$90 millions en cinq ans, soit un gain de plus de 100% au cours de cette courte période. À eux seuls, les revenus de primes ont augmenté de 15% en 1979 pour atteindre \$63 millions et demi alors que les revenus de placements progressaient de 20% pour toucher \$26 millions.

Les résultats remarquables au plan du contrôle des dépenses, ajoutés à l'augmentation substantielle qu'ont connue les revenus de la Compagnie en 1979, ont donc permis à l'Alliance de porter le compte de surplus à \$48 millions et demi, ceci après avoir versé un montant de \$27 millions et demi à la réserve mathématique qui atteint maintenant \$212 millions. Une telle situation financière est de nature à inspirer une grande confiance à tous les assurés de l'Alliance et explique le nombre croissant de citoyens qui confient à la Compagnie leur programme de sécurité.

Un optimisme raisonné

En conclusion de son rapport aux assurés, le Président, monsieur Belzile, affirme son optimisme envers l'avenir de la société. Cet optimisme repose sur la base solide que forment la compétence du personnel de la société et la qualité du Conseil d'administration chargé de son orientation.

L'équipe de l'Alliance est, selon les propres paroles de monsieur Belzile, le plus important élément d'actif que compte la société. Cette équipe, formée d'administrateurs consciencieux, d'un personnel loyal et de représentants de haut calibre, ne peut que concourir aux progrès futurs de l'Alliance, particulièrement alors que se dessine dans la population un souci marqué d'accorder de plus en plus d'attention aux valeurs fondamentales.



Gaëtan Gauthier

103, 51ÈME AVENUE
L'ISLETVILLE

CLAUDE ALLARD

COMPTABILITE DES ENTREPRISES
IMPOTS DES PARTICULIERS

825 rang sud-est, St-Pierre
Tél. rés.: 248-5938



247-5343

CONSTRUCTION ROMEO NORMAND INC.

Construction résidentielle et commerciale
Réparation et revêtement de tous genres

LANGIS NORMAND
Directeur-général

St-Eugène,
Cité L'Islet

SUCO et l'ALAI.

Dialogue avec le Monde

Fermières ou paysannes :

Travailleuses comme les autres

Dans tous les pays du monde, s'il est un secteur de l'économie qui soit primordial pour la survie des populations, c'est bien celui de l'agriculture. Et s'il est un domaine où les femmes ont joué un rôle de première importance à travers les âges et les pays, c'est en tant que paysannes et fermières.

À chaque jour, les femmes de la campagne doivent combiner travaux de la ferme, tâches ménagères et soins des enfants.

La paysanne africaine se lève avec le soleil. Deux fois par jour elle va puiser l'eau à la rivière. En revenant elle doit s'affairer à ramasser du bois, à cuire le repas, à nettoyer son logis et à

Dans un cas comme dans l'autre, fermières et paysannes participent activement aux travaux d'agriculture et d'élevage, mais ne sont pas reconnues comme travailleuses, du moins sur le plan économique.

Dans un document présenté en 1975, (Année internationale de la Femme), l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS) souligne que les femmes qui travaillent avec leur mari dans une entreprise ont une contribution de première importance, mais ne sont pas des partenaires à part entière et restent dépendantes financièrement du mari : « lors de la vente de l'entreprise, d'une faillite ou à

des femmes. En plus de la production, de la transformation et de la conservation des produits alimentaires, le petit élevage revient souvent à la femme. S'ajoute à cela les travaux d'artisanat (broderie, tressage, vannerie, couture), et bien sûr, le travail domestique.

La survie alimentaire et la santé de la famille est donc en grande partie la responsabilité des femmes. Pourtant, la femme reste dépendante de l'homme. C'est lui qui a le droit de disposer de la terre et des surplus de production agricole vendus au marché. Au Rwanda, la gestion monétaire reste le privilège exclusif de l'homme. Face à cela les associations féminines rwandaises recherchent des moyens concrets d'informer la femme rurale de ses droits et de lui permettre d'avoir son propre revenu pour satisfaire ses besoins personnels et familiaux.

De la même manière, l'AFEAS fait valoir que la femme d'agriculteur a le droit par son travail à la ferme de toucher une rémunération par un salaire ou par une participation dans les profits. L'association recommande également qu'elles soient bénéficiaires, comme tous les autres travailleurs, de mesures économiques et sociales telles que régime des rentes, salaire minimum, assurance chômage, etc.

En 1980 on entend de plus en plus souvent parler du fait que le travail ménager n'est pas reconnu à sa juste valeur. Le cas des fermières soulève que même lorsque des femmes collaborent au travail de leur mari (qui lui est reconnu comme travailleur productif), elles ne sont pas reconnues économiquement et socialement par la société. Elles sont privées d'information et de lois qui assureraient la protection de leur survie économique. Elles n'apparaissent même pas sur les listes de la population active.



Photo : Vivante Afrique

La paysanne africaine, tout comme les fermières de nos régions, participe aux travaux agricoles en plus des tâches ménagères. Quand donc reconnaitrons-nous la valeur de son travail ?

faire la lessive pour toute la famille. Mais son travail ne s'arrête pas là ; la paysanne doit aussi labourer, sarcler et vaquer à plusieurs autres travaux des champs.

Les fermières québécoises ou acadiennes reconnaissent sûrement leurs longues journées de travail. Même si leurs tâches quotidiennes sont bien différentes de celles des Africaines (même si elles prennent l'eau du robinet et ont une machine à laver), elles doivent, elles aussi, être vigilantes aux premières heures du jour pour s'occuper des enfants, de la maison, du jardin, des poules, etc.

la mort de leur mari et maintenant, de plus en plus fréquemment, lors d'une séparation ou d'un divorce, elles se retrouvent souvent démunies après avoir travaillé fort et pratiquement sans salaire pendant plusieurs années.

À des milliers de kilomètres d'ici, des femmes africaines souffrent de la même situation.

Au Rwanda, la répartition des tâches se fait comme suit : les travaux de construction, d'élevage, la garde du bétail et l'apiculture sont habituellement l'affaire des hommes ; les autres travaux agricoles comme le semis, désherbage, entretien après les récoltes, sont celles

En 1980

Dialogue avec le Monde

Les femmes réclament encore!!!

par le SUCO et l'ALAI.

Par chez nous, c'est l'homme qui descend les poubelles et qui porte les valises. « Les femmes sont trop délicates et trop faibles pour faire ça. » Dans certains pays d'Afrique, ce sont les femmes qui transportent à tous les jours des poids lourds (enfants, sceau d'eau, etc.). « C'est là une tâche bien trop ingrate pour les hommes. »

On se rend compte que d'un pays à l'autre les coutumes diffèrent et les préjugés sur les femmes aussi.

En Russie, les deux tiers des médecins sont des femmes ; là-bas, être médecin est un métier comme un autre. Certains trouveront peut-être intéressant de voir la médecine descendre de son piédestal, surtout qu'ici cette profession a pris des allures de noblesse et est bien plus payante que le travail d'un simple journalier. Mais ici, la majorité des médecins sont des hommes. Est-ce une coïncidence ? D'ailleurs avez-vous remarqué la différence entre couturières et couturiers ? Ces derniers s'occupent généralement de haute couture. Enfin, un dernier exemple illustrant la différence de valeur entre métiers d'homme et de femme : quand on exerce le métier de serveur, ça se passe généralement dans un grand restaurant et c'est pas mal plus payant et plus valorisant qu'être « waitress ».

Les femmes à tra-

vers le monde, subissent une discrimination. C'est à partir de ce fait que l'ONU (Organisation des Nations Unies) a proposé que 1975 soit l'année internationale de la femme. Mais que reste-t-il de cette année ?

Bien sûr, les exigences ne pouvaient être les mêmes pour les femmes de tous les pays. Dans plusieurs pays pauvres où 80 à 95 % des femmes sont analphabètes, l'éducation représentait le premier pas à franchir.

Ailleurs, la première préoccupation était de sortir de la famine, ne serait-ce que d'avoir de l'eau potable ou d'améliorer les conditions d'hygiène encore inaccessibles pour elles et leurs enfants. Pour toutes celles encore qui doivent obéir à leur père, plus tard à leur mari et à sa mort à leur fils, le droit de parler pouvait représenter un grand pas en avant.

D'autres femmes aspiraient à un traitement égal à leurs homologues masculins sur le marché du travail, réclamaient des garderies, voulaient abolir le sexisme dans les manuels scolaires où dans les messages publicitaires, revendiquaient le droit de contrôler leurs corps, etc.

Cinq ans plus tard, en 1980, toutes ces préoccupations sont encore d'actualité. Pour certaines, l'année de la femme a d'abord permis aux femmes de prendre la parole. Les échanges entre groupes de femmes de di-

verses régions et de divers pays ont aussi permis de briser l'isolement.

Pour d'autres, il n'est pas suffisant de donner aux femmes le droit de parole. Elles doivent avoir le droit d'agir et de prendre la place qui leur revient. À leur yeux, l'année de la femme a signifié « de grands mots, peu de remèdes ». Ces dernières déplorent que cette année ne se soit pas attardée suffisamment aux préoccupations vécues par la majorité des femmes ouvrières et ménagères. Ainsi, les conférences internationales, disent-elles, c'est bon pour les femmes qui ont du temps et de l'argent.

Au Québec, certaines notent que c'est de l'année internationale de la femme qu'est né le Conseil du statut de la femme. Plusieurs autres groupes de femmes questionnent pourtant les progrès tangibles. En 1972, le salaire moyen d'une travailleuse était de \$ 5166 comparativement à \$ 9455 pour un travailleur. En 1979, il était de \$ 7160.53 comparativement à \$ 12110.15 chez les hommes. L'année de la femme a-t-elle permis une amélioration de l'écart entre travail masculin et féminin ? En outre, en 1979, selon des chiffres publiés par l'ACEF (Association d'économie familiale) la majorité des personnes qui vivent en dessous du seuil de pauvreté sont encore des femmes.

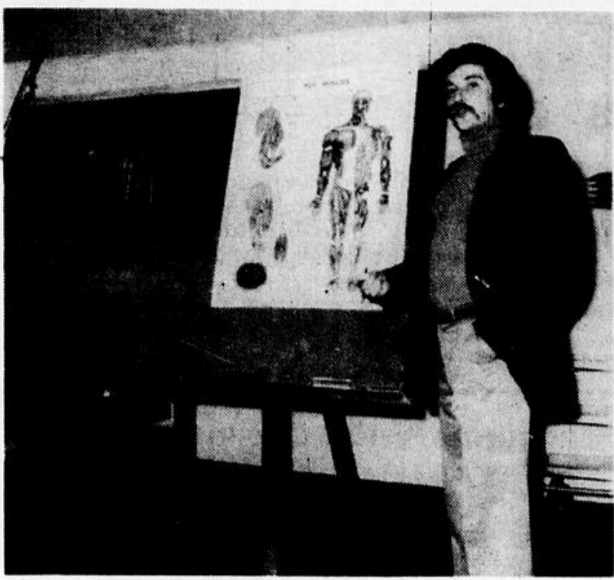
« La femme est un être humain à part entière. Elle doit être reconnue comme tel et bénéficier des mêmes droits économiques, sociaux que les hommes. » Les unes affirment que depuis l'année internationale de la femme, rares sont ceux qui oseraient contredire cet énoncé à haute voix. Cela ne suffit pas à répliquer les autres : encore faut-il abolir en pratique la discrimination que subissent les femmes.

Chose certaine, les revendications des femmes suscitent encore de vives confrontations et demeurent à l'ordre du jour.



Photo : Vivante Afrique

L'année internationale de la femme (1975) a permis à certaines femmes de s'exprimer. Mais une année peut-elle suffire à résoudre les problèmes de la moitié de l'humanité que constituent les femmes.



DEUX CONFERENCIERS CHEZ LES LIONS DE MONTMAGNY. - Au cours du dernier souper Lion, le Dr Jacques Potvin, orthopédiste à l'Hôtel-Dieu de Montmagny et membre Lions du club local a entretenu ses confrères sur les douleurs musculaires et les inflammations genre "tendinites" qui apparaissent à la suite de la pratique d'un sport. Cette causerie était d'actualité et a suscité beaucoup d'intérêt. Par ailleurs (photo du bas), le Club Lions Montmagny recevait le même soir la visite du Gouverneur Arthur Paquet. Ce dernier a entretenu ses confrères du Lionisme. Nous apercevons sur la photo, entourant le conférencier, le lions Jacques Deschênes, à gauche, qui a présenté M. Paquet et le lions Président Roland Pouliot.



AVIS DE CONVOCATION

Assemblée générale pour la formation du conseil d'administration de la corporation du musée d'art contemporain du Bas St-Laurent, lundi le 24 mars 1980 à 8.00 heures P.M. au café La Coureuse des Grèves, St-Jean Port-Joli.

AVIS DE CONVOCATION

est, par les présentes, donné que l'assemblée générale annuelle des membres de la Caisse populaire de St-Mathieu (Montmagny) se tiendra, mercredi, le 26 mars 1980 à 20:00 heures, au sous-sol de l'église St-Mathieu (Montmagny) pour l'étude et l'adoption de son rapport annuel au 31 décembre 1979.

Veillez noter que, lors des élections, une candidature ne pourra être proposée à l'assemblée que si un préavis, signé par un membre et contresigné par le candidat, en a été donné dans les délais et selon les règles affichées à la Caisse.

Tous les membres sont cordialement invités à participer à l'assemblée.

Montmagny
Le 4 mars 1980.

Gaston Fournier
Secrétaire.
Caisse Pop St-Mathieu

La voix du peuple "Centre-Sud", une ligne de transport à repenser

Avez-vous déjà fait le trajet Québec St-Pamphile avec la "luxueuse" compagnie de transport Centre-Sud? Non, alors prenez vos renseignements et pensez-y à deux fois avant de le faire. Pour ceux dont la réponse serait affirmative, nous ne pouvons que sympathiser avec vous, car nous avons été, aussi, victimes de la piètre qualité des services qu'offre cette compagnie.

Nous ne pouvons qu'être indignés, face à l'exploitation que pratique Centre Sud sur ses passagers. D'abord, lorsque les sièges sont tous pleins, le chauffeur entasse gentiment les autres passagers dans l'allée centrale. Ces derniers sont bien entendu debout et cela pour la modique somme de \$6.30 qui constitue le tarif régulier. On paye pas plein prix pour être debout jusqu'à St-Jean Port-Joli ou Tourville, mais pour être assis pendant tout le trajet. Alors, organisez-vous messieurs les propriétaires pour fournir un autre autobus aux personnes debout ou de diminuer le coût de leur billet. En plus de nous entasser comme des sardines et de nous laisser suffoquer par la chaleur et les odeurs, qui en passant, ne sont pas toujours comparables aux

doux parfums des salons mondains, le chauffeur nous inflige un choix musical, dont nous aimons autant ne pas vous en faire la description.

Une des plus grandes innovations de Centre-Sud est je crois, cette substitution du système conventionnel d'air climatisé, remplacé par une inétanchéité des chassiss de côté, laissant à Dame Météo le choix de la température ambiante dans l'autobus. Centre Sud s'est lancé sur la voix de l'économie d'énergie, c'est bien vous direz, oui, mais pas au détriment du joyeux voyageur (pas toujours joyeux) qui paie des augmentations astronomiques sur le coût du billet d'autobus, sans jamais s'apercevoir de la moindre amélioration.

Par le présent article nous ne voulons pas condamner méchamment la compagnie de transport Centre-Sud, mais plutôt essayer de faire prendre conscience à ses propriétaires de la désuétude de leur ligne, pour qu'ils apportent des améliorations tenant compte du droit du passager à recevoir un service adéquat.
Jocelyne et André St-Pierre
St-Pamphile

Carrières et professions



Hydro-Québec
M. Jean-Claude Parisée
355 ouest, boulevard
Saint-Germain
Rimouski
Tél.: 724-1243.

Agent de formation

Concours R/J-80-070

Fonctions

- Agir comme conseiller auprès des supérieurs hiérarchiques dans leurs activités de formation et de perfectionnement.
- Agir comme moniteur auprès des cadres dans des sessions en gestion administrative et gestion des ressources humaines.
- Concevoir de nouveaux programmes de formation en gestion administrative ou faire la mise à jour de programmes déjà existants.

Exigences

- Détenir un diplôme universitaire en sciences humaines ou administratives ou posséder des connaissances qui pourraient être jugées équivalentes.
- Être en mesure de concevoir et mettre à jour des programmes de formation.
- Avoir une facilité de communication.
- Avoir une facilité pour la rédaction de textes.
- Posséder une expérience de l'enseignement serait un atout.
- Accepter des déplacements, occasionnels, à l'intérieur et à l'extérieur de la région.

Lieu de travail

- Rimouski

Salaire

- Selon la compétence.

N.B.: Les candidats intéressés sont priés de nous faire parvenir leur curriculum vitae le plus complet possible, avant le 10 avril 1980, en mentionnant le numéro de concours sur l'enveloppe.

Offres d'emplois

LA POCATIERE

1- Un vendeur de réclames publicitaires pour St-Pascal - Vente de la publicité pour un journal - Travail de journaliste à l'occasion à faire - Exigences: Connaissances de la conception de la publicité - Aptitudes du journalisme - Le candidat devra être capable de concilier les deux (2) tâches - Salaire: \$5.00 l'heure.

2- Un cuisinier ou cuisinière pour un restaurant de La Pocatière - Expérience exigée - Travail de nuit - Salaire: A négocier selon l'expérience et la compétence.

3- Un apprenti-monteur de structure d'acier pour St-Pascal - Carnet d'apprentissage valide exigé - Emploi assuré pour la saison 1980 - Salaire selon le décret de la construction.

Nous tenons à informer la population qu'un nouveau Programme d'Emploi d'Été pour les Jeunes sera en vigueur cette année - Les formulaires pour présenter les projets ainsi que les pamphlets d'information sont disponibles à notre bureau.

L'agent de Projet pour ce programme sera à notre bureau le 21 mars de 9:00 heures a.m. à 12:00 heures a.m.

Veillez prendre note que la DATE LIMITE pour présenter des projets est le 28 mars 1980.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre Centre de Main-d'Oeuvre du Canada, 1,000, 6ième avenue, La Pocatière.
Téléphone: 856-2041.

Vous aimeriez faire carrière dans la vente?

AVEC AVANTAGE D'UN TERRITOIRE ETABLI ET PROTEGE?

DANS L'AFFIRMATIVE, ET QUE VOUS DEMONTRIEZ LES

QUATRES SUIVANTES:

ESPRIT D'ENTREPRISE

FIERTÉ DANS LA REUSSITE

QUE VOUS AYEZ DE L'AMBITION

UNE FORTE PERSONNALITE

ET QUE VOUS SOYEZ DYNAMIQUE!

COMMUNIQUEZ AVEC:

Monsieur Léo Carrier

à (418) 681-7080 (frs virés)

Les Assurances LA MUTUALITE

Société de Secours Mutuels

UNE CARRIERE INTERESSANTE VOUS ATTEND.

P.S. Préférence accordée à un candidat marié et résidant dans le comté de Montmagny-L'Islet.

Léo Carrier, CLU

Directeur Service des ventes

POSTE

Technicien (ne) en assistance sociale

Le CLSC de Lac Etchemin recherche un (e) technicien (ne) en assistance sociale qui sera intégré (e) à l'équipe sociale. Cette personne aura particulièrement à effectuer des interventions psychosociales individuelles à l'intérieur d'une sous-région du district du CLSC. Elle interviendra aussi auprès de groupes de parents et/ou d'adolescents et de couples. Il s'agit d'un poste permanent disponible immédiatement.

EXIGENCES:

- Détenir un D.E.C. en technique d'assistance sociale. Une expérience et/ou une formation équivalente pourra être considéré.
- Posséder une automobile.

RÉMUNÉRATION:

Selon la convention collective en vigueur dans le réseau des Affaires Sociales (CSN). Faites parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 26 mars 1980 à 17.00 heures à l'adresse suivante:

CLSC DE LAC ETHEMIN
C.P. 428
LAC ETHEMIN
CTÉ DORCHESTER, QUÉ.
GOR 1S0

La voix du peuple

Avec le système fédéral, une chance sur quatre

Dans le système fédéral canadien, les projets de développement industriel élaborés par les Québécois ont trois fois moins de chances de se réaliser que si le Québec avait les pleins pouvoirs pour s'occuper du développement économique sur son territoire.

En effet, actuellement un peu plus de la moitié des impôts des Québécois est administré par le gouvernement d'Ottawa et le reste par le gouvernement du Québec. Pour le démarrage d'une initiative créatrice d'emplois au Québec, bien souvent aucun des deux gouvernements ne dispose d'assez d'argent. C'est pourquoi les deux niveaux de gouvernements doivent négocier des ententes.

Pour que le projet fonctionne, il faut que les deux gouvernements soient d'accord.

Si Québec dit NON et Ottawa OUI, ça ne marche pas.

Si Québec dit OUI et Ottawa NON, ça ne marche pas.

Si Québec dit NON et Ot-

tawa NON, ça ne marche pas.

Si Québec dit OUI et Ottawa OUI, ça marche!

Donc, une fois sur quatre, ça peut marcher!

Ce système amène des délais considérables et ralentit le développement économique d'une façon dramatique. Des exemples?

En voici quelques-uns. Le gouvernement du Québec a dit OUI au projet de la mine de sel des Iles-de-la-Madeleine, projet qui créera au moins 125 emplois directs et qui aura des répercussions extraordinaires pour le Québec. Or, depuis plus d'un an, on attend la réponse d'Ottawa. Dira-t-il oui ou non? Peut-être voudra-t-il protéger les intérêts de la Nouvelle-Ecosse (la mine de sel de Pugwash) et dira non?

Des promoteurs rimouskois veulent aménager à Rimouski une marina pour les bateaux de plaisance.

Québec a dit OUI à la demande d'aide financière.

La réponse d'Ottawa se fait

encore attendre.

Le ministre de l'Agriculture vient de lancer un ambitieux programme de relance de l'Industrie sucrière du Québec, programme qui nécessitera des investissements de \$32 millions. On attend cependant une subvention de \$6.7 millions du ministère fédéral de l'Expansion économique régional. Le Québec a dit OUI; Ottawa dira-t-il oui ou non? Ne voudra-t-il pas plutôt favoriser la compagnie Redpath qui a, comme on le sait, choisi l'Ontario?

Avec la souveraineté-association, les chances de succès seraient augmentées considérablement. D'abord le Québec disposerait de tous ses impôts et n'aurait pas à quêter à Ottawa une partie

des impôts que les Québécois ont envoyé au gouvernement fédéral. Et puis, sous le régime de la souveraineté-association, lorsque les entreprises demandent une subvention au gouvernement du Québec, elles auront une chance sur deux de l'obtenir. C'est tout de même plus sécurisant qu'une chance sur quatre! Ottawa pose ses conditions

Il n'est pas inutile aussi de souligner qu'avant de consentir à verser "sa" contribution, le gouvernement fédéral essaie toujours de poser des conditions... Ainsi, pour le programme de relance de l'industrie des pâtes et papiers, Ottawa voulait que le Québec renonce à "ses" priorités et s'aligne sur le programme préparé par le

gouvernement fédéral, qui favorisait l'Ontario et la Colombie-Britannique. Parce que le Ministre Yves Bérubé s'est tenu debout, Ottawa a dû céder. Le Québec réclame d'Ot-

tawa une "enveloppe globale" qu'il dépenserait à sa guise, en fonction de ses priorités.

L'Association du Parti Québécois de Montmagny-L'Islet

Fabrique de Rivière-Ouelle TRAVAUX D'ISOLATION

VOÛTE DE L'ÉGLISE ET PLAFOND DE LA SACRISTIE

- 1- Demande de soumissions selon les normes canadiennes R-28
- 2- Aucune obligation de la part de la Fabrique.
- 3- Demander le devis à **Mme Lorraine Hudon**, secrétaire, tél.: **856-2934**
- 4- Fin des soumissions: 1er avril 1980.

L. Hudon,
secrétaire

Avis divers



Avis d'entrée en vigueur de décrets de zone agricole

Conformément à l'article 53 de la Loi sur la protection du territoire agricole, PRENEZ AVIS que les décrets de zone agricole des corporations municipales dont la liste apparaît ici ont été émis par arrêtés en conseil adoptés par le Cabinet des ministres:

Municipalités (Comtés)	Numéro de l'arrêté en conseil	Date d'adoption	Date d'entrée en vigueur
Berthier-sur-Mer (Montmagny)	210-80	1980-01-30	1980-02-16
La Durantaye (P) (Bellechasse)	100-80	1980-01-17	1980-02-09
St-Charles (VL) (Bellechasse)	104-80	1980-01-17	1980-02-09
St-Michel(P) (Bellechasse)	165-80	1980-01-23	1980-02-09
St-Raphaël (VL) (Bellechasse)	303-80	1980-02-06	1980-03-01

Les personnes intéressées peuvent consulter tous les documents relatifs à la zone agricole (décret, plan, description technique) auprès du greffier ou du secrétaire-trésorier de la municipalité, ainsi qu'auprès du registraire de la division d'enregistrement dans laquelle est située la municipalité pour fins d'enregistrement. Les personnes intéressées peuvent également consulter ces documents au Greffe de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (200-A, Chemin Ste-Foy à Québec, 2e étage) téléphone: 643-3867. Toute personne peut même obtenir copie de ces documents auprès du Greffe de la Commission en payant d'avance les honoraires requis en vertu du Règlement 3979-78 émis conformément au paragraphe 8 de l'article 86 de la Loi sur la protection du territoire agricole.

Le Président,

Pierre Luc Blain
PIERRE LUC BLAIN

CANADA
Province de Québec
District de Montmagny
Cour Provinciale
No 300-02-000438-79

Dorchester Ready-Mix Inc
VS
Eugène Godbout

Prenez AVIS qu'en vertu d'un bref d'exécution de Bonis les biens meubles et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, seront vendus à 3:00 heures de l'après-midi le 2ème jour d'avril 1980, au domicile du défendeur, à St-Damien.

Les dits biens consistant en: 1 camion 1975.
Le tout suivant la loi.
Montmagny le 17 mars 1980.

Pierre Paul Roy
Huissier

CANADA
Province de Québec
District de Montmagny
Cour Provinciale
No 300-02-000044-79

Clermont Bernard
VS
Denis Giroux

Prenez AVIS qu'en vertu d'un bref d'exécution de bonis les biens meubles et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, seront vendus à 11:00 heures de l'avant-midi le 28ème jour de mars 1980, au domicile du défendeur, à St-Euphémie.

Les dits biens consistant en: 1 télévision couleur, 1 dodge Coronet 500 etc.
Le tout suivant la loi.
Montmagny le 17 mars 1980.

Pierre Paul Roy
Huissier

CANADA
Province de Québec
District de Montmagny
Cour Provinciale
No 300-02-000439-79

Bellco Ltée
VS
Eugène Godbout

Prenez AVIS qu'en vertu d'un bref d'exécution de bonis les biens meubles et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, seront vendus à 2:00 heures de l'après-midi le 2ème jour d'avril 1980, au domicile du défendeur, à St-Damien.

Les dits biens consistant en: 1 camion 1975 Custon.
Le tout suivant la loi.
Montmagny le 17 mars 1980.

Pierre Paul Roy
Huissier

Les PETITES ANNONCES

MONTMAGNY
248-0415
 LA POCATIERE
856-1514

TARIF DES PETITES ANNONCES

- Pour 15 mots: \$2.50
- Chaque mot supplémentaire: \$0.05 le mot
- Première parution: Minimum \$2.50
- Parution suivante: moins \$0.25

A VENDRE

PROPRIETAIRES D'ERABLIERS, doublez vos revenus avec Naturalflo. Essayez les nouveaux tuyau bleus empêchant les bactéries, garantie pour 10 ans. Aussi nous avons la capsule Floomore. MOTEUR DIESEL neuf de 8 H.P. à 65 H.P. Tél. 359-2787.

SECHEUSE RCA, très propre, système de son, violon, humidificateur. Bottes de ski Tyroll. Articles de bébé. 248-1495.

PONTIAC 70, Laurentien, en très bonne condition. Tél.: 246-5549.

FORD 1971, Pick-up 1/2 tonne, 62,000 milles. Bonne mécanique. Pour les pièces. Prix raisonnable. Tél.: 598-6771.

SYSTEME DE SON, Samsui. Etat neuf. Prix à discuter. Tél.: 598-6273.

MINI-LAVEUSE, mini-sécheuse, à vendre. Tél.: 248-6939.

LIT superposé à vendre. S'adresser 247-3519.

SECHEUSE Symplicité neuve, selle western. Prix \$300.00. Tél.: 248-4706 après 8 hres p.m.

TENTE-ROULOTTE Starcraft 1974, toit rigide, 6 places, équipée du poêle, frigidaire, fournaise et auvent. Le soir 884-3850.

CAMARO Z-28, 1979, 23,000 km, équipement raisonnable, garantie 1 an. Après 6 hres 884-2504.

BOIS, environ 8 cordes. 4' de profondeur X 8' de haut, 40 pouces de long, bouleaux et érables, coupés l'automne dernier. Tél.: 247-5289.

LANDEAU transformable en poussette et lit d'auto. Tél.: 247-5736.

CAMARO Z-28 1974, moteur 350 L.T.I. Peinture argent avec straitte noir. Roues de mag, side pipe. (Trush) très propre. Jamais sorti l'hiver. Prix à discuter. Tél.: 246-5297.

ERABLIERE avec boisé sans bâtiment. Acheteur sérieux seulement. Tél.: 418-247-3410.

PICK-UP F. 100, Ford 1975. En parfaite condition et sans corrosion. 247-5523.

MAISON 8 pièces rue St-Jacques. S'adresser après 17 hres. 248-1111.

ROBE de mariée grandeur 9-10 ans avec chapeau a servi l'an passé. Après 6 hres 354-2842.

DODGE Royal Monaco Brougham 1976, 47,000 milles, en très bonne condition. Tél.: 356-2338.

ENSEMBLE 3 pièces, style Espagnol, en très bon état à vendre. Tél.: 248-7367 après 6 hres.

2 TERRAINS commerciaux, rte 204 St-Jean Port-Joli, 1 de 350' X 175', l'autre de 312' X 172'. S'adresser 598-6564.

HERSE A DISQUES, 28 roulettes de 16 pouces. Tél.: 354-2573.

CHAISES berçantes sur bering en bois franc avec coussin couleur au choix. Pour plus information 598-6789.

JEUX DE PICHENOLLE sur pied avec table tournante sur roulette ainsi que baguettes, état neuf. Tél.: 248-5974.

DUPLEX, quartier industriel, Montmagny, grand terrain. S'adresser à Québec 653-4710 ou 681-2485.

MAISON à vendre, Cap St-Ignace. Téléphoner avant de venir. 246-5264.

DODGE Fargo 5 tonnes, chauffé sur pneus Michelin, avec boîte de 14 pieds isolée pour livraison. A prix de débarras. Tél.: 498-2245 le jour. 498-3113 le soir.

DATSUN 76, B 210, 4 vitesses, 1,400 cc. pneus radiaux, antirouille en parfaite condition 39,000 milles. Tél.: 598-3610.

PIANO à vendre reconditionné, et décapé. S'adresser à Cap St-Ignace 713 Ch. Bellevue. Tél.: 246-5233.

LIT de bébé avec matelas 27 X 52, chaise haute, sleigh blanche, tricycle. Après 5 hres 248-1906.

MAISON MOBILE 12' X 60', avec ameublement et galerie 8' X 30' à l'arrière avec ou sans terrain. Tél.: 356-5308.

GARAGE situé à 133 St-Jean Baptiste Ouest. Laveuse-sécheuse, poêle électrique, polisseuse, en très bon état. Tél.: 248-5833.

TRACTEUR International 434, 1971, Diésel. Tél.: après 6 hres 469-3302.

1 petit CHIEN Berger Anglais, mêlé de Cooley. Agé de 2 1/2 mois à vendre. Prix à discuter. Tél.: 247-5453.

MAISON MOBILE de 14 X 62 pieds, 1974, en très bon état. 356-5432.

MOTEUR à l'état de neuf 350 L.T.I., 375 pouces cubes. Prix à discuter. Tél.: 356-5432.

MACHINERIE à bois, grosse scie à ruban, corroyeur 12 pouces, tour à bois 5 pieds (etc) en bon état. Tél.: 249-2101 St-Fabien.

MAISON MOBILE avec agrandissement 14' X 26' sur terrain 111' X 187' de profondeur. Tél.: 246-5910 après 7 hres P.M.

FORD L.T.D. Custom 500, 1979, 302 p.c. 26,000 milles. Tél.: 246-5982.

DODGE Coronet 69, bon ordre, 318 forces, \$650.00. 598-3874 ou 598-3361. Yolande.

MAISON MOBILE Commodore 1977, 68' X 14', très propre. Tél.: 259-7836.

SERINS CHANTEURS: MOTEUR 3 forces, \$250. FAISANS et PERDRIX empaillés. Tél.: 856-4161.

MAISON rénoverée 2e étages. Village St-François. Entrée en asphalte. Tél.: 259-7252.

POELE et REFRIGERATEUR 15 pi. cu. Bélanger de moisson, 5 ans d'usage très propre. SET DE CHAMBRE et pupitre d'écolier 4 tiroirs. Le tout à prix modique. Tél.: 247-3859 le soir.

MAISON 2 étages située centre du village de Berthier avec terrain de 100' X 300'. Poêle Bélanger combiné à l'huile et électricité. Divers articles ménager. Tél.: 259-7895.

MOTO Honda C.B. 200, démarreur électrique 3,500 milles, très propre. Tél.: 259-7474.

LAPINS à vendre. Lapins reproducteur, race Colifornienne et Nouvelle Zélande aussi viande de lapins. S'adresser 248-6846.

CHIOTS Berger Allemand, pure race. Père champion provincial. Tél.: 248-5518.

Pour ta 80 c'est le temps. Viens voir. Les roulottes légères en fibre de verre sont arrivées. Dodge Van fini campeur neuf à prix exceptionnel. Chez Ernest Thibault, St-Cyrille de L'Islet. 247-3872 ou 247-5186.

HONDA 550, 1977, très propre, 5,000 milles. Roulotte L'Islet Carnaval 14 pieds, 4 places, 1974. Tél.: 598-3182.

1 JUMENT arabe pure race, 1 JUMENT Apaloza, 1 poulain arabe. Tél.: 248-4706.

AMEUBLEMENT de 4 appartements, comprenant salon, 2 chambres à coucher, cuisine, cause départ. Tél.: 259-7598.

PALETTES à tire d'étable fait à la main en bois de chêne aussi porteur. Tél.: 884-3107.

L'Islet-sur-Mer, MAISON avec revenu, deux logements, rentable, 8 1/2 pièces pour le propriétaire. S'adresser à 1-837-7426.

MAISON MOBILE P.M.C. 1974, 14 X 44, chauffage électrique, meublée, avec foyer, idéale pour couple ou chalet. Appeler le soir, 856-2348.

PONTIAC Trans-Am 1977, 400, 4 barils, 34,000 milles. Tout équipé. Tél.: 244-3829.

ROBE de mariée à vendre grandeur 9 ans, avec chapeau. Tél.: 469-3266 après 5h30.

A vendre ou à louer UNIS FAMILIALES, jumelées à Cap St-Ignace. Tél.: le jour 246-5379, le soir 247-5112.

Aubaine, FORD LTD, 1976, bonne condition, cause de vente, 2e auto. Pour information 598-6408.

ROBE de mariée avec chapeau et ombrelle, grandeur 9 ans, blanche. Prix à discuter. Appeler avant 10 h 30 A.M. 248-7229.

ROBE de mariée grandeur 5 ans, avec diadème. Tél.: 259-2471.

MAISON 7 1/2 pièces à vendre, 306 rue St-Ignace, Mty. Prix à discuter. Tél.: 248-1828.

DODGE Club Cat avec cabine 1977 1/2 tonne. Robe de mariée bleue et blanche avec chapeau. Tél.: 248-5573 après 5 hres.

CAMION Métro 1972, en bon état. Prix à discuter. Tél.: 598-6423.

MAISON MOBILE 14' X 68' avec foyer. Meublée ou non. Tél.: 259-2251.

OLDSMOBILE 77, Régency, entièrement équipé, air climatisée, état neuf. Prix \$5,900.00. Tél.: 248-1828.

FOURNAISE à air chaud avec équipement en bon ordre 110 B.T.V. Tél.: 248-2038.

TRANS-AM 1979, 6-6 litres. Noir & Gold bien équipée. Prix \$9,000.00. Acheteurs sérieux seulement. Tél.: 248-7877 après 13 hres seulement.

PLYMOUTH Grand Fury 1975, très propre \$2,000.00. Tél.: 248-3894.

MANTEAU de cuir noir, pour homme, grandeur 40-42. Prix à discuter. Imperméable pour homme à carreaux, gr. 40-42. Le tout à l'état de neuf. Tél.: 248-0203.

Réouverture de l'écurie à Léo Boulet situé Rte 2, Cap St-Ignace pour achat, vente, échange de chevaux de trait. Nous avons 6 chevaux en main pour vos satisfaire. Tél.: 259-7604.

MAISON MOBILE Glendale 1975, foyer, air climatisée, avec remise isolée. Tél.: 248-6118.

PRESSE A FOIN à vendre, International à l'état neuf. Tél.: 354-2251.

2,000 COUVERTS et 3,000 CHALUMEAUX en nylon à vendre. Tél.: 259-7148.

MAISON, 6 pièces avec sous-sol fini, située Village St-Eugène. Entrée asphaltée. Tél.: 247-3034.

Liquidation des TISSUS à la verge ou à la livre. Le kiosque d'artisanat est toujours ouvert. Mme Bertrand Gamache 246-5220.

Du propriétaire MAISON avec logement, garage et piscine. 248-0866 ou 248-3344.

ROBE DE MARIEE grandeur 7-9 ans. Prix à discuter. Après 5 hres 248-5905.

A vendre ou à échanger MONTE CARLO 1977 tout équipé, air climatisée, etc, extérieur noir, intérieur rouge. Tél.: 249-2271.

TRACTEUR International 350. 1 cheval 1,500 lbs. Tél.: 598-6044.

TRAILER à chevaux, marque Thompson. Pour information 247-5222.

CAMARO 78, rouge, 34,000 km. Très propre. Prix à discuter. Tél.: 248-7419 le jour seulement.

MAISON à vendre 29' X 44' située rte 132. 246-5281.

TISSUS ST-PIERRE ENR.

101 ouest, St-Jean Baptiste
 Montmagny
248-6095

Tissus à la verge - coupons - rideaux - tentures - tissus à rembourrage - foam - coussins - etc.

-IMPOT-

49 Ouest, St-Jean Baptiste
 (Ancien local L. Bouffard Sport)

Montmagny **248-7971**



Galerie Canine du Québec
 565 Ave Ste-Thérèse, Beauport

Chenil Sébastien Inc.
 Choix dans 30 races de chiens enregistrés et vaccinés

Salon Belle
 Tonte et toilettage de chiens

École de dressage O.D.A.
 Dressage de chiens
661-7128 661-8656



On peut te vendre un "Kit" ou une "Maison" On te fait ton plan

TOUS LES MATÉRIAUX DE FINITION SONT INCLUS

ERECTON sur nos fondations ou les vôtres

MAISONNEC
 Boul. Ouellet, Thetford Mines
338-4522 335-9267

784, COMMERCIALE SAINT-JEAN-CHRYSBOSTOME
839-6707 839-0221

4278, BOUL. HAMEL OUEST ANCIENNE-LORETTE
872-4610 626-6372

TRACTEUR International avec souffleur en avant et moteur diesel en arrière, avec cabine et chaînes. Tél.: 248-5827 ou 248-3491.

POELE à bois, en très bon état. Prix à discuter. Tél.: 259-7376.

ROULOTTE à patate frite tout équipée. Cause de santé. Prix à discuter. Tél.: 789-2765.

TOYOTA 4 X 4, Land Cruiser, 36,000 milles, tout équipé en parfait ordre, très belle peinture. Prix de liste. A négocier. Tél.: 246-5832 le soir seulement 246-5866.

MAISON à vendre, située à 221 rue Désilets, secteur du Quai. Tél.: 248-1888.

MAISON-MOBILE 10' X 55' idéale pour 2 personnes ou pour chalet. Prix moins que \$6,000.00. Tél.: 856-2249.

MAISON, construction 1976, 24' X 42', sous-sol fini entrée asphaltée avec terrassement fini située au 298 Montée de la Rivière-du-Sud, Montmagny. Tél.: 248-2063 après 6 heures.

FAMILIALE Vista Cruiser Olds. 75, bonne condition. Tél.: 356-5266.

MOTO Suzuki 6-T 750, 7,000 milles wind shamer avec windshamer et valise. Prix \$1,200.00. Tél.: 598-6866.

Bonne occasion, **MAISON**, cuisine d'été, grange, garage, emplacement 300' X 200'. Rg du Lac St-Magloire. 257-4932.

MAISON à vendre ave Ladurantaye, à Montmagny, pour visiter sur rendez-vous, tél.: 246-5483.

ECONOLINE de marque Chevrolet 1976, 58,000 milles, moteur 350, 4 barils, intérieur fini, radio AM, stéréo-tape, C.B. n'a jamais sorti l'hiver. Tél.: 248-0514. Entre 12h. et 1h. ou après 5 hres le soir.

ROULOTTE Holiday 1977, 27 pieds avec auvent et cuisinette de 15 pieds. Tél.: 248-3115 après 6 hres.

T.V. noir et blanc 12 pouces, 1 coffre de cèdre colonial, 1 bicyclette John Deere 5 vitesse, 1 chapeau et 1 collet de renard jaune, 1 table coloniale pour télévision. Le tout à l'état de neuf. 2 poussettes, 1 marchette pour bébé. Tél.: 248-3059.

PLANS de maisons, dessiné ou fait sur mesure pour vous à un prix défiant toute compétition. Tél.: 248-1055 ou 248-1457.

TERRAINS différente grandeur avec le service à Montmagny. 248-1828 ou 248-2116.

MAISON 26 X 40 en briques, patio et entrée de cave, très bien située à Montmagny. Tél.: 248-1828 ou 248-2116.

BOIS de chauffage, aussi **TERRAIN** le long de la route 26 à Montmagny. Tél.: 248-3172.

Village St-Jean Port-Joli, **MAISON** canadienne, très grand terrain avec garage. Tél.: 598-6614.

Une **MAISON** 2 étages dans la rue Maranda, St-Pamphile, sur un terrain de 86' X 100'. S'adresser 356-3586.

A LOUER

GARCONNIERE pour 1 personne, Centre-ville, avec stationnement, située 87 St-Jean Baptiste Est. Tél.: 248-3720.

GARCONNIERE 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2 pièces, stationnement avec prise de courant, située rue St-Jean Baptiste Ouest, face au Centre d'achats. S'adresser à 4 Ave. Fournier, Mty, 248-7180.

LOCAL commercial à louer au Carré St-Louis, Montmagny sur la Rue St-Louis. Information Léo Leblanc 248-2975.

MAISON neuve avec mézaline 6 1/2 pièces avec garage, située à 154 Ch des Poiriers. 248-3535.

GARCONNIERE meublée, entrée privée, laveuse, sècheuse, stationnement. 248-1853.

GARCONNIERE 2 1/2 pièces, près de l'école Casault. Tél.: 248-3222.

LOGEMENT 2 1/2 pièces, à St-Jean Port-Joli, chauffé, meublé. Libre le 1er avril. S'adresser à 598-3041, 246-5510.

CHAMBRE à louer. CUISINES Lam-Tech à vendre. Tél.: 856-2322 au bureau ou 856-2319 à la résidence.

A Berthier 2 **LOGEMENTS** de 4 1/2 pièces, libre le 1er juin, chauffés, éclairés, meublés, droit laveuse et sècheuse. 259-7102.

Informations!
Mieux vaut tard que bédaine.
PARTICIPATION

La voix du peuple "Oui", je suis Québécois!

Je dirai OUI au référendum parce que je suis Québécois, un Québécois en faveur d'un nouveau mécanisme de négociation dans le secteur public, d'un Québec souverain.

A la question, tout le monde devra répondre massivement: "OUI!" Si, par inconscience nous votions NON au référendum, on serait condamné à cent autres années de conférences fédérales-provinciales... inutiles...

Je voterai OUI au référendum parce qu'on veut être "maître chez nous" et cesser d'être colonisés.

Je dirai OUI au référendum pour plusieurs autres raisons: d'abord, on veut être les égaux des anglais et des autres minorités ethniques. On ne veut plus porter le non de "colonisés" qui veut dire en somme "esclaves". On veut garder nos richesses naturelles chez-nous et non les vendre à l'étranger pour être rachetées à profit par Ottawa.

Quant aux pensions de vieillesse, plusieurs pensent que seul Ottawa paie. Ce qu'ils ne savent pas, c'est que le Québec paie plus qu'Ottawa; exemple: le régime des rentes, payé entièrement par le Québec.

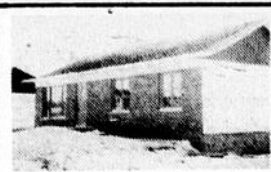
De plus, je veux parler en français dans mon propre pays et surtout être compris aussi bien dans les grands magasins et restaurants que ce soit à Montréal qu'à Québec ou ailleurs dans la province.

Tout homme comme individu, aspire à l'indépendance. Pourquoi, nous, comme peuple, nous

pourrions-nous pas aspirer à être non des "sujets de la reine" mais des êtres souverains?
Je dirai OUI pour beaucoup d'autres raisons qu'il serait trop long d'énumérer ici.
Un Québécois convaincu,
Louis-Philippe Vézina, Montmagny.

Pour toutes transactions immobilières

Au Trust Général, on le fait mieux A VENDRE



MAISON OUVERTE AUX VISITEURS CAP ST-IGNACE: 45 rue Pierre Richard. A visiter samedi le 22 mars et dimanche le 23 mars de 2 hres p.m. à 5 hres, p.m. Faut vendre transfert, faites une offre, je serai là pour vous informer.

CAP ST-IGNACE: Maison 2 étages, 391 rue Vincelotte. Bon prix.
CAP ST-IGNACE: 891 rue Vincelotte, maison de campagne. Informez-vous
CAP ST-IGNACE: Grande maison, 913 rue Vincelotte, Prix: \$37,900.
ANSE-A-GILLES: Résidence d'été bien située, terrain aménagé. Faut voir.
MONTMAGNY: Nouveau mandat, maison 2 logements, 114 St-Jean Baptiste Ouest. Succession. Faites une offre.

AUSSI A L'ISLET, ST-PIERRE, ST-FRANÇOIS, BERTHIER.
Tu veux une maison, un terrain, un bloc à logements, terres à bois?
J'ai ce qu'il te faut!



Trust Général du Canada

LEVIS: Galeries Chagnon 833-4450
MONTMAGNY: Guy Blouin
Représentant 248-2942
HEURES D'AFFAIRES: 18 hres. à 21 hres.

GARCONNIERE 2 1/2 pièces, chauffée, éclairée, meublée. Tél.: 248-0467.

GARCONNIERE entièrement meublée 53 rue Champlain, Mty. Tél.: 246-5621.

GARCONNIERE 2 1/2 pièces, entrée privée, stationnement. Près du centre ville. Libre fin mars. 248-6015.

LOYER 4 1/2 pièces. Libre le 1er juin. Tél.: 248-1756.

LOGEMENT à louer avec Couture 4 1/2 pièces & 3 1/2 pièces, tapis mur à mur. Libre immédiatement. Tél.: 248-3210.

GARCONNIERE 1 1/2 pièces, pour 1 personne. Entrée privée. Stationnement pour auto. Tél.: 248-1932.

Grande **MAISON** à St-Philippe de Néri, 6 1/2 pièces et cave, grand terrain, garage, remise, jardin, poêle à bois fourni \$135.00 par mois. Le soir 498-2714.

LOGEMENT 3 1/2 pièces chauffé, meublé. Logement 5 1/2 pièces. Tél.: 248-1126.

CHAMBRE avec cuisinette. 248-4863.

GARCONNIERE 2 1/2 pièces, chauffée, meublée, tapis, entrée privée, libre immédiatement. Située rue Gagné, Mty. 248-6882.

MAISON à louer à L'Isletville. Libre avant le 1er avril. 247-3081.

3 1/2 pièces, meublé, libre le 1er mars. Eau chaude, entrée laveuse-sècheuse, entrée T.V. fournie. Tél.: 248-0732.

LOGEMENT à louer 4 1/2 pièces, pour personnes âgées, au 2e étage, 63 rue Principale Est, Berthier-sur-Mer. Tél.: 259-7177.

4 1/2 pièces, meublé ou non à St-Pierre Village. Tél.: 248-2524.

2 **GARCONNIERES** à louer. Tél.: 246-5510.

LOGEMENT 4 1/2 pièces, chauffé, eau chaude, taxe de vidange et eau payés. 248-1228.

Fiducie du Québec

Berthier-sur-Mer, possession immédiate. Proximité de: église, école, magasins.

Cap St-Ignace: Bien située, fonctionnelle, prix avantageux.

Une maison dont vous serez fier. 28' X 44' rue des Bourguault, St-Jean Port-Joli.

Entièrement rénovée, rang ouest. St-Aubert.

Une affaire! Bien située, bons revenus à Ville de L'Islet.

Georges De Roy
246-5511

desjardins

NOTRE MAISON

Serons-nous heureux? Nos goûts, nos besoins, le coût?

Terrain - Maison - Taxe - Intérêt - Assurance

Il faut choisir un conseiller

APPELEZ-NOUS:
A. Landry | Y. Chouinard
246-5483 | 359-2992

Pour un meilleur prix, votre

TERRAINS ET MAISON A VENDRE
AVE DELADURANTAYE: 248-3210

IMMEUBLES

G/MC INC
COURTIER

103, RUE HOTEL DE VILLE
RIVIERE-DU-LOUP
TEL: 862-9015

Maison mobile de marque Glendale 14'x50', 41/2 pièces, chauffage électrique, vendue avec ou sans terrain de 80'x100'. Située St-Pascal

Maison mobile, 14'x64', 51/2 pièces semi-meublées, chauffage électrique, Située Rte 2, St-Germain

Maison mobile, 14'x60', chauffage électrique, 51/2 pièces, Située Rte 230, La Pocatière

Terrain 283' x 115' env. Situé Rte Principale Pohénégamook

Terrain 100' x 188', service égoût et aqueduc Situé St-Pascal

Représentants secteur Kamouraska

Jocelyn Bélanger
Tél.: 852-2612 ou 492-3920

Germain Fortin
Tél.: 856-3625

J.-Marie Pelletier
Tél.: 498-2810

Michel Giguère
Tél.: 498-3320

LOCAL à louer à Montmagny; coin de la Gare et St-Thomas, très bien situé pour commerce. Entièrement rénové à neuf. Chauffage, électricité, taxe d'eau, vidanges, grand stationnement pour clientèle. Le tout compris pour seulement \$275.00 par mois. Libre immédiatement. Tél.: 248-1301.

12-3-3fs

LOGEMENT 4 1/2 pièces à sous-louer, libre le 1er avril, LOGEMENT 3 1/2 pièces le 1er mai à Cap St-Ignace. Tél.: 246-3239.

12-3-4fs

LOGEMENT neuf 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, service égout et vidanges payer. Poêle L'Islet. Lucerne à l'état neuf. Tél.: 246-5002.

12-3-4fs

LOGEMENT 5 1/2 pièces, chauffé, meublé, tapis mur à mur, situé au-dessus de l'Hôtel Manoir Anse à Gilles. Libre immédiatement. Tél.: 247-5750.

19-3-4fs

LOGEMENT 3 1/2 pièces, chauffé. Informations 248-3820.

19-3-JNO

LOGEMENT 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé. Rue du Peuple. 248-5613 après 17:00 hres.

19-3-JNO

LOGEMENT 5 1/2 pièces, à 697 Boul Taché O. Montmagny, libre le 1er avril. Tél.: 248-0309.

19-3-JNO

ON DEMANDE

Personne fiable pour s'occuper de 2 enfants 1 de 3 ans et 1 de 9 mois; devra faire l'entretien de la maison, non logée. Le jour 248-7484. Le soir 246-3767.

19-3-1fs

Acheterait athlètes. Tél.: Après 17 hres 248-0490.

12-3-2fs

Somme à la recherche de vieux PLOMB, payons bon prix. Tél.: 354-2253.

12-3-4fs

Aide familiale demandée pour maison privée. Tél.: 248-0546.

19-3-1fs

Femme d'âge mur pour prendre soin d'un enfant de 3 mois et entretien général de maison. Logée si désiré. Appeler 248-3321.

19-3-2fs

ON RECHERCHE

Couple avec 2 enfants recherche logement de 5 1/2 pièces pour le 1er juillet. Tél.: 248-6949.

5-3-3fs

Serais acheteur d'un lecteur de micro-fiches. Tél.: 598-9164.

12-3-2fs

Aide familiale, 3 enfants, logée, nourrie à la semaine, travail à l'année. Tél.: 598-6426.

19-3-2fs

ACHETERAIS

Acheterais vieilles autos pour ferraille, fer, fonte, cuivre, PEINTURE SICO à vendre 30 pour cent de rabais. Clément Coriveau Enr. St-Vallier Bellechasse, 884-3179.

1-8-JNO

Je désire acheter des pieux de cèdre (clôture) en grosse quantité (semi-trailer). Payé comptant en argent. Frais d'appel remboursés à l'achat. Tél.: 514-346-6623 après 4 hres.

27-2-4fs

Désirons acheter chalet ou maison avec grand terrain, bout de terre ou terrain seul, bien situé, vue sur le fleuve un atout. Faire parvenir détails à L. Melançon, 5282 De Répentin, Montréal. H1M-2G2.

5-3-3fs

Acheteur de fermes avec roulant. Lot de bois. Coupe de bois. Payons comptant. Tél.: 1-(418) 228-8641.

19-3-8fs

ON OFFRE

ACCORDEUR de piano. Yvan Gaulin. Tél.: 248-3930.

8-8-JNO

Garderais des enfants du lundi au vendredi à Montmagny. Tél.: 248-3198.

19-3-2fs

Ferait réparation de couture à la maison. Tél.: après 6 hres, 248-0579.

19-3-3fs

NE LISEZ PAS CECI à moins que vous vouliez plus d'argent. Possibilité de \$500 et plus par mois. Je peux aller vous rencontrer. Pour rendez-vous seulement, 852-2650.

13-2-JNO

St-Philémon, Gustave Desrosiers, Ebéniste Enr. Fabricant de meubles, résidentiels et commerciaux sur mesure. 2226 Rg Taché Est, St-Philémon. Tél.: 469-3396.

13-2-JNO

Thibault Bicycle & Fils vous offre pour son 50e anniversaire le meilleur choix de bicyclettes neuves ou usagées reconditionnées (150 en démonstrations) et le meilleur service de réparation sans distinction de marque. Echange accepté. Aussi tricycles et voitures d'enfants. Situé au 217 des Pionniers Est, L'Islet-sur-Mer. Bicyclette de 1 Million de vitesse réalisé par Gaston St-Pierre en démonstration. Tél.: 247-5523.

27-2-20fs

Offre pension pour personnes âgées. Très bon chez-soi. Tél.: 248-7380.

5-3-3fs



LA POCATIERE
Rang 3. Bungalow rénové avec grand terrain. FAITES UNE OFFRE

LA POCATIERE
Maison avec revenus, située à l'arrière du centre d'achat

TERRAINS
Magnifiques terrains pour construction résidentielle et commerciale à St-Roch des Aulnaies

TERRAIN RÉSIDENTIEL
Situé à La Pocatière, 90' X 160'. Bien situé

LA POCATIERE
Joli bungalow comprenant: 1-6 1/2 pièces et 2-2 1/2 pièces meublées. Construction récente.

STE-ROSE DU DEGELIS
Dépanneur...
VENDU
C... grand bâtisse, équipement et inventaire.

Magasin de linge
pour dames, pouponnière, accessoires de couture, tissus et laine à St-Jean Port-Joli. Bon chiffre d'affaires et bonne rentabilité. Prix très intéressants.

LOT A BOIS
2 arpents par 40 arpents dans la région de Kamouraska

ST-ROCH DES AULNAIES
Maison canadienne rénovée avec garage, chauffage électrique et avec grand terrain.

ST-EUGENE
Superbe résidence avec garage et sous-sol. Magnifique terrain paysagé

ST-EUGENE
Maison canadienne, très grand terrain. Prix intéressant.

TROIS-SAUMONS
Joli bungalow, abris d'autos, avec grand terrain de camping pouvant accommoder roulottes et tentes

Pour les gens du comté de L'Islet
247-3233

DANIEL ST-JEAN
Résidence:
498-2141



"La clef immobilière de l'Est du Québec."

La Pocatière **856-4110**

A LOUER
Local 1400 pi. ca. situé Rte 132 est, Montmagny. Libre début mars 1980. S'adresser à:
248-1844
demandez André

La bonne transaction... au bon moment!
Montmagny - A vendre
Terrain 144' X 95'. Chemin des Erables.
Brasserie Centre-Ville.
Luxueux bungalow rue C. Lislois.
Propriété 7ième rue. Bonne affaire.
250,000 P.C. de terrain commercial, route 283.
Hélène L. Marcoux
Vous pouvez me rejoindre à:
13 Ste-Marie, Montmagny
Bur.: 248-3091
Rés.: 248-3199
La clef immobilière de l'Est du Québec.

Ferais réparation de manteau de fourrure de tout genre. Prendrais quelques chevaux en pension immédiatement. Après 8 hres P.M. Tél.: 248-4706.

12-3-2fs

Garderais enfant chez-moi à la journée ou à la semaine. Linge pour dame 12-14 ans à vendre. Tél.: 248-7365.

19-3-1fs

Impôt de particulier \$10.00 ou plus. Services à domicile région Montmagny. Communiquer après 16 hres 248-0658.

5-3-6fs

Attention maman. Je garderais enfants chez-moi \$5.00 par jour. Je demeure près de l'école St-Mathieu. Tél.: 248-3145.

12-3-2fs

Chambre et pension pour couples âgés ou personne seule. Tél.: 248-0135.

17-10-JNO

\$100.00, \$200.00, \$500.00 par mois à temps partiel à la maison. Nous pouvons aller vous rencontrer. Pour information sur rendez-vous, seulement entre 9 h. et 17 h. Tél.: 884-2795.

30-1-JNO

Disco-mobile pour tous genres de soirée. Tél.: 598-6236.

13-2-6fs

Les herbes un excellent moyen de se maintenir en santé en utilisant les herbes naturelles Normex purement naturel. Pour tout troubles chroniques. Pour tout renseignements, s'adresser 418-598-6211.

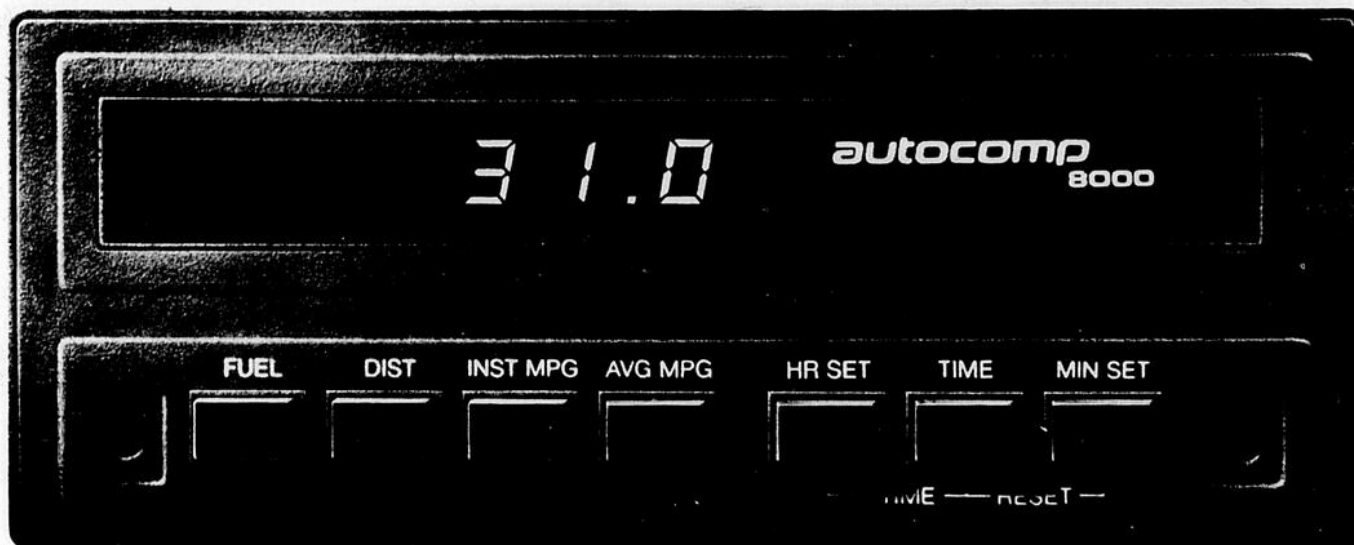
13-2-7fs

Fiducie du Québec
54, rue Jacob
Cap St-Ignace, Québec
Bureau et résidence: (418)246-5511
Pour achat, vente, échange ou location communiquez avec: **GEORGES DE ROY** Représentant immobilier

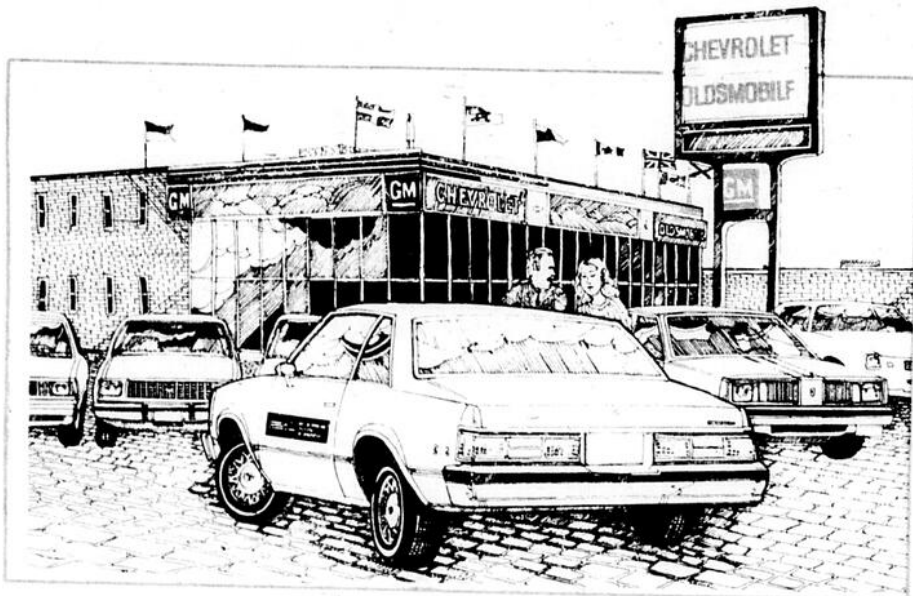
LE GROUPE Champlain COURTIERS INC.
A VENDRE
HÔTEL GEORGES V1 situé à Tourville, bâtisse 38' X 52', 2 1/2 étages. Bar Salon, salle à manger chambres. Excellent chiffre d'affaires.
EXCELLENTE CONSTRUCTION, maison québécoise 26' X 40', terrain 80' X 160', 15 rue Forges, Berthier. Beau site, planchers de marquetrie. S'adresser à:
246-3740 687-2122

Immeubles Montmagny
ROBERT BERNIER COURTIER
199, rue du Manoir **248-2652**
PIERRE TARDIF, AGENT
3 Avenue du Bassin Sud **248-1722**
• Terre de 100 acres avec bâtiments et sucrerie, rang no. 6 à Ste-Lucie.
• Propriété style canadien, 25 rue Pierre Richard, 8 pièces, sous-sol partiellement fini. Situé à Cap St-Ignace Station.
• Terrain 122' de façade par 93' de profondeur avec solage sur le terrain. 3ième Avenue, Ville L'Islet.
• Propriété 2 logements avec chalet à Berthier-sur-Mer.
• Garage indépendant à St-Adalbert. Prix: \$25,000.
• Casse-croûte à vendre, route 132, Berthier-sur-Mer.
• 1 propriété de 3 logements et 1 de 2 logements, rue Ste-Brigitte.
• Quatre chalets à L'Anse-à-Gilles.
• Propriété neuve, 11 pièces, 3e Ave, St-Pierre.
• Bloc à appartements: 3 garçonniers. 2 chambres à coucher 1 grand logement Ave de la Gare, Montmagny.
• Propriété 6 logements, 2 commerciaux à Ville de L'Islet. Revenu: \$7,200.
• Propriété antique, 6 pièces, route 132, Berthier-sur-Mer.
• Propriété avec grange et hangar à Armagh.
• Montmagny, cottage 6 pièces, excellente construction, très grand terrain. Prix très raisonnable.
• Bras d'a Pic, maison 2 étages. Bonne construction, terrain de 100 X 300. Terrain de 4 X 14 arpents avec chalet, maison et grange (peut être vendu par lot de 1 X 14 arpents).
• Ste-Euphémie, maison canadienne, terrain 300' X 700' garage, petite grange, faites une offre.
• Hollywood Beach, très beau motel, 18 unités avec cuisine sur le bord de la plage.
• Pour vente rapide, maisons demandées de \$30,000. à \$45,000. Avons acheteurs sérieux.

L'ordinateur vous l'indique en cours d'essai



Une économie prouvée par ordinateur - pendant que vous conduisez. Faites l'essai d'une des voitures spécialement équipées de Blais et Trahan Inc. pendant la Campagne canadienne d'économie au volant; l'ordinateur de bord vous permettra de constater **en cours d'essai** le millage au gallon d'essence que vous obtenez. Vérifiez le millage au gallon de la Chevrolet ou de l'Oldsmobile qui vous intéresse... et vérifiez également les économies que vous pouvez faire chez Blais et Trahan Inc., en achetant la voiture ou le camion de votre choix!



Des voitures sensationnelles à tous points de vue. La Chevrolet Caprice à six places, confortable, luxueuse et économique en essence (26.9 m.p.g., 10,5 L/100 km avec V8 livrable de 4,4 L*). La Monte Carlo de lignes allongées, d'aspect sport et de comportement routier, offrant un millage au gallon imbattable pour une voiture moyenne avec moteur à essence (28.4 m.p.g., 9,9 L/100 km avec V6 standard de 3,8 L*). L'Oldsmobile Cutlass à moteur diesel plus économique en carburant que toute autre voiture moyenne de luxe (31.7 m.p.g., 8,9 L/100 km avec V8 diesel livrable de 5,7 L*). La chevette, la petite voiture qui se vend le plus au Canada**, car c'est la plus avantageuse (36.2 m.p.g., 7,8 L/100 km avec 4-cylindres et boîte à 4 vitesses standard*). La Monza, aussi remarquable par son élégance que par son économie de carburant et par son prix avantageux (32.4 m.p.g., 8,7 L/100 km avec 4-cylindres standard de 2,5 L et boîte automatique livrable*). La Malibu, la voiture moyenne la plus demandée au Canada**, elle est vraiment magnifique (28.4 m.p.g., 9,9

L/100 km avec V6 standard de 3,8 L et boîte automatique livrable*). La Chevrolet Citation à traction avant, "Voiture de l'année" du magazine Motor Trend pour 1980 (34.9 m.p.g., 8,1 L/100 km avec 4-cylindres de 2,5 L et boîte à 4 vitesses standard*). Constatez-le vous-même en faisant un essai qui vous indiquera le millage au gallon. General Motors donne priorité à l'utilisation efficace du carburant.



En cours chez

140 ouest Boul. Taché, Montmagny

248-2323

Québec sans frais: **884-2310**

OLDSMOBILE

*D'après les méthodes d'essais approuvées par Transports Canada. Rappelez-vous que ces chiffres de consommation ou d'économie sont des estimations. Les résultats que vous obtiendrez peuvent varier selon l'utilisation du véhicule, votre façon de conduire, l'état de votre véhicule et son équipement en option.

**D'après les chiffres d'immatriculation de R.L. Polk pour la période de janvier à octobre 1979.